

Université de Montréal

Au-delà des services écosystémiques culturels : évaluation des valeurs relationnelles des usagers envers les jardins de rue à Montréal

*Par*

Eva Doan-Lavoie

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de maîtrise  
en Environnement et développement durable, option Perspectives d'aménagement

Août 2023

© Eva Doan-Lavoie, 2023

Université de Montréal  
Faculté des arts et des sciences

---

*Ce mémoire intitulé*

**Au-delà des services écosystémiques culturels : évaluation des valeurs relationnelles des usagers envers les jardins de rue à Montréal**

*Présenté par*

**Eva Doan-Lavoie**

*A été évaluée par un jury composé des personnes suivantes*

**Konstantinos Alexakis**

Président-rapporteur

**Danielle Dagenais**

Directrice de recherche

**Sylvain Paquette**

Codirecteur

**Geneviève Cloutier**

Membre du jury



## Résumé

Les infrastructures vertes urbaines (IVU) fournissent de nombreux bénéfices aux citoyens. L'évaluation des Services Écosystémiques (SE) permet de rendre compte de leur valeur. Le cadre conceptuel des SE valorise la nature de manière instrumentale ou intrinsèque, ce qui est inadapté pour évaluer tous les SE culturels (SEC). La notion de valeur relationnelle permet de combler les lacunes de cette vision dichotomique. Des difficultés demeurent pour opérationnaliser le concept, notamment pour les distinguer des autres valeurs environnementales dû au peu d'études empiriques sur le sujet.

S'appuyant sur un cadre théorique de co-construction des SEC, les théories de l'*embodiment*, puis sur la construction des valeurs relationnelles, cette étude a exploré de manière qualitative les valeurs relationnelles des usagers envers les jardins de rue à Montréal. Puisqu'il s'agit d'une IVU publique en bordure de rue et partagée entre voisins, le rapport à l'espace des usagers est intéressant à étudier. Quatre jardins de rues au profil similaire ont été sélectionnés à cet effet.

L'analyse des entrevues semi-dirigées réalisées avec les usagers a démontré leurs valeurs relationnelles envers les jardins de rue. Ceux-ci nourrissent l'identité des usagers, leur fait vivre des expériences valorisées, augmentent leurs capacités et leurs connaissances, accroissent leur sens des responsabilités envers la nature et envers les autres, puis alimentent leur bien-être. Leur rôle social est significatif. L'étude donne des perspectives pour opérationnaliser le concept de valeurs relationnelles en identifiant des indicateurs discursifs de ces valeurs. Les facteurs influençant les valeurs relationnelles des usagers envers les jardins de rue ont été explorés.

**Mots-clefs** : services écosystémiques culturels, valeurs relationnelles, jardin de rue, infrastructure verte urbaine de proximité, usagers

# Abstract

Urban green infrastructure (UGI) provides numerous benefits to citizens. Valuation of Ecosystem Services (ES) is a way of accounting for their value. The conceptual framework of ES values nature instrumentally or intrinsically, which is unsuitable for valuing all cultural ES (CES). The notion of relational value can fill the gaps in this dichotomous vision. Difficulties remain in operationalizing the concept, particularly in distinguishing it from other environmental values, due to the paucity of empirical studies on the subject.

Drawing on a theoretical framework for the co-construction of CES, embodiment theories, and then on the construction of relational values, this study qualitatively explored users' relational values towards street gardens in Montreal. Since this is a public UGI located on street verge and shared between neighbours, users' relationship to space is interesting to study. Four street gardens with similar profiles were selected for this purpose.

Analysis of the semi-structured interviews conducted with users demonstrated their relational values towards street gardens. These gardens nourish users' identity, provide them with valued experiences, increase their skills and knowledge, heighten their sense of responsibility towards nature and others, and fuel their well-being. Their social role is significant. The study provides perspectives for operationalizing the concept of relational value by identifying discursive indicators of these values. Factors influencing users' relational values towards street gardens were explored.

**Keywords:** Cultural ecosystem services, relational values, street verge garden, small-scaled urban green infrastructure, users

# Table des matières

Résumé .....	4
Abstract.....	5
Table des matières.....	6
Liste des tableaux .....	10
Liste des figures .....	11
Liste des sigles et abréviations.....	12
Remerciements.....	14
Introduction .....	16
a. Présentation de la problématique .....	16
b. Question de recherche, objectifs et présentation du mémoire .....	21
Chapitre 1 - Problématique .....	23
1. Services culturels des infrastructures vertes urbaines : incompris sous certains angles.....	23
a. Co-production entre l’humain et les écosystèmes .....	23
b. Lien entre les services écosystémiques culturels et les valeurs.....	24
c. Intangibilité et incommensurabilité.....	26
2. Valeurs relationnelles : une nouvelle façon de valoriser les écosystèmes .....	28
a. Définitions, origines, construction .....	28
b. Application du concept pour l’aménagement et la gestion des infrastructures vertes urbaines .....	32
3. Des infrastructures vertes urbaines négligées dans la recherche sur les valeurs relationnelles .....	35
a. Manque de données empiriques sur les infrastructures vertes urbaines de proximité	35

b. Jardins de rue : un rapport à l'espace particulier pour les usagers .....	36
Chapitre 2 – Contexte de l'étude .....	43
1. Montréal .....	43
a. Une ville à plusieurs paliers décisionnels.....	43
b. Une Ville engagée envers l'environnement, le bien-être et la participation citoyenne	44
2. Rosemont-La Petite-Patrie.....	48
a. Contexte géographique, économique et social .....	48
b. Un arrondissement progressiste sur les plans environnemental et social .....	50
Chapitre 3 – Au-delà des services écosystémiques culturels : évaluation des valeurs relationnelles des usagers envers les jardins de rue à Montréal.....	53
1. Résumé .....	53
2. Introduction .....	54
3. Cadre théorique .....	57
4. Méthodologie .....	61
a. Le terrain à l'étude.....	61
b. Échantillonnage.....	61
c. La collecte de donnée .....	64
d. Le traitement des données .....	64
5. Résultats .....	65
a. Profil des participants .....	65
b. L'importance relative des valeurs relationnelles dans le discours des usagers .....	66
c. Les différentes dimensions des valeurs relationnelles .....	67
i. Les valeurs nourrissant l'identité des usagers .....	72
1. Sentiment d'appartenance .....	72

2.	Relation sociale .....	73
3.	Patrimoine culturel .....	74
4.	Spirituel et religieux .....	74
5.	Diversité culturelle .....	75
ii.	Les valeurs permettant les expériences valorisées.....	75
1.	Expérience de la nature .....	75
2.	Appréciation esthétique .....	76
3.	Loisir.....	76
4.	Inspiration .....	77
5.	Relaxation .....	77
iii.	Les valeurs contribuant aux capacités et connaissances .....	78
1.	Éducation .....	78
2.	Santé .....	78
3.	Expérience politique .....	79
iv.	Les valeurs touchant les responsabilités envers la nature.....	80
1.	Sensibilisation à la nature .....	80
2.	Valeur de la biodiversité .....	80
v.	Bien-être global.....	81
6.	Discussion et conclusion .....	81
a.	Orientation altruiste: un nouveau type d'évaluation relationnelle .....	81
b.	Rôle social des jardins de rue.....	84
c.	Limites de l'étude et perspectives .....	85
7.	Remerciements.....	87
	Chapitre 4 – Discussion, conclusion et perspectives .....	88



1. Jardins de rue : relations valorisées et source de bien-être .....	88
2. Dimensions des valeurs relationnelles comme indicateurs .....	90
3. Différents facteurs pouvant influencer les valeurs relationnelles .....	91
a. Le contexte socioculturel .....	91
b. Le profil socio-économique des usagers .....	94
c. L'importance de l'action .....	95
d. Les éléments matériels .....	96
e. La mémoire et la temporalité .....	97
4. Retombées sur la recherche et la pratique.....	99
Références bibliographiques .....	101
Annexe 1 Certification éthique .....	119
Annexe 2 Documents de sollicitation .....	141
Annexe 3 Formulaire d'information et de consentement (usagers).....	148
Annexe 4 Formulaire d'information et de consentement (Nature-Action Québec) .....	152
Annexe 5 Guides d'entretien .....	156
Annexe 6 Procédure COVID-19 .....	159
Annexe 7 Analyse des secteurs d'étude potentiels et résultats de pointage obtenus .....	162
Annexe 8 Indicateurs discursifs employés dans le codage .....	164

## Liste des tableaux

<b>Tableau 1.</b> – Types de valeurs relationnelles recensées dans la littérature sur les CES des IVU et catégorisés en fonction des grandes catégories de valeurs relationnelles .....	61
<b>Tableau 2.</b> – Grille d’analyse visant à comparer les caractéristiques environnementales des tronçons où se situent les jardins de rue .....	62
<b>Tableau 3.</b> – Profil des participants .....	65
<b>Tableau 4.</b> – Les valeurs relationnelles des usagers envers les jardins de rue en ordre d’importance selon la catégorie .....	67
<b>Tableau 5.</b> – Les dimensions des valeurs relationnelles : les différences dans l’expression des valeurs relationnelles, des indicateurs discursifs.....	72

## Liste des figures

<b>Figure 1.</b> –	Le chevauchement des valeurs relationnelles et des valeurs morales .....	30
<b>Figure 2.</b> –	Le chevauchement des valeurs relationnelles avec les valeurs morales et attribuées.....	31
<b>Figure 3.</b> –	Forme urbaine typique d'un jardin de rue .....	36
<b>Figure 4.</b> –	Passages et support à vélo au sein d'un jardin de rue .....	37
<b>Figure 5.</b> –	Un croque-livre au sein d'un jardin de rue .....	37
<b>Figure 6.</b> –	Un design personnalisé au sein d'un jardin de rue .....	38
<b>Figure 7.</b> –	Un passage piéton formalisé par les usagers .....	38
<b>Figure 8.</b> –	Un jardin de rue luxuriant .....	39
<b>Figure 9.</b> –	Agglomération de Montréal : arrondissements et villes liées .....	44
<b>Figure 10.</b> –	Délimitation de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie .....	49
<b>Figure 11.</b> –	Jardins de rue de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie et autres infrastructures vertes .....	52
<b>Figure 12.</b> –	Terrain à l'étude.....	63
<b>Figure 13.</b> –	Un des jardins de rue à l'étude .....	63

## Liste des sigles et abréviations

IV : infrastructure verte

IVU : infrastructure verte urbaine

L'arrondissement RPP : L'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie

NAQ : Nature-Action Québec

OCPM : Office de consultation publique de Montréal

BCM : Bureau de consultation de Montréal

BAPE : Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

SE : services écosystémiques

SEC : services écosystémiques culturels

SODER : Société de développement environnemental de Rosemont

REQ : Regroupement des éco-quartiers

*Aux rêveurs*

## Remerciements

Ce mémoire n'aurait jamais vu le jour sans l'appui de mes directeurs de recherche, Danielle Dagenais et Sylvain Paquette. Votre sagesse et votre rigueur ont été une source d'inspiration et des atouts inestimables à ma recherche. Merci pour la richesse de vos conseils, votre disponibilité et tous vos encouragements. Vous avez su me guider et me rassurer tout le long de ce processus.

Je tiens également à remercier les participants à ma recherche. Merci de m'avoir accordé votre temps et votre énergie. Votre passion était contagieuse.

Je souhaite exprimer ma gratitude à ma famille qui m'a soutenue à travers ce parcours parsemé de défis. Merci surtout à ma mère Louise, mon père Phong et à ma grande sœur Thanh. Vous êtes tout simplement formidables et m'avez toujours permis de me recentrer dans les moments où j'en avais le plus besoin. Votre présence chaleureuse m'a permis de continuer à avancer et à « étirer mon élastique ». Merci à J-P pour toutes les sauces à spaghetti, à Katou pour ton écoute active, à My, Julien et Lyla pour votre amour, à Seb pour ton optimisme inébranlable, à Mélissa pour ton énergie contagieuse.

Merci à tous mes amis qui m'ont épaulée. Je voudrais particulièrement te remercier, Sabrina, d'avoir toujours été disponible, à l'écoute, sensible et réconfortante. Merci à toi Marianne, de me faire rire, de me comprendre et de me soutenir depuis le début de notre parcours. Merci aussi à mes chéris, Ania, Marie-Pier, Raoul et Kim. J'ai toujours pu compter sur vous pour profiter de la vie même pendant les plus grandes prises de tête.

Je tiens également à souligner la compréhension et la bienveillance de toute l'équipe du GRAME. Vous m'avez encouragée et soutenue dans ma décision d'entreprendre la maîtrise. Merci de votre confiance en moi et de votre flexibilité.

Enfin, merci à toi Jesse, mon complice, mon partenaire de vie. Tu as été une source de réconfort dans les moments les plus ardues. Ton humour et ton sourire contagieux m'ont permis de lâcher prise et de me reposer. Les 1001 tisanes que tu as infusées, les petites surprises sucrées que tu m'as offertes, ton aide précieuse dans les moments clefs de ma recherche m'ont fait chaud au cœur et m'ont aidé à persévérer.

Merci. Je suis chanceuse de vous avoir dans ma vie.

# Introduction

## a. Présentation de la problématique

Les populations urbaines dépendent du contact avec la nature pour leur bien-être (Shanahan et al. 2015). Toutefois, tous les citoyens n'ont pas un accès égal aux espaces verts (Jennings, Larson, et Yun 2016). De plus, comme il est également projeté que 58% de la population mondiale vivra en milieu urbain d'ici 2070 (Khor et al. 2022), l'accès aux espaces verts pourrait donc diminuer rapidement à mesure que les villes s'étendent ou se densifient, réduisant de pair les opportunités de côtoyer la nature pour les citoyens (Fuller et Gaston 2009). La pandémie de la COVID-19 a aussi fait ressortir l'importance des espaces verts en milieu urbain et surtout de l'accès fréquent aux espaces verts de proximité pour le bien-être des populations urbaines (Ugolini et al. 2020).

Les villes doivent trouver des solutions pour s'adapter aux effets des changements climatiques et dans une optique d'équité environnementale. Répartir équitablement les infrastructures vertes urbaines (IVU) devient une des solutions pour fournir les fonctions écologiques, économiques et culturelles importantes pour le bien-être des populations (Lovell et Taylor 2013; Jennings, Larson, et Yun 2016). Les IVU sont l'ensemble des systèmes végétalisés naturels, semi-naturels ou aménagés dans les zones urbaines. Les infrastructures vertes peuvent s'intégrer aux infrastructures humaines telles que la trame de rue ou le cadre bâti dans l'optique de connecter des milieux naturels, mais aussi fournir des bienfaits directement dans les milieux de vie des populations urbaines (Van Oijstaeijen, Van Passel, et Cools 2020). Quelques exemples d'IVU sont les arbres de rue, les parcs, les jardins communautaires, les forêts urbaines, les noues, etc.

La littérature présente les nombreux bienfaits de ces IVU. En termes de gestion et de protection de l'environnement, ces infrastructures sont des outils permettant de connecter les milieux naturels, diminuer les îlots de chaleur urbains, réaliser une meilleure gestion de l'eau, entre autres (Rall, Hansen, et Pauleit 2019; Cornet 2021; Van Oijstaeijen, Van Passel, et Cools 2020). En



plus de servir à améliorer la qualité de l'environnement, ces infrastructures visent à améliorer la vitalité économique des régions urbaines en développant des potentiels d'activités récréotouristiques et en augmentant la valeur des propriétés (Nesbitt et al. 2017), puis la santé physique, mentale et sociale des populations en offrant des opportunités d'interactions entre les personnes et la nature (Nesbitt et al. 2017; Shanahan et al. 2015). Les IVU devraient en principe être planifiées dans une optique de multifonctionnalité et de complémentarité afin de favoriser leur rôle environnemental, mais aussi économique et social (Cornet 2021; Kuller et al. 2019).

Ces bienfaits environnementaux, économiques et sociaux sont considérés des services écosystémiques (SE) générés par les IVU. Le concept de SE témoigne des valeurs attribuées aux fonctions écologiques des écosystèmes (Van Oijstaeijen, Van Passel, et Cools 2020), soit les services de régulation, d'approvisionnement, culturels et de support. Les services de régulation sont les bénéfices obtenus par la régulation des processus des écosystèmes tels que la régulation de l'air, du climat, de l'eau, de l'érosion, etc. (Millennium Ecosystem Assessment (Program) 2005). Les services d'approvisionnement sont les produits issus des écosystèmes tels que la nourriture, les fibres, le carburant, etc. (Millennium Ecosystem Assessment (Program) 2005). Les services culturels (SEC) sont les bienfaits immatériels découlant des interactions entre l'humain et les écosystèmes (K. M. A. Chan et al. 2016) et comprennent l'appréciation esthétique, les relations sociales et le loisir, etc. (Millennium Ecosystem Assessment (Program) 2005). Les services de support sont ceux nécessaires à la production de tous les autres SE, tels que la création d'habitats ou le cycle de l'eau (Millennium Ecosystem Assessment (Program) 2005).

Les IVU peuvent rendre plusieurs services écosystémiques de manière simultanée (Van Oijstaeijen, Van Passel, et Cools 2020). Par exemple, un toit vert peut être valorisé puisqu'il diminue la température ambiante ce qui permet de mitiger les effets des îlots de chaleur (régulation), mais aussi parce qu'il permet de cultiver des légumes pour la consommation humaine (approvisionnement), de socialiser entre jardiniers (culturel), d'augmenter la valeur de la propriété (culturel) et qu'il est fréquenté par les pollinisateurs (support). Toutefois, certains services écosystémiques ne sont pas perçus comme souhaitables pour tous; ils peuvent donc

simultanément être perçus de manière positive ou négative. On les appelle alors les *disservices* écosystémiques. Par exemple, les forêts de sylviculture peuvent être considérées comme produisant simultanément des bénéfices et des désavantages. En effet, la sylviculture permet de produire du bois (service), mais cette activité peut rendre le paysage moins attrayant d'un point de vue esthétique (*disservice*) (Fischer et Eastwood 2016). D'où l'importance d'identifier la diversité des valeurs envers une IVU, afin de comprendre ce qui est perçu comme favorable et de prendre des décisions en conséquence (Pascual et al. 2017).

Toutefois, les SEC sont moins bien compris que les autres SE, surtout au niveau de leur signification pour les populations urbaines en raison de leurs caractéristiques distinctes. Contrairement aux autres SE, les SEC sont coproduits par les personnes et par les structures et fonctions des écosystèmes. Ils sont spécifiques à leur lieu de production et incorporent les valeurs des individus et des collectivités (Church et al. 2014). En effet, puisque ces valeurs influencent les préférences des personnes, leur interprétation du monde, puis sous-tendent leurs décisions et arbitrent leurs actions (K. M. A. Chan, Satterfield, et Goldstein 2012), elles influencent donc aussi la manière dont les lieux et les paysages acquièrent une signification (Fish, Church, et Winter 2016). Cette évaluation individuelle et culturelle des SEC renforce leur caractère intangible (Milcu et al. 2013). Bien que certains SEC tels que le loisir et l'écotourisme peuvent être facilement mesurés, comparés, substitués ainsi que se voir attribuer une valeur monétaire, plusieurs SEC sont incommensurables. Les bénéfices associés à la spiritualité ou au sentiment d'appartenance par exemple, ne peuvent être quantifiés monétairement et sont souvent irremplaçables (K. M. A. Chan, Satterfield, et Goldstein 2012).

Les SEC qui ne peuvent être évalués monétairement sont peu compris et étudiés en comparaison aux SEC pouvant l'être (Milcu et al. 2013). Cette disparité dans l'évaluation des SEC tire ses sources dans le cadre théorique des SE qui valorise les écosystèmes de manière dichotomique : de manière instrumentale (l'objet est un moyen d'atteindre une fin et peut donc être substitué) ou de manière intrinsèque (l'objet a une valeur inhérente). Cette dichotomie a été critiquée puisqu'elle n'englobe pas la pluralité des relations entre les personnes et leur environnement.

C'est pourquoi les avancées dans le domaine des SEC ont rejeté cette dichotomie afin de mettre en lumière un autre type de valorisation des écosystèmes : les valeurs relationnelles. Les valeurs relationnelles sont les préoccupations liées aux relations avec la nature et aux responsabilités des personnes envers cette dernière et envers les autres (Arias-Arévalo, Martín-López, et Gómez-Baggethun 2017; K. M. Chan, Gould, et Pascual 2018), telles que celles nourrissant l'identité des personnes et des collectivités (K. M. A. Chan et al. 2016).

Les valeurs relationnelles sont distinctes des valeurs instrumentales et intrinsèques, mais y sont également affiliées. En effet, les valeurs instrumentales sont des valeurs attribuées (la valeur de l'objet est relative) alors que les valeurs intrinsèques sont des valeurs morales (obligations morales, en lien avec ce qui est bon et conforme de faire et de penser). Les valeurs relationnelles, quant à elles, chevauchent les valeurs attribuées et les valeurs morales. Effectivement, certaines valeurs relationnelles sont attribuées, puisqu'elles réfèrent à la valeur de la nature pour le bien-être des personnes, soit sa contribution à une bonne vie significative (par exemple en étant une source d'expression identitaire). Il s'agit donc de valeurs attribuées, mais pas de valeurs instrumentales puisqu'elles ne sont pas substituables (K. M. Chan, Gould, et Pascual 2018). Les valeurs relationnelles chevauchent également les valeurs morales, puisqu'elles peuvent référer à ce qu'il est bien de faire dans le contexte d'une relation particulière. Par exemple, la responsabilité d'une personne envers la protection d'une forêt est une valeur morale relationnelle. Les valeurs relationnelles ne sont d'ailleurs pas des valeurs intrinsèques, puisque ces dernières indiquent que l'importance de la nature est inhérente à celle-ci et ne découle donc pas de la relation entre une personne et la nature (K. M. Chan, Gould, et Pascual 2018). Ainsi, l'intersection des valeurs relationnelles avec les valeurs attribuées et les valeurs morales met en lumière que les valeurs relationnelles ont un fondement conceptuel lié aux valeurs instrumentales et intrinsèques. Cela permet de mieux comprendre les interrelations entre ces différents types de valeurs, mais aussi d'établir des limites entre celles-ci. La distinction claire entre les valeurs relationnelles et les valeurs instrumentales et intrinsèques permet d'ouvrir la porte à une meilleure évaluation de la pluralité des relations entre les personnes et la nature, soit

une évaluation prenant en compte la contribution de la nature aux personnes, mais aussi la contribution des personnes à la nature à travers des relations de réciprocités.

Le concept de valeur relationnelle a un grand potentiel d'application dans une optique de bonne planification et gestion des IVU. Comprendre les valeurs relationnelles des personnes envers un écosystème permet de mieux le gérer en prenant en compte les expériences, connaissances et réalités spécifiques des communautés locales, ainsi que leurs valeurs et leurs motivations (Tadaki, Sinner, et Chan 2017 ; Kreitzman et al. 2022). Cela vient aussi favoriser l'acceptabilité sociale lors des projets d'aménagement, car prendre en compte les valeurs relationnelles divergentes des individus et des groupes envers un certain contexte environnemental permet d'éviter les désaccords (Holmes et al., 2022), les résistances et les insatisfactions (Yuliani et al. 2021). Ces valeurs peuvent favoriser la pérennisation des IVU en motivant les actions de conservation et d'intendance (Knippenberg et al. 2018; West et al. 2018). Déceler ces valeurs pourrait permettre d'aménager les IVU de manière plus efficace pour le bien-être (Russell et al. 2013 ; Baker et al. 2021) et la santé des personnes et des collectivités (Jennings, Larson, et Yun 2016). Par contre, les IVU sont peu représentées dans la recherche sur les valeurs relationnelles. La majorité des études porte sur des milieux agricoles, sylvicoles, côtiers, marins ou les forêts protégées (Chapman et Deplazes-Zemp 2023; Kreitzman et al. 2022; Baker et al. 2021; Shishany et al. 2022). Les seules études de cas sur les IVU portent sur celles agissant à l'échelle régionale et étant vouées à la conservation (See et al. 2020; Brill, Anderson, et O'Farrell 2022), ou bien se penchent sur toutes les IVU dans un contexte régional (Ono, Boyd, et Chan 2023). Il y a donc un manque de données empirique sur les IVU de proximité, alors que celles-ci agissent directement dans le milieu de vie des individus qui les fréquentent de manière quotidienne.

Dans cette perspective, le jardin de rue est une IVU de proximité intéressante à étudier sous l'angle des valeurs relationnelles. Il s'agit d'une IVU linéaire dans l'espace public, en bordure de rue et aménagées collectivement par les résidents. Les usagers interagissent donc quotidiennement avec les jardins et doivent gérer un espace partagé entre voisins. Leur relation avec les jardins est également encadrée à travers la réglementation en vigueur, mais pourrait

également être affectée par les autres usages au sein de l'espace public (circulation, arrêt, collecte des déchets, etc.). Le rapport à l'espace des usagers risque donc d'être différent qu'avec d'autres IVU publics ou de proximité. Certaines études ont d'ailleurs mis en évidence les facteurs sociaux (individuels et collectifs) et environnementaux influençant d'une part les comportements en matière de jardinage et de l'autre les caractéristiques de ces IVU (Pauli et al. 2020; Hunt et al. 2022; Hunter et Brown 2012).

## **b. Question de recherche, objectifs et présentation du mémoire**

Cette recherche propose donc de se pencher sur les valeurs relationnelles entretenues par les usagers des jardins de rue afin de mieux comprendre la signification et l'importance de ces espaces pour eux. Bien qu'un usager peut être à la fois une personne ayant une relation passive avec les jardins (tels que les passants par exemple) et une personne ayant une relation plus active avec ceux-ci (à travers l'aménagement de l'espace), ce mémoire ne s'intéresse qu'aux usagers actifs. Dans ce contexte, le terme « usager » réfère aux usagers actifs des jardins de rue. L'objectif général de ce mémoire est ainsi de mettre de l'avant les valeurs relationnelles des usagers envers ces infrastructures vertes urbaines (IVU) de proximité. Pour ce faire, le territoire étudié est celui de Rosemont-La Petite-Patrie, le seul arrondissement de Montréal où se situent des jardins de rue au sein de la ville et ayant un programme encadrant leur réalisation. Ce territoire d'étude est particulièrement pertinent grâce à son administration engagée envers l'environnement et l'appropriation citoyenne de l'espace public, et grâce à sa population et ses associations mobilisées envers les causes environnementales et sociales.

La question spécifique de recherche est la suivante :

- Quelles sont les valeurs relationnelles des usagers envers les jardins de rue de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie?

Une sous-question de recherche vise également à traiter plus particulièrement du défi que pose la distinction entre les différentes valeurs vis-à-vis de l'environnement. La question complémentaire peut se formuler ainsi :

- Comment distinguer les valeurs relationnelles des usagers avec les valeurs instrumentales et intrinsèques?

L'étude permettra d'accroître les connaissances sur les valeurs relationnelles envers les IVU de proximité afin de notamment mieux comprendre leur importance et leur signification pour les usagers. L'étude vise aussi à mieux saisir comment ces valeurs relationnelles se manifestent dans le discours des usagers et comment les distinguer des autres valeurs environnementales. Cette recherche s'intéresse aussi à ajouter aux connaissances existantes sur les jardins de rue et plus particulièrement sur l'expérience des usagers afin d'approfondir la compréhension concernant les manières dont la relation à cette IVU contribue au bien-être.

Le premier chapitre approfondira la problématique en se penchant sur les services écosystémiques culturels (SEC). Il abordera le manque de données sur les SEC et plus particulièrement les valeurs relationnelles des IVU de proximité. Ce chapitre va également souligner l'intérêt d'étudier les jardins de rue sous l'angle des valeurs relationnelles. Le deuxième chapitre fera le portrait du contexte géographique, social, économique et politique dans lequel s'insère l'étude en deux temps : à l'échelle de la ville (régional) et de l'arrondissement (local). Le troisième chapitre présentera l'article rédigé dans le cadre de cette recherche. L'article permettra de présenter plus précisément le cadre théorique employé, dont certaines notions au cœur du cadre analytique. Il développera également la méthodologie, les résultats et une brève discussion. La discussion de l'article abordera les différentes orientations des valeurs relationnelles, le rôle social des jardins de rue, puis les limites et perspectives de l'étude. Le dernier chapitre permettra de développer la discussion au sein de l'article afin de mettre de l'avant certaines pistes de recherche. Plus particulièrement, il abordera le lien entre les valeurs relationnelles envers les jardins de rue et différents aspects du bien-être, mettra en lumière comment la recherche permet de contribuer à la littérature sur l'identification des valeurs relationnelles, puis ouvrira la réflexion sur les facteurs pouvant influencer les valeurs relationnelles. Enfin, il permettra de souligner les retombées potentielles de l'étude sur le plan de la pratique professionnelle.

# Chapitre 1 - Problématique

## 1. Services culturels des infrastructures vertes urbaines : incompris sous certains angles

Les services écosystémiques culturels (SEC) des IVU sont moins bien compris que les autres services écosystémiques (SE), surtout au niveau de leur signification pour les citoyens. Cette incompréhension tire ses sources de leurs caractéristiques qui les distinguent des autres SE et qui les rendent parfois impossibles à évaluer monétairement.

### a. Co-production entre l'humain et les écosystèmes

Une caractéristique des services écosystémiques culturels (SEC) est que ceux-ci sont coproduits par l'interaction entre l'humain et les écosystèmes (Fish, Church, et Winter 2016), soient par des dynamiques sociales et écologiques (K. M. A. Chan, Satterfield, et Goldstein 2012). Pour que les bénéfices culturels soient obtenus par les humains, « *some transformation by human action or perspective that lies outside that ecosystem is needed* » (Haines-Young et Potschin 2018, 12). Ainsi, plusieurs auteurs soutiennent que ce sont les pratiques et expériences culturelles qui sont le mécanisme permettant de lier les bénéfices culturels au contexte biophysique. Fish, Church et Winter (2016) conceptualisent que ces pratiques sont : jouer et faire de l'exercice (temps de loisir impliquant des interactions physiques ou informelles entre humain et environnement naturel), créer et exprimer (temps de loisir défini par la construction consciente d'artefacts et de processus symboliques), produire et prendre soin (activités qui engagent les individus avec l'environnement dans le but de le conserver ou le gérer), puis recueillir et consommer (activités qui englobent des engagements passifs et actifs avec le monde naturel). Similairement, Russell et al. (2013) soutiennent que les bénéfices immatériels dérivés des interactions avec les écosystèmes sont obtenus à travers quatre manières différentes d'interagir avec le monde de manière consciente

ou inconsciente : connaître (interactions immatérielles qui naissent de la réflexion), percevoir (interaction ni proche ni tangible, souvent associée à l'information visuelle), interagir (interactions multisensorielles directes, physiques et actives) et vivre (interactions quotidiennes, répétitives, omniprésentes, volontaires ou involontaires avec un écosystème dans lequel on vit).

Puisqu'ils sont coproduits par les personnes et leur environnement, les SEC sont également spécifiques à leur lieu de production (*place-based*). Le contexte environnemental offre aux utilisateurs un cadre pour réaliser des activités et interagir avec un écosystème, et donne lieu à des expériences individuelles pour les personnes qui y sont exposées (Church et al. 2014; Haines-Young et Potschin 2018; Dickinson et Hobbs 2017). Ainsi, les SEC ne peuvent être « *replicated exactly elsewhere, since a different place would generate its own unique experiences for users.* » (Dickinson et Hobbs 2017, 184) La façon dont une société voit sa relation avec la nature (préoccupation éthique par rapport aux bonnes conduites envers la nature) et le jugement esthétique qu'elle va avoir envers ce qui est beau ou significatif en termes de paysage, espèce et processus naturel, est toujours spécifique au contexte. Ce sont les résultats des circonstances locales, de moments spécifiques et de lieux particuliers (Church et al. 2011). En effet, les structures et fonctions produites et soutenues par les écosystèmes existent indépendamment des besoins humains, mais les services qu'ils rendent incorporent tous des constructions sociales; il peut donc être difficile de distinguer ce qui est significatif indépendamment du contexte et de la culture locale (Daniel et al. 2012).

## **b. Lien entre les services écosystémiques culturels et les valeurs**

Une des dimensions importantes des services écosystémiques culturels (SEC) est le lien qu'ils entretiennent avec les valeurs, que ce soit les *held values* (valeurs détenues<sup>1</sup>) qui sont les idéaux de ce qui est souhaitable, les valeurs morales qui sont les notions de ce qui est bien et acceptable

---

<sup>1</sup> Traduction libre de la part de l'auteure. La traduction libre sera utilisée dans le reste du texte.



(de faire, de penser) de façon universelle, ou les *assigned values* (valeurs attribuées<sup>2</sup>) qui réfèrent à l'importance relative accordée à quelque chose (K. M. A. Chan, Satterfield, et Goldstein 2012).

Les valeurs détenues sont ce qui est important, désirable et préférable pour les individus et soutiennent leurs décisions, leur comportement et la façon dont ils interprètent et interagissent avec le monde (Dickinson et Hobbs 2017). Ce type de valeur inclut « *frugality, generosity, courage, obedience, responsibility, and fairness but also wisdom, happiness, freedom, equality, beauty, pleasure, and friendship* » (K. M. A. Chan, Gould, et Pascual 2018, A4). Par exemple, l'égalité envers les espèces peut être une valeur détenue envers l'environnement. Les valeurs morales, quant à elles, sont toutes les notions de ce qui est bon et acceptable d'une manière universelle et sont ainsi un guide de conduite permettant aux personnes de décider entre ce qu'il est bien ou mal de faire ou de penser. Ainsi, l'importance de la protection des ressources naturelles et les comportements favorisant cette protection peut être une valeur morale envers l'environnement. Les valeurs détenues et morales vont induire les préférences des individus et influencer leurs actions et leur prise de décisions (K. M. A. Chan, Satterfield, et Goldstein 2012). Elles influencent donc la manière dont les écosystèmes acquièrent un sens et une signification pour les gens, ce que les SEC permettent de mettre en lumière (Fish, Church, et Winter 2016). En effet, les lieux et les paysages acquièrent une signification sociale (individuelle et collective) au fur et à mesure qu'ils sont expérimentés à travers des pratiques culturelles chargées de sens et d'intentions (Winthrop 2014). D'ailleurs, la théorie de l'*embodiment* (ou cognition incarnée) soutient que tous les concepts humains sont une recombinaison d'expériences physiques que nous avons avec le monde, ce qui implique que « *the way in which we interact with our environment helps guide how we think and who we are* » (Russell et al. 2013, 467).

Les valeurs attribuées représentent l'importance relative d'un objet par rapport à d'autres objets pour un individu ou un groupe dans un contexte donné (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture 2019). Elles sont influencées par différents facteurs, tels que les valeurs détenues des personnes (Dickinson et Hobbs 2017), leur perception de l'objet et le

---

<sup>2</sup> Traduction libre de la part de l'auteure. La traduction libre sera utilisée dans le reste du texte.

contexte économique, environnemental et culturel. Par exemple, une personne peut attribuer une valeur à un lac ayant une qualité de l'eau supérieure à un autre. La valeur est ici rattachée à la différence dans la condition de la qualité de l'eau. Les services écosystémiques (SE) se voient le plus souvent attribuer une valeur monétaire, mais ce n'est pas toujours possible de faire de même pour les SEC. En effet, les bénéfices associés à la spiritualité, à la formation de l'identité ou le sentiment d'appartenance ne peuvent être quantifiés monétairement ou faire l'objet de transaction (Fish, Church, et Winter 2016; Milcu et al. 2013) et plusieurs valorisations de la nature ne sont pas utilitaires (Kirchhoff 2019; Winthrop 2014). Dans ce type de situation, la valeur monétaire attribuée risque de ne pas traduire les multiples façons dont un objet contribue au bien-être humain (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture 2019), voire déformer son sens fondamental (K. M. A. Chan, Satterfield, et Goldstein 2012). En d'autres mots, certaines valeurs détenues au niveau individuel ou collectif peuvent rendre difficile, voire impossible l'attribution d'une valeur monétaire à un objet ou sa substitution. Pourtant, la recherche sur les SEC s'est surtout penchée sur ceux pouvant être facilement quantifiés et monétisés tels que le loisir et l'écotourisme (Milcu et al. 2013).

### **c. Intangibilité et incommensurabilité**

Deux des caractéristiques des services écosystémiques culturels (SEC) sont leur intangibilité et leur incommensurabilité, ce qui rend leur évaluation difficile. Pour ce qui est de l'intangibilité, « *definitions which emphasise [cultural ecosystem services] as benefits such as sense of place, inspiration, knowledge or similar, exemplify immateriality* » (Dickinson et Hobbs 2017). En effet, les bénéfices mentaux, physiques et émotionnels des SEC pour le bien-être humain dépendent de l'évaluation de chaque individu et de chaque contexte culturel, ce qui renforce leur caractère intangible (Milcu et al. 2013). Par contre, certaines définitions cherchent à se détacher de cette caractéristique en faisant la distinction entre les services tangibles (les contextes environnementaux découlant de processus matériels) et les bénéfices intangibles qu'ils rendent possibles (Fish, Church, et Winter 2016; Church et al. 2011; Haines-Young et Potschin 2018).

Ensuite, les SEC sont souvent caractérisés comme étant incommensurables, soit qu'il n'existe pas de base commune de mesure ou de norme de comparaison avec d'autres entités (Dickinson et Hobbs 2017). L'incommunicabilité peut survenir lorsque les individus ne peuvent apprécier et attribuer une valeur à quelque chose sans l'expérimenter ou lorsqu'une valeur ou un compromis ne peut être attribué parce qu'une entité est vue comme irremplaçable (K. M. A. Chan, Satterfield, et Goldstein 2012). En effet, plusieurs valorisations de la nature ne sont pas utilitaires, vont à l'encontre d'une idée de valorisation basée sur les préférences ou sur un choix rationnel basé sur des compromis, et représentent plutôt des valeurs collectives et non substituables (Kirchhoff 2019; Winthrop 2014; K. M. A. Chan, Satterfield, et Goldstein 2012; Chiesura et de Groot 2003). Par exemple, les SEC et les bénéfices associés à certains milieux sont essentiels pour la survie de plusieurs communautés autochtones et rien ne pourrait compenser leur perte (Winthrop 2014; Milcu et al. 2013; K. M. A. Chan et al. 2011). Néanmoins, certains auteurs font la distinction entre ces bénéfices culturels intangibles et incommensurables comme le sentiment d'appartenance, et les biens culturels qui eux peuvent parfois être transigés à travers le marché et échangés à travers le marché comme les opportunités récréatives (Fish, Church, et Winter 2016; Church et al. 2014).

Cette difficulté dans l'évaluation des SEC est due au cadre théorique des services écosystémiques (SE) qui renvoie à une vision dichotomique de la nature : les écosystèmes ont une valeur en tant que simple moyen d'atteindre le bien-être humain ou en tant que fin en soi. La valeur attribuée à la nature est donc instrumentale ou intrinsèque. Cette dichotomie instrumentale-intrinsèque a guidé le débat dans les domaines de la conservation et de la gestion environnementale en favorisant des approches basées sur le marché telles que le paiement des SE, ou en incitant à la protection des zones naturelles sans intervention humaine (Arias-Arévalo, Martín-López, et Gómez-Baggethun 2017). Cette dichotomie a été vivement critiquée, puisqu'elle n'englobe pas la pluralité des relations que les personnes entretiennent avec leur environnement, dont celles non utilitaires et non monétisables. De plus, ce modèle entraîne une séparation entre les systèmes humains et naturels, mais plusieurs visions du monde conçoivent les humains comme faisant partie de la nature, notamment celles de plusieurs peuples et communautés autochtones (K. M. A. Chan et al. 2016).

## 2. Valeurs relationnelles : une nouvelle façon de valoriser les écosystèmes

### a. Définitions, origines, construction

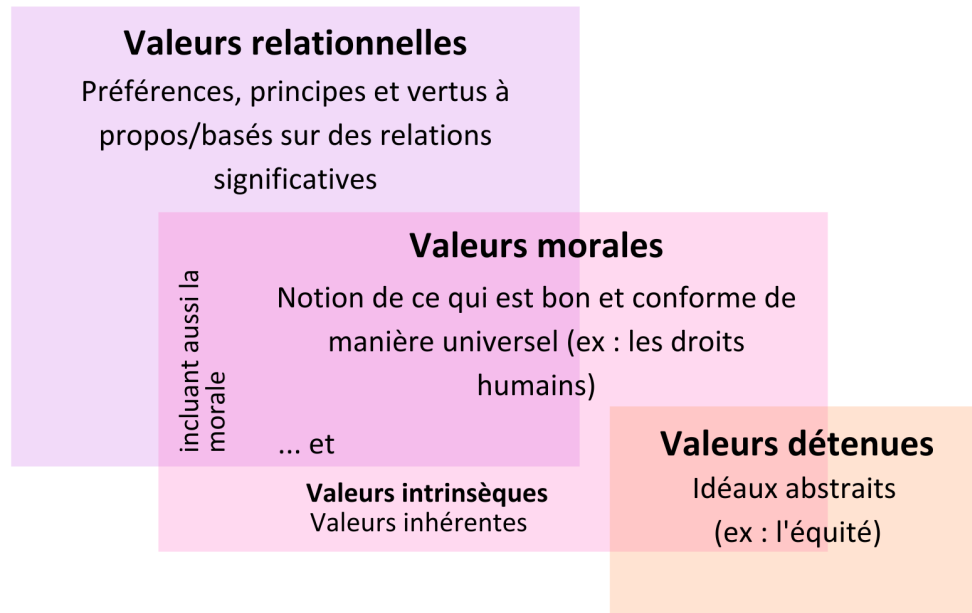
Afin de mieux prendre en compte la pluralité des relations que les personnes entretiennent avec les écosystèmes, les recherches dans le cadre de l'*Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services* (Pascual et al. 2017) ont rejeté la dichotomie entre les valeurs instrumentales et intrinsèques et ont conceptualisé un autre type de valorisation des écosystèmes : les valeurs relationnelles. Les valeurs relationnelles sont les préoccupations liées aux relations avec la nature et aux responsabilités des personnes envers cette dernière et envers les autres (Arias-Arévalo, Martín-López, et Gómez-Baggethun 2017; K. M. Chan, Gould, et Pascual 2018; Stenseke 2018). Elles incluent notamment les relations de réciprocité envers la nature (Jax et al. 2018) ou celles nourrissant l'identité individuelle ou collective (K. M. A. Chan et al. 2016).

Ce concept se trouve à l'intersection de diverses disciplines des sciences humaines et sociales. En effet, de nombreuses disciplines se sont intéressées aux relations entre l'humain et l'environnement. Ce concept prend racine dans les études paysagères (Stenseke 2018), l'écologie humaine (Keleman et al. 2018), la sociologie (Ishihara 2018), mais aussi les études religieuses, culturelles et éthiques, l'anthropologie, la psychologie, l'éducation environnementale, la géographie humaine, etc. (K. M. Chan, Gould, et Pascual 2018). Dans une revue de littérature sur les articles scientifiques portant sur la connexion entre les personnes et la nature, des auteurs ont démontré que les disciplines les plus représentées dans la littérature sont la psychologie (29,4%), les sciences sociales (21,4%), les disciplines environnementales (15,2%), le tourisme (10,4%), l'éducation (10,3%), l'aménagement (7%) et la santé (6,4%) (Ives et al. 2017).

Afin de bien définir les valeurs relationnelles, il s'agit de les différencier des autres types de valeurs. Ainsi, les valeurs relationnelles ne sont pas des valeurs détenues, puisqu'elles sont tournées vers un objet à valoriser. En effet, les valeurs détenues sont abstraites et portent sur les

modes de conduite, les états finaux ou les qualités qui pourraient être souhaitables, comme la générosité, la responsabilité ou l'équité. Ainsi, les valeurs relationnelles peuvent prendre la forme d'une valeur détenue, mais appliquée à une ou plusieurs choses par exemple l'égalité avec les autres espèces (K. M. Chan, Gould, et Pascual 2018). Tout comme K. M. Chan, Gould et Pascual (2018) l'ont fait dans leur article éditorial, ce mémoire propose que par souci de simplicité conceptuelle, les valeurs relationnelles et les valeurs détenues soient liées, mais distinctes.

Les valeurs relationnelles se trouvent toutefois à l'intersection entre les valeurs morales et attribuées. Ainsi, les valeurs relationnelles peuvent être morales lorsqu'elles réfèrent à des notions qui s'appliquent universellement comme la responsabilité de mitiger ses impacts sur la nature, par exemple. Toutefois, contrairement aux valeurs intrinsèques qui sont aussi morales, la valeur n'est pas inhérente à l'objet valorisé. Dans le même ordre d'idée, selon K. M. Chan, Gould, et Pascual (2018), les valeurs relationnelles peuvent représenter ce que les personnes trouvent significatif à propos de la nature; la valeur ne découle pas de ce que la nature leur apporte, mais plutôt de principes moraux. Cela est le cas des responsabilités envers la nature et envers les autres, c'est-à-dire que prendre soin de la nature et des autres humains en relation avec la nature est vue comme significatif et important d'un point de vue éthique (Jax et al. 2018; West et al. 2018; Baker et al. 2021). Les valeurs relationnelles ne sont toutefois pas toutes morales, puisque certaines d'entre elles « *are only intended for private application [...]. For example, we may see regular outdoor recreation as a private virtue—a commitment to ourselves* » (K. M. Chan, Gould, et Pascual 2018, A4); il s'agit d'une valeur relationnelle (application privée), mais non d'une valeur morale (application universelle). La figure 1 permet de montrer le chevauchement entre les valeurs relationnelles et les valeurs morales, mais aussi de distinguer les valeurs relationnelles des valeurs détenues et intrinsèques.



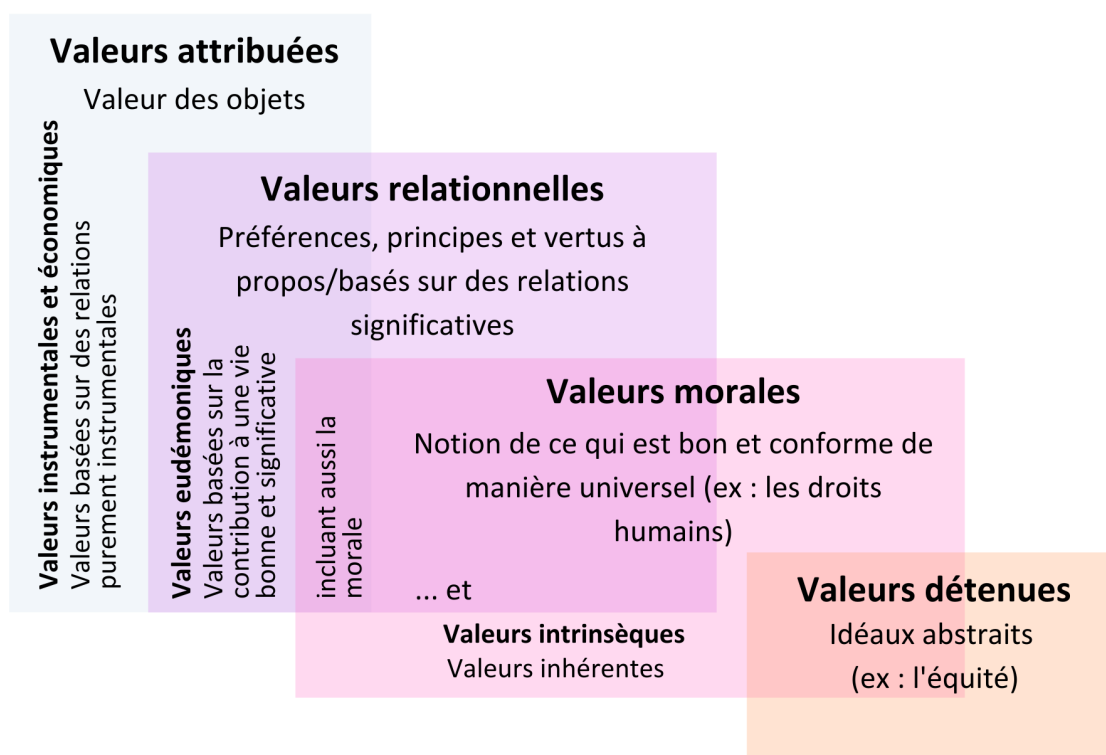
**Figure 1.** – Le chevauchement des valeurs relationnelles et des valeurs morales  
Eva Doan-Lavoie (2023), inspirée de Chan, Gould et Pascual (2018)

Les valeurs relationnelles peuvent aussi représenter la valeur de la nature pour les personnes, soit ce que la nature (ou une partie de la nature) leur apporte. En effet, les valeurs relationnelles sont intimement liées au concept de l'« eudaimonia » qui réfère à vivre une vie bonne et significative (K. M. Chan, Gould, et Pascual 2018; Knippenberg et al. 2018). Puisque les bonnes relations sont importantes pour vivre une bonne vie, la relation à la nature peut donc être une partie intégrante d'une vie satisfaisante et épanouissante (Knippenberg et al. 2018). En effet, un espace vert peut être un contexte significatif de connexion avec la nature et avec les autres personnes, ainsi qu'une source d'expression identitaire. Le contact avec la nature peut aussi favoriser le développement personnel, la santé et la guérison des personnes (Knippenberg et al. 2018). Puisqu'il s'agit de la valeur de la nature pour le bien-être des personnes, les valeurs relationnelles eudémoniques sont donc des valeurs attribuées. Toutefois, il ne s'agit pas de valeurs instrumentales, puisque la relation est importante et a une signification. K. M. Chan, Gould, et Pascual 2018 (p. A4) expliquent :

*« The key point here is theoretical substitutability: if the value of a thing is in principle substitutable, and the relationship is merely a means to an end, the thing is valuable*

*instrumentally [...]. Insofar as the relationship takes on its own meaning as more than a means to an end, the thing is not wholly substitutable and the value is also relational. [...] [We] propose maintaining 'eudaimonic values' as a concept distinct from instrumental values, reserved for relationships wherein the thing is not entirely substitutable [...]. »*

La figure 2 permet de distinguer les différents types de valeurs et de voir leur chevauchement<sup>3</sup>.



**Figure 2.** – Le chevauchement des valeurs relationnelles avec les valeurs morales et attribuées

Eva Doan-Lavoie (2023), inspirée de Chan, Gould et Pascual (2018)

Toutefois, puisque toutes les valeurs envers l'environnement découlent d'un processus relationnel (K. M. Chan, Gould, et Pascual 2018), un des défis relevés dans la littérature pour

<sup>3</sup> Les figures 1 et 2 servent à illustrer de manière visuelle les différents types de valeurs ainsi que leur chevauchement. Il ne s'agit pas d'une représentation graphique permettant de tirer des conclusions concernant le degré de relation entre les concepts.

opérationnaliser le concept est la difficulté de différencier les valeurs relationnelles des valeurs instrumentales. L'étude quantitative de See et al. (2020) a d'ailleurs mis en lumière cette difficulté dans leur étude : les valeurs relationnelles et les valeurs instrumentales étaient souvent indistinguables les unes des autres pour les répondants. Il s'agit donc d'un grand défi dans l'opérationnalisation de ce concept.

### **b. Application du concept pour l'aménagement et la gestion des infrastructures vertes urbaines**

Le concept de valeur relationnelle a un grand potentiel d'application pour les décideurs, gestionnaires et professionnels de l'aménagement cherchant à mieux planifier et gérer les infrastructures vertes urbaines (IVU). En effet, l'étude de De Vos et al. (2018) sur les valeurs relationnelles envers la nature dans le contexte des espaces verts protégés a mis en lumière que des recherches dans de nombreux domaines se trouvent à l'intersection de ce concept, mais ne l'utilisent pas de manière explicite. Le concept de valeurs relationnelles peut être employé pour différentes raisons telles que : favoriser la bonne gestion environnementale et la conservation, l'acceptabilité sociale lors des projets d'aménagement, l'accès aux espaces verts et la justice environnementale, les comportements pro-environnementaux, les expériences positives des personnes avec la nature, puis leur bien-être (De Vos, Joana, et Dirk 2018).

Identifier les valeurs relationnelles des personnes et des communautés afin de soutenir la prise de décision et les politiques d'aménagement permettrait de réaliser des projets plus durables et de gérer les écosystèmes urbains de manière plus holistique. En effet, comprendre les valeurs relationnelles et leur provenance signifie prendre en compte les expériences et connaissances locales spécifiques des personnes et des communautés, leurs valeurs et leurs motivations (Kreitzman et al. 2022). Se focaliser sur les significations envers un écosystème permet de comprendre les raisons pour lesquelles celui-ci est important pour les personnes (Tadaki, Sinner, et Chan 2017). Lorsque les politiques ne prennent pas en compte les valeurs relationnelles des



parties prenantes, cela peut entraîner des lacunes notamment dans les efforts de conservation de la biodiversité (Allen et al. 2018).

De plus puisque les services écosystémiques (SE) peuvent être produits simultanément par les mêmes composants du système et sont souvent interdépendants (Daniel et al. 2012; Milcu et al. 2013; Fish, Church, et Winter 2016), prendre en considération les valeurs relationnelles permet de gérer simultanément les autres bénéfiques générés par les écosystèmes à une échelle « *that is easily recognized and understood by humans* » (Andersson et al. 2015, 166). Ces valeurs sont souvent celles qui sont les plus rapidement perçues par les individus et les communautés. Contrairement aux autres SE soutenant les villes, elles ne requièrent pas une compréhension avancée des processus écologiques et de leur impact sur le bien-être humain pour être appréciées. Elles sont perçues et appréciées directement et localement par les individus et les communautés, et ce même s'ils n'ont ni connaissances en écologie ni équipement de mesure (Daniel et al. 2012; Andersson et al. 2015).

Prendre en compte les valeurs relationnelles dans la planification et l'aménagement des IVU permettrait d'intervenir de manière à favoriser l'acceptabilité sociale et la pérennité de ces infrastructures. En effet, les changements sur le plan écologique peuvent avoir des conséquences négatives sur la manière dont les communautés perçoivent et valorisent l'espace (Andersson et al. 2015), puis affecter leur état mental et physique, leur santé et leur sentiment de sécurité (Millennium Ecosystem Assessment (Program) 2005). L'étude de Holmes et al. (2022) a d'ailleurs mis en lumière que les désaccords entre les personnes ou entre les communautés sur les projets visant à modifier le paysage d'une manière environnementale ou sociale reposent souvent sur des valeurs et des relations divergentes avec celui-ci. De plus, lorsque les valeurs relationnelles des communautés divergent des programmes et politiques d'aménagement, cela peut entraîner des résistances et de l'insatisfaction (Yuliani et al. 2021). La prise en compte des valeurs relationnelles dans la gestion environnementale et l'aménagement des IVU pourrait ainsi aider à anticiper et à résoudre les conflits potentiels.

Puisque les expériences valorisées répétées avec les infrastructures vertes urbaines « *make them meaningful to people* » (Andersson et al. 2015, 166), cela ouvre la porte à leur engagement pour les protéger, les maintenir et les pérenniser. S'engager dans une relation de partenariat et de soin avec la nature, mais aussi les autres relations prisées avec la nature qui sont centrales pour vivre une vie épanouissante permettent d'inspirer et de cristalliser les actions de conservation et d'intendance (Knippenberg et al. 2018; West et al. 2018). Des valeurs telles que l'appréciation esthétique ou l'attachement à l'espace, par exemple, peuvent motiver les personnes à en apprendre plus sur la nature et à réaliser des actions pour en prendre soin et la protéger (Andersson et al. 2015).

Déceler les valeurs relationnelles des personnes et communautés envers les IVU ainsi que comprendre les déterminants de ces valeurs pourrait permettre de rendre leur aménagement plus efficace pour le bien-être et la qualité de la vie des communautés locales. Russell et al. (2013) indiquent dans leur étude que l'expérience de la nature permet de remplir les dix composantes clefs du bien-être : la santé physique, la santé mentale, la spiritualité, la certitude et le sentiment de contrôle et de sécurité, l'apprentissage et les capacités, l'inspiration et l'épanouissement de l'imagination, le sentiment d'appartenance à l'espace, le sentiment d'appartenance à une communauté, l'identité et l'autonomie, puis le bien-être subjectif global. Dans le même ordre d'idée, Jennings, Larson, et Yun (2016) font un lien entre les interactions valorisées avec les IVU et les déterminants sociaux de la santé, dont plusieurs rejoignent les composantes du bien-être de Russell et al. (2013). Dans leur étude de cas sur la relation entre les personnes et un écosystème marin protégé, Baker et al. (2021) ont montré que les valeurs relationnelles envers cet écosystème permettaient de nourrir le bien-être à travers notamment la cohésion sociale, la réciprocité et l'autodétermination.

### **3. Des infrastructures vertes urbaines négligées dans la recherche sur les valeurs relationnelles**

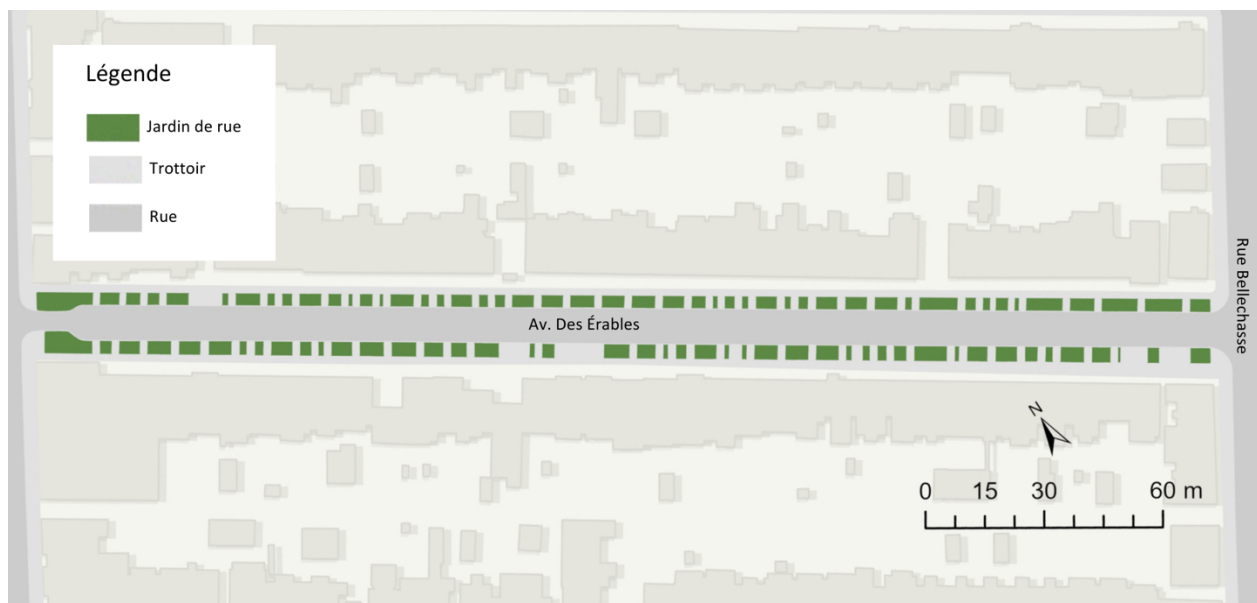
#### **a. Manque de données empiriques sur les infrastructures vertes urbaines de proximité**

De plus en plus de chercheurs ont tenté d'appliquer le concept des valeurs relationnelles dans différents contextes à travers des études de cas. La majorité des études de cas se sont penchées sur les milieux agricoles. Les études de Chapman et Deplazes-Zemp (2023), Holmes et al. (2022), ou Lees et al. (2023), en sont quelques exemples. D'autres études ont également porté sur les milieux sylvicoles, telles que celles de Kreitzman et al. (2022) et Yuliani et al. (2021). Les chercheurs ont également permis de mettre en lumière les valeurs relationnelles des communautés envers les milieux naturels protégés tels que les milieux côtiers et marins (Baker et al. 2021) et les forêts (Shishany et al. 2022).

Très peu d'études de cas ont porté sur des infrastructures vertes urbaines (IVU). Deux études de cas se sont penchées sur des parcs d'intérêt régionaux, soient celles de See et al. (2020) et Brill, Anderson, et O'Farrell (2022). Les parcs étudiés dans les deux études étaient d'ailleurs des espaces verts protégés ou voués à la conservation. D'autres études de cas ont plutôt cherché à mettre en lumière les valeurs relationnelles envers les IVU de manière générale dans un même contexte régional, telles que les études de Saito, Hashimoto, et Basu (2022) et Ono, Boyd, et Chan (2023). Il y a par conséquent un manque de données empiriques concernant les IVU et surtout celles agissant à l'échelle locale. Pourtant, étudier ce type d'IVU aurait un grand intérêt puisque celles-ci s'insèrent directement dans le milieu de vie des populations et peuvent fournir des bienfaits au quotidien. En effet, les IVU à l'échelle du quartier permettent aux personnes d'interagir de manière fréquente avec les écosystèmes urbains. Ces interactions fréquentes pourraient permettre aux personnes de développer des relations particulières avec ces IVU qui risquent d'être différentes qu'avec les IVU présentées à l'échelle régionale et fréquentées de manière plus occasionnelle.

## b. Jardins de rue : un rapport à l'espace particulier pour les usagers

Les jardins de rue sont des infrastructures vertes urbaines (IVU) de proximité à l'échelle de la rue. Ce sont des espaces verts linéaires en bordure de trottoir. L'espace est verdi tout le long du tronçon, mais il y a parfois des interruptions afin de laisser des espaces de passage pour accéder à la rue à partir du trottoir ou vice-versa. La figure 3 montre la forme urbaine typique d'un jardin de rue dans l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie à Montréal et les figures 4 à 8 illustrent le type d'aménagement au sein de ces IVU. Les jardins de rue sont intéressants à étudier sous l'angle des valeurs relationnelles pour plusieurs raisons. D'abord, il s'agit d'une IVU agissant à une très petite échelle. Les usagers jardinent directement à l'avant de leur domicile ou au sein du même tronçon de rue. Les usagers interagissent donc avec les jardins de rue de manière quotidienne, que cela soit une interaction consciente telle que l'aménagement de l'espace ou inconsciente telle que simplement se déplacer sur la rue et voir les jardins. Il s'agit également d'un espace public; les usagers doivent suivre la réglementation en vigueur qui s'applique pour leur aménagement, ce qui risque d'affecter leur relation à l'espace de diverses façons, par exemple dans le choix des végétaux ou le design de l'espace.



**Figure 3. –** Forme urbaine typique d'un jardin de rue

Eva Doan-Lavoie (2023) ; World Topographic Map, ArcGIS (2023)



**Figure 4.** – Passages et support à vélo au sein d'un jardin de rue  
Eva Doan-Lavoie (2023)



**Figure 5.** – Un croque-livre au sein d'un jardin de rue  
Eva Doan-Lavoie (2023)



**Figure 6. –** Un design personnalisé au sein d'un jardin de rue  
Eva Doan-Lavoie (2023)



**Figure 7. –** Un passage piéton formalisé par les usagers  
Eva Doan-Lavoie (2023)



**Figure 8. –** Un jardin de rue luxuriant

Eva Doan-Lavoie (2023)

Les jardins de rue font aussi compétition avec d'autres usages que le jardinage. En effet, les jardins de rue se trouvent à l'interface entre le trottoir et la voirie qui sont des espaces de passage, mais aussi d'arrêt pour les cyclistes, piétons et conducteurs de véhicules motorisés. D'autres usages tels que la collecte des déchets peuvent faire concurrence au jardinage. Les jardins de rue sont aménagés et entretenus collectivement par les riverains. Puisqu'il s'agit d'un espace partagé entre voisins, les limites d'appropriation sont floues. Puisque les jardins de rue sont des initiatives communautaires d'appropriation de la rue à travers le jardinage, toutes ces caractéristiques font que les usagers risquent d'avoir un rapport à l'espace différent qu'avec d'autres IVU publiques de proximité telles que les parcs, ou encore avec des IVU où les usagers jardinent telles que les jardins privés ou communautaires. Pour toutes ces raisons, la relation des usagers avec les jardins de rue ainsi que la signification de ces jardins pour les usagers risquent d'être pertinentes à étudier.

Des études ont mis en lumière des facteurs sociaux (individuels et collectifs) et environnementaux influençant d'une part les comportements en matière de jardinage et de l'autre les

caractéristiques de ces IVU. En termes de facteurs sociaux individuels, les caractéristiques sociodémographiques, les expériences, les connaissances (Pauli et al. 2020; Guerrero-Leiva, Cerda, et Bidegain 2021), les valeurs et les croyances (A. J. Marshall, Grose, et Williams 2020; Pauli et al. 2020) des jardiniers sont tous des facteurs d'influence. Un exemple serait qu'avoir des enfants influence le choix de plantes et la manière d'utiliser le jardin (Pauli et al. 2020). Un autre serait que les souvenirs et expériences de jeunesse en matière de nature et de jardinage jouent un rôle dans l'intérêt envers le jardinage et les pratiques associées (Pauli et al. 2020). De plus, les connaissances préalables sur les végétaux ou encore un fort sentiment de responsabilité morale envers l'environnement peuvent aussi influencer les motivations et les comportements des jardiniers, ainsi que leur choix dans l'aménagement de leur jardin (Pauli et al. 2020).

Pour ce qui est des facteurs sociaux partagés collectivement, l'assistance des gouvernements locaux à travers des guides, ateliers, sites Web et autres outils d'information (Pauli et al. 2020) ou encore les certifications et récompenses décernées par la municipalité (Hunt et al. 2022), influencent grandement les résidents à verdir les bordures de trottoirs. Pour ce qui est des facteurs environnementaux, la végétation existante ou la forme urbaine (Hunter et Brown 2012; A. J. Marshall, Grose, et Williams 2019) ont été soulignées comme ayant une influence sur le comportement, les motivations et les préférences des jardiniers, puis sur leur manière d'aménager ces IVU. Par exemple, lorsque la végétation existante n'est pas attrayante du point de vue du résident, celui-ci est plus à même de vouloir l'aménager afin de le rendre plus esthétique (Pauli et al. 2020). Plusieurs études (Hunter et Brown 2012; A. J. Marshall, Grose, et Williams 2019; 2020; Hunt et al. 2022) ont également souligné un mimétisme social et un effet de concentration du verdissement des espaces en bordure de trottoir par les résidents, ce qui donne à supposer que les normes sociales, mais aussi l'influence des caractéristiques de l'environnement influencent les comportements de jardinage.

Le rôle écologique et social du verdissement citoyen des bordures de rue et de trottoirs est également de plus en plus reconnu par les différentes parties prenantes ayant un intérêt ou une influence sur ces espaces et leur végétation, comme les décideurs, aménagistes, militants



écologiques, entre autres (Ligtermoet E. et al. 2021; Ligtermoet et al. 2022). En effet, les routes et les rues forment un vaste réseau ayant des impacts environnementaux et sociaux négatifs, tels que la fragmentation des espaces naturels, la pollution lumineuse et sonore, la pollution de l'air et de l'eau, une faible valeur esthétique, etc. (Phillips et al. 2020). Néanmoins, à travers leur aménagement, les espaces verts en bordure des rues offrent une opportunité pour mitiger ces impacts négatifs et avoir des impacts environnementaux, économiques et sociaux positifs. Ces espaces végétalisés peuvent être aménagés afin de favoriser les services écosystémiques (SE) en milieu urbain. Ils peuvent notamment soutenir la biodiversité locale (Pauli et al. 2020), diminuer la chaleur ambiante, les risques d'inondations, mais aussi augmenter l'esthétisme du quartier, la valeur des propriétés et le bien-être psychologique des personnes (O'Sullivan et al. 2017; Phillips et al. 2020).

Les résidents apprécient ces IVU de différentes manières : pour l'expérience politique qu'elles permettent à travers une gestion démocratique et participative de l'aménagement de la ville, mais aussi en tant qu'espace de relaxation et de socialisation favorisant la cohésion sociale, l'esprit de communauté, l'apprentissage, l'embellissement de l'espace et la biodiversité (Hsu 2019; Deschamps 2019; Pauli et al. 2020; Bach et McClintock 2021). La manière d'aménager cet espace peut également favoriser le sentiment de sécurité des passants et des usagers face à la rue, ainsi que créer un espace ludique pour les enfants (Hsu 2019; Pauli et al. 2020). Cette pratique de jardinage peut aussi nourrir le sentiment d'appartenance à l'espace, la connexion à la nature et l'inspiration, tout en favorisant les comportements écologiques (Pauli et al. 2020; Hunt et al. 2022).

Dans leur étude, Pauli et al. (2020) soulignent aussi le fait que les jardiniers ayant confiance dans leurs connaissances des politiques et programmes publics, puis ayant le soutien de leur municipalité, font de grands ambassadeurs du changement communautaire. Ceux-ci vont donc « *amplify accessible policy communication materials [...], help socialise the value of verge transformation, and reinforce gardener confidence that they are sharing accurate and timely information to novice and established gardeners* » (Pauli et al. 2020, 38). Dans le même ordre

d'idée, Bach et McClintock (2021), expliquent que l'implication des résidents dans le verdissement de la rue offre un potentiel de transformation de l'espace dans son fonctionnement : la rue devient un espace politique où les résidents participent à élaborer un imaginaire contre-hégémonique tout en acquérant des compétences en autogestion collective.

Néanmoins, la végétation peut également avoir des conséquences négatives pour les personnes, puisque certaines plantes peuvent produire des allergènes, endommager et perturber les infrastructures, et il peut y avoir des perceptions sociales négatives lorsque les aménagements sont peu entretenus (Phillips et al. 2020; Ligtermoet et al. 2022). D'où l'importance de comprendre les perceptions des résidents envers ces espaces afin de mieux encadrer leur développement.

# Chapitre 2 – Contexte de l'étude

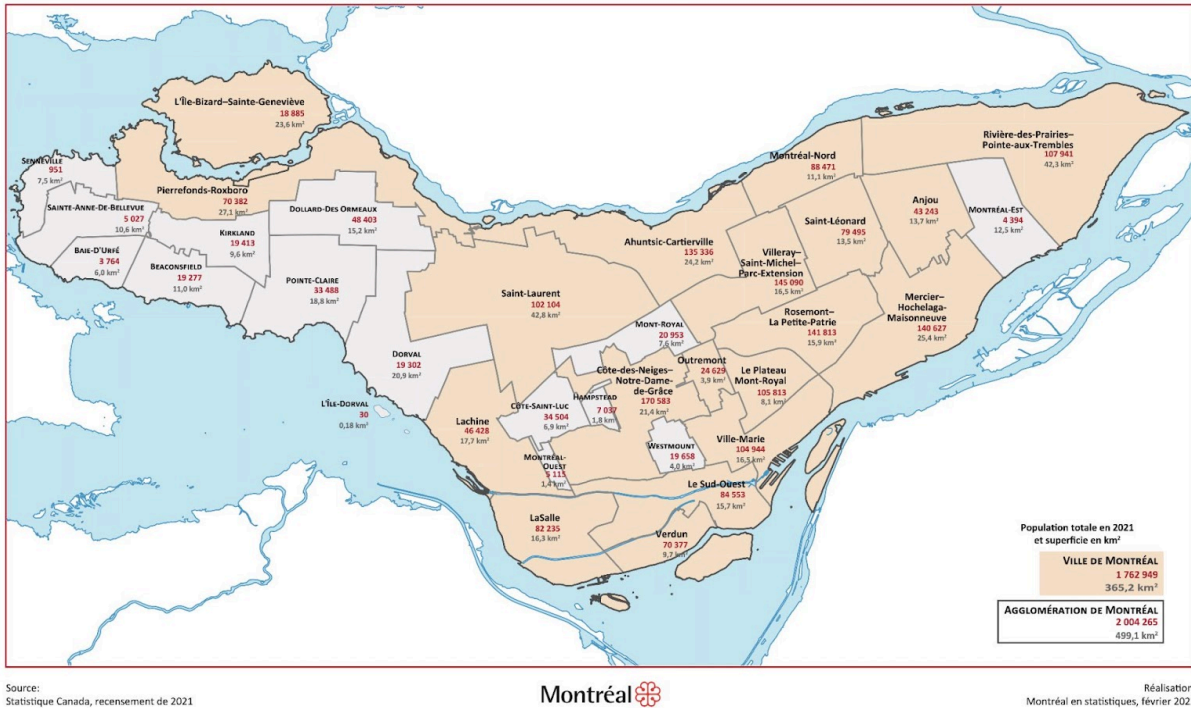
## 1. Montréal

### a. Une ville à plusieurs paliers décisionnels

Montréal est la deuxième ville la plus peuplée au Canada (Moreau 2021). Elle a obtenu le statut de métropole de la province du Québec en 2017 (Gouvernement du Québec 2023). Elle compte 1 762 949 habitants sur un territoire de 364,74 kilomètres carrés (Statistique Canada 2021). La Ville de Montréal est l'une des 16 municipalités liées de l'agglomération de Montréal où elle est la ville centrale. L'agglomération est située sur l'île de Montréal et bordée par le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Prairies. La Ville de Montréal est composée de 19 arrondissements avec qui elle partage des pouvoirs et des responsabilités sur son territoire (Figure 9). La Ville centre agit sur l'ensemble du territoire de la ville de Montréal et les arrondissements agissent au niveau local. La Ville de Montréal agit à travers son conseil municipal qui exerce des compétences notamment sur le plan d'urbanisme, l'environnement, les ententes gouvernementales (Gagnier, Guay et Biron 2017; Ville de Montréal s. d.). L'organisation municipale comprend également un conseil d'agglomération qui a des compétences sur tous les services en commun sur le territoire de l'agglomération (soit toutes les municipalités sur l'île de Montréal), tels que le transport collectif ou le schéma d'aménagement et de développement, etc. (Gagnier, Guay et Biron 2017). Chaque arrondissement comprend également un conseil qui agit sur les enjeux locaux sur son territoire tels que l'urbanisme, la culture, la voirie locale, etc. (Gouvernement du Québec 2023).

Au niveau des infrastructures vertes, les arrondissements exercent leurs compétences sur tous les parcs et autres espaces verts situés sur leur territoire, excepté ceux identifiés dans la Charte de la Ville de Montréal et dans le Décret concernant l'agglomération de Montréal. En effet, certains parcs d'intérêt régional tels le parc Lafontaine ou le parc Jarry entre autres relèvent des compétences de la Ville et d'autres tels que les parc du Mont-Royal, Jeanne-Mance et Jean-Drapeau relèvent des compétences de l'agglomération (Gouvernement du Québec 2023). Tous

les parcs locaux, les arbres de rue, les jardins communautaires, etc., sont gérés par les arrondissements.



**Figure 9. – Agglomération de Montréal : arrondissements et villes liées**

Ville de Montréal. 2021. Population totale et superficie des arrondissements de Montréal et des villes liées, Agglomération de Montréal, 2021. Montréal en statistique.

[https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL\\_STATS\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/CARTE\\_POPULATION%20ET%20SUPERFICIE%202021.PDF](https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/CARTE_POPULATION%20ET%20SUPERFICIE%202021.PDF)

## **b. Une Ville engagée envers l’environnement, le bien-être et la participation citoyenne**

La Ville de Montréal est engagée envers l’environnement, mais aussi envers le bien-être de sa population à travers ses diverses actions visant à lutter contre les changements climatiques, à adapter la ville face à leurs effets et la rendre résiliente, puis à protéger et augmenter la biodiversité. Notamment, elle fait partie de réseaux tels que le C40 *Cities Climate Leadership*

*Group*, ICLEI – *Local Governments for Sustainability* et celui du *100 Resilient Cities*. En 2022, Montréal a également accueilli la Conférence des Nations Unies sur la biodiversité (COP 15). Son engagement environnemental se traduit également par de nombreuses politiques et plans.

Voici quelques exemples de documents stratégiques portant sur la lutte aux changements climatiques, l'adaptation et la résilience :

- La Ville a réalisé trois plans de développement durable depuis 2010. Son Plan climat 2020-2030 poursuit les actions du dernier plan de développement durable 2015-2020. Ce plan vise entre autres à rendre la ville carboneutre d'ici 2050, à créer des milieux de vie durables et résilients ainsi que saisir et décupler les opportunités de verdissement (Ville de Montréal 2020c);
- Le Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020 a été réalisé afin de faire le point sur les risques climatiques encourus ainsi que mettre en place des actions pour y faire face (Ville de Montréal 2015);
- La stratégie montréalaise pour une ville résiliente est un plan d'action sur 5 ans cherchant quant à elle à augmenter la capacité de la communauté montréalaise à résister, s'adapter et continuer à évoluer dans un contexte de changements climatiques (Ville de Montréal 2018d);
- Montréal 2030 est un plan d'action stratégique sur 10 ans visant à relever les enjeux climatiques et sanitaires du futur. Le plan se décline à travers quatre champs d'action : accélérer la transition écologique ; améliorer la solidarité, l'équité et l'inclusion ; accroître la démocratie et la participation ; développer l'innovation et la créativité. Les actions se déploient à l'échelle régionale, locale et humaine (Ville de Montréal 2020b).

Dans les mêmes visées, mais axés plus spécifiquement sur la biodiversité, voici quelques exemples de plan et politiques adoptées par la Ville :

- La Politique de l'arbre de Montréal a été adoptée en 2005 et vise à assurer le maintien et le développement de la canopée montréalaise (Ville de Montréal 2005);

- La Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels de 2004 identifie les zones prioritaires de protection et de conservation et propose des interventions et un processus d'aménagement impliquant la concertation des populations locales (Ville de Montréal 2004);
- Le Plan d'action canopée 2012-2021 cherche à augmenter l'indice de canopée sur le territoire de l'agglomération en se dotant d'objectifs de plantation sur les domaines publics et privés et en nouant des partenariats (Ville de Montréal 2012);
- Le Plan nature et sport est une déclinaison du Plan Montréal 2030 et vise à protéger, mettre en valeur et augmenter les espaces verts et bleus sur son territoire. Cet objectif se décline en plusieurs cibles telles que planifier un réseau de corridor vert à travers la ville ou encore augmenter la plantation d'arbres, entre autres (Ville de Montréal 2022a);
- Montréal : territoire de biodiversité par la protection des pollinisateurs 2022-2027 est un plan d'action visant notamment à protéger les habitats des pollinisateurs et les connecter notamment en créant de nouveaux habitats (Ville de Montréal 2022b).

Un des objectifs qui revient de manière constante au sein de ces différents plans, politiques et stratégies est le verdissement à travers la protection, la mise en valeur, la connexion et l'augmentation des espaces verts à Montréal. Le verdissement à toutes les échelles territoriales, du local au régional, est vu comme une des solutions essentielles pour lutter contre les changements climatiques, augmenter la résilience montréalaise et le bien-être des populations urbaines ainsi que favoriser la biodiversité. Cela se décline dans des objectifs de plantation d'arbres et de plantes indigènes, de création de parcs, de création de nouvelles aires protégées, etc. L'implication des arrondissements et des quartiers, ainsi que différents partenaires publics et privés, est sollicitée pour permettre l'opérationnalisation de ces documents stratégiques. Notamment, la Ville requiert la participation des entreprises privées, des chambres de commerce, des organisations non gouvernementales locales, des institutions, etc.

La Ville témoigne également d'une volonté d'impliquer les citoyens dans l'opérationnalisation de ces plans stratégiques. Par exemple, le Plan climat 2020-2030 interpelle directement les citoyens

dans son chantier sur la mobilisation de la communauté montréalaise, qui cherche notamment à accroître la collaboration entre les arrondissements et la population, la participation publique et les initiatives citoyennes de transition écologique. Les citoyens sont vus ici comme des parties prenantes du changement (Ville de Montréal 2020c). Similairement, Montréal 2030 appelle également à la collaboration avec les citoyens pour s'assurer de respecter leurs besoins et leurs aspirations. Les processus démocratiques, la participation et l'engagement des citoyens sont donc de mise (Ville de Montréal 2020b). La participation des citoyens est aussi un objectif clef pour augmenter la canopée urbaine dans le Plan d'action canopée 2012-2021 à travers des objectifs de plantation d'arbres sur les terrains résidentiels (Ville de Montréal 2012). La politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels établit également une démarche de concertation pour mener des projets de conservation et mise sur la participation et la sensibilisation citoyenne pour la réussite de sa mise en œuvre (Ville de Montréal 2004). Les citoyens sont ainsi vus comme des partenaires importants par la Ville pour mettre en œuvre ses objectifs.

De manière générale, les citoyens sont de plus en plus sollicités par la Ville pour participer aux processus décisionnels depuis le début des années 2000. Cela est dû entre autres à une demande sociale de plus en plus accrue envers la participation citoyenne dans la gestion municipale (Bacqué et Gauthier 2011). Historiquement, les mouvements sociaux revendiquant la participation citoyenne dans les projets d'aménagement à Montréal débutent dès le milieu du XIXe siècle et sont de plus en plus marqués à partir des années 1960. Le premier Bureau de consultation de Montréal (BCM) est créé en 1986 afin de présenter les projets de la Ville aux citoyens et obtenir leurs opinions (Brabant 2022), mais est rapidement aboli après un changement dans l'administration municipale. Toutefois, face aux mécontentements dans le milieu communautaire, une commission mise en place par la Ville conseille de mettre sur place un office de consultation inscrit dans la Charte de la Ville de Montréal. En 2002, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) voit le jour et est inscrit à la Charte de la Ville de Montréal (Brabant 2022). À travers l'OCPM, les citoyens sont non seulement consultés, mais

peuvent aussi s'engager activement en proposant des projets depuis 2010 (Office de consultation publique de Montréal s. d.).

## **2. Rosemont-La Petite-Patrie**

### **a. Contexte géographique, économique et social**

Le territoire plus spécifique à l'étude est l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie (RPP). Cet arrondissement de Montréal a un territoire d'une superficie de 15,9 kilomètres carrés (Ville de Montréal s. d.). L'arrondissement est bordé principalement par les rues Jean-Talon au nord, par une des voies de chemin de fer du Canadien Pacifique à l'ouest, à la rue Sherbrooke au sud et à la rue Lacordaire à l'est (Figure 10). RPP est un arrondissement plutôt central de la ville de Montréal s'étendant vers l'est de la ville. L'arrondissement est composé de différents quartiers à l'identité particulière due à leur histoire, leurs enjeux territoriaux spécifiques ou encore leur organisation sociale et communautaire (Ville de Montréal 2014c). Ces quartiers sont le Vieux-Rosemont, le Technopôle Angus, la Petite Italie, Marconi-Alexandra, La Petite-Patrie et la Cité-Jardin (Ville de Montréal s. d.). L'arrondissement est également découpé en quatre districts électoraux, soient : Marie-Victorin, Vieux-Rosemont, Étienne-Desmarreau et Saint-Édouard (Ville de Montréal 2023c). L'arrondissement compte 100 parcs et espaces verts et neuf jardins communautaires (Ville de Montréal s. d.). Des parcs notables au sein de l'arrondissement sont le parc Molson, le parc Maisonneuve et le parc Père Marquette.





**Figure 10.** – Délimitation de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie

Eva Doan-Lavoie (2023) ; données ouvertes de la Ville de Montréal (2013 ; 2020 ; 2022)

RPP est le 2e arrondissement le plus peuplé de la ville de Montréal avec ses 141 813 habitants (Ville de Montréal s. d.). La portion centre de l'arrondissement est la plus densément peuplée en comparaison avec l'Est qui est la moins dense (Ville de Montréal 2018a). Cela est dû à la différence dans la forme urbaine des deux secteurs : l'Ouest et le centre de RPP se caractérisent par ses logements de type plex (2 à 5 logements), alors que l'est de l'arrondissement a une plus grande proportion de maisons unifamiliales que le reste du territoire (Ville de Montréal 2014b). 70% des ménages sont locataires et la population a un revenu moyen de 48 349 \$ (Ville de Montréal s. d.). La population présente également un haut taux d'éducation, puisque plus de 67% des personnes de 25 à 64 ans détiennent un diplôme de niveau universitaire ou collégial (Ville de Montréal 2018c). La majorité des personnes connaissent à la fois le français et l'anglais, mais le français reste la langue la plus parlée à la maison et la langue maternelle d'une plus grande portion de la population (Ville de Montréal 2018c). L'arrondissement présente également une grande

proportion de jeune population : le groupe des 25-34 ans est proportionnellement plus présent que dans le reste de la ville (Ville de Montréal 2018c).

## **b. Un arrondissement progressiste sur les plans environnemental et social**

Rosemont-La Petite-Patrie (RPP) a aussi un fort engagement envers l'environnement. Depuis 2009, l'arrondissement a successivement élu et réélu le parti Projet Montréal qui est progressiste au niveau social et environnemental (Pham, Lachapelle, et Rocheleau 2022). L'arrondissement a donc élaboré divers plans et politiques en concordance avec ceux de la Ville, notamment dans un souci envers l'augmentation des espaces verts et la participation citoyenne. Ainsi, l'Arrondissement cherche à favoriser l'appropriation du territoire par ses résidents et à multiplier les initiatives de verdissement dans son Plan local de développement durable 2017-2020 et sa Stratégie de transition écologique. En effet, une des grandes priorités dans ces deux documents est de créer des milieux de vie verts en augmentant la biodiversité et la déminéralisation (Ville de Montréal 2017; 2020a). Ces deux documents soulignent également l'importance de l'appropriation du territoire par les citoyens, surtout dans la Stratégie de transition écologique où la gouvernance collaborative et la prise de décision inclusive sont des points focaux. Son Plan directeur de biodiversité présente plusieurs orientations et pistes d'actions afin de protéger, promouvoir et accroître la biodiversité et une de ces actions vise à maintenir et augmenter l'appropriation citoyenne de l'espace public par le verdissement. Le Plan maître de plantation de l'arrondissement vise également à augmenter la canopée au sein de l'arrondissement, lutter contre les îlots de chaleur urbains et réduire la minéralisation. Le plan requiert aussi l'implication des citoyens pour planter sur le domaine privé (Ville de Montréal 2021b).

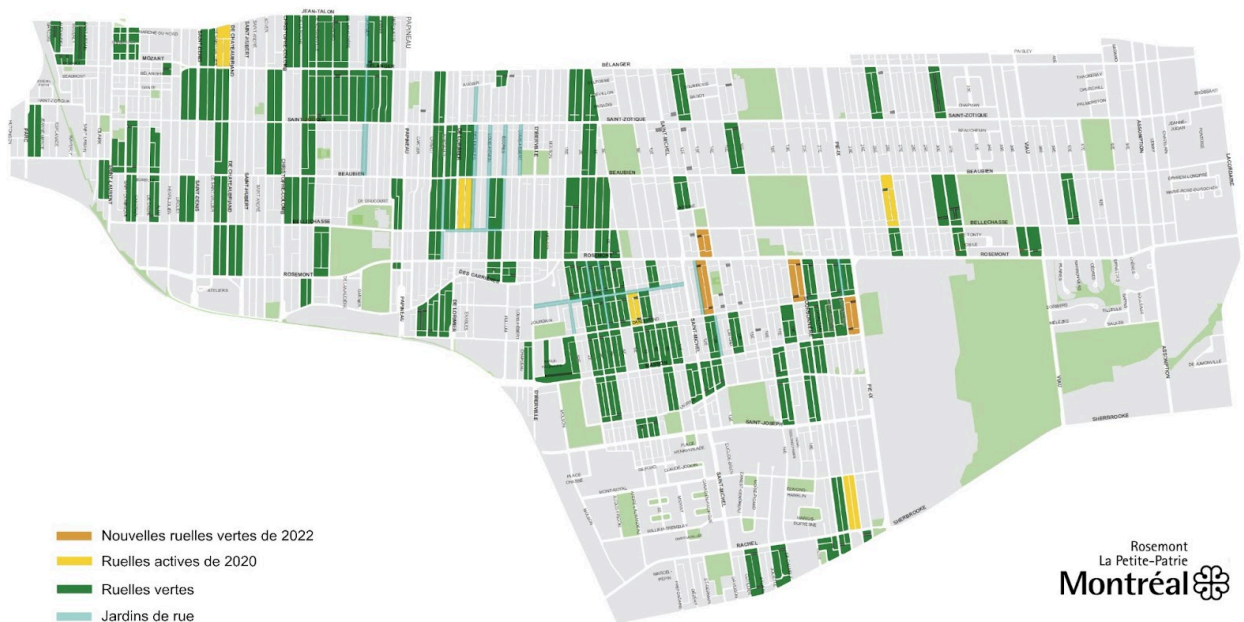
Concernant la participation citoyenne plus particulièrement, l'arrondissement a aussi lancé en 2022 son programme de Projets participatifs citoyens qui a invité la population à donner des idées de projets pour transformer le quartier. De nombreux projets touchant tant la culture que l'aménagement et le verdissement ont été retenus pour être réalisés avec la communauté entre

2023 et 2025 (Ville de Montréal 2023b). L'arrondissement déploie également le programme Faites comme chez vous! en partenariat avec l'organisme Nature-Action Québec (NAQ) afin de soutenir les initiatives de verdissement de l'espace public par les résidents. À travers ce programme, les résidents peuvent déposer des demandes pour verdir des carrés d'arbres, aménager des jardins de rue, des ruelles vertes et des projets collectifs de verdissement.

RPP est d'ailleurs l'arrondissement qui comprend le plus de ruelles vertes à Montréal (Pham, Lachapelle, et Rocheleau 2022) avec 140 ruelles aménagées et verdies en 2023 (Ville de Montréal 2023a). L'étude de Pham, Lachapelle et Rocheleau (2022) sur le sujet suggère que les politiques environnementales et sociales de la part de l'administration seraient un facteur à considérer dans le succès des ruelles vertes dans RPP. Le profil socio-économique des résidents aurait aussi un rôle à jouer, puisqu'une population plus jeune et éduquée risque d'être plus facilement mobilisée et consciente envers les projets environnementaux, mais aussi avoir plus de temps et de capital social pour mettre en place de telles initiatives. Un autre facteur serait que l'arrondissement présente un milieu communautaire et associatif mobilisé et engagé au niveau environnemental (Cournoyer-Gendron 2014). Par exemple, un organisme bien connu et qui a agi dans le domaine depuis plus de 20 ans est la Société de développement environnemental de Rosemont (SODER). La SODER s'est fortement impliquée au niveau environnemental et social et a été mandataire de l'éco-quartier et l'écocentre de RPP jusqu'à sa fermeture en 2018 (Delacour 2017; Ville de Montréal 2018b).

Ce climat politique, social et communautaire pourrait aussi avoir favorisé la réalisation du premier jardin de rue à Montréal à RPP en 2010. Ce premier jardin de rue est réalisé par les résidents de la rue des Écores suite à la mobilisation des voisins autour du projet scolaire d'un jeune habitant de la rue (Ville de Montréal 2014a). L'initiative est ensuite prise en main par l'arrondissement en partenariat avec NAQ qui offre aujourd'hui un soutien technique et financier pour leur aménagement. Ainsi, la réalisation d'un jardin de rue nécessite d'être déposée à l'arrondissement par un groupe de voisins. Une telle initiative communautaire comprend donc la mobilisation du voisinage, le design de l'aménagement par les citoyens, le retrait de l'asphalte entre les carrés

d'arbres par l'arrondissement afin d'augmenter la surface de plantation et finalement, la plantation de végétaux comestibles ou ornementaux. L'arrondissement RPP est le seul à encadrer la réalisation de jardins de rue sur son territoire à travers un programme d'accompagnement des citoyens. Le seul autre arrondissement ayant réalisé un jardin de rue est celui de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve avec un projet pilote en 2021 (Ville de Montréal 2021a). En 2022, l'arrondissement RPP comptait 19 tronçons avec un jardin de rue aménagé et pris en charge par les résidents (Figure 11). Certains tronçons considérés comme ayant un jardin de rue ont toutefois été déminéralisés par l'arrondissement et aménagés par les résidents antérieurement à ce programme, mais aucune donnée publique ne permet de vérifier lesquelles.



**Figure 11.** – Jardins de rue de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie et autres infrastructures vertes

Ville de Montréal. 2022. CARTE 5 RVs RPP. Arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie.

[https://faitescommechezvous.org/wp-content/uploads/CARTE-RV-et-FPR\\_RPP\\_JR\\_2022.pdf](https://faitescommechezvous.org/wp-content/uploads/CARTE-RV-et-FPR_RPP_JR_2022.pdf)

# Chapitre 3 – Au-delà des services écosystémiques culturels : évaluation des valeurs relationnelles des usagers envers les jardins de rue à Montréal<sup>4</sup>

## 1. Résumé

La demande pour l'intégration de la pluralité des valeurs envers les écosystèmes outre les valeurs instrumentales et intrinsèques a récemment entraîné la conceptualisation de la notion de valeurs relationnelles, soit les préoccupations liées aux relations avec la nature et aux responsabilités des personnes envers cette dernière. Toutefois, des difficultés demeurent pour opérationnaliser le concept, notamment pour les distinguer des autres valeurs environnementales dû au peu d'études empiriques sur le sujet. S'appuyant sur un cadre théorique de co-construction des services écosystémiques culturels, les théories de l'*embodiment*, puis sur la construction des valeurs relationnelles présentées par divers auteurs, cette étude a cherché à explorer de manière qualitative les valeurs relationnelles des usagers envers une infrastructure verte urbaine de proximité : les jardins de rue à Montréal, Québec, Canada.

Nous avons sélectionné quatre jardins de rue et réalisé des entrevues semi-dirigées avec 14 usagers. Les résultats ont démontré que les relations significatives avec les jardins de rue permettent aux usagers de définir leur identité, de vivre des expériences valorisées, de développer des capacités et connaissances, d'acquérir des responsabilités envers les autres et envers la nature, puis d'alimenter leur bien-être global. Ces résultats sont conformes au cadre conceptuel développé aux fins de l'étude. Les résultats ont aussi permis de mettre en lumière les différentes dimensions des valeurs relationnelles, soient les différentes expressions de celles-ci dans le discours des usagers. Ces dimensions ont permis de comprendre que les valeurs

---

<sup>4</sup> Le présent chapitre sera soumis à la revue *Landscape and Urban Planning* pour publication. La référence est la suivante : Doan-Lavoie, Eva, Sylvain Paquette, Danielle Dagenais. 2023. « Beyond Cultural Ecosystem Services : Assessing users' relational values towards street gardens in Montreal ».

relationnelles peuvent être orientées de différentes manières (envers l'évaluateur, l'objet de l'évaluation ou les autres). Les résultats permettent d'ajouter à la compréhension de la construction des valeurs relationnelles, la manière d'appliquer le concept et la manière de les distinguer des autres valeurs environnementales.

**Mots-clés :** Services écosystémiques culturels, valeurs relationnelles, jardin de rue, infrastructure verte urbaine de proximité, usagers

## 2. Introduction

Les infrastructures vertes urbaines (IVU) fournissent localement des services écosystémiques (SE) contribuant au bien-être et à la santé de la population (Shanahan et al. 2015). Toutefois, les SE culturels (SEC) des IVU, soient les bienfaits immatériels découlant des interactions entre l'humain et les écosystèmes (K. M. A. Chan et al. 2016), restent moins bien compris que les autres SE, surtout au niveau de leur signification pour les citoyens. En effet, la recherche sur les SEC s'est surtout penchée sur ceux pouvant être facilement quantifiés et monétisés tels que l'écotourisme (Milcu et al. 2013). Cela est dû au cadre théorique des SE qui renvoie à une vision dichotomique de la nature : les écosystèmes ont une valeur en tant que simple moyen d'atteindre le bien-être humain (valeur instrumentale) ou en tant que fin en soi (valeur intrinsèque). Cette dichotomie instrumentale-intrinsèque a guidé le débat dans les domaines de la conservation et de la gestion environnementale en favorisant des approches basées sur le marché telles que le paiement des services écosystémiques, ou en incitant à la protection des zones naturelles sans intervention humaine (Arias-Arévalo, Martín-López, et Gómez-Baggethun 2017). Cette dichotomie a été critiquée puisqu'elle n'englobe pas la pluralité des relations que les personnes entretiennent avec leur environnement. Certaines relations sont irremplaçables, non substituables et ne peuvent faire l'objet d'une transaction sans que leur sens fondamental en soit altéré, par exemple celles qui sont considérées comme sacrées (K. M. A. Chan et al. 2011). De plus, ce modèle entraîne une séparation entre les systèmes humains et naturels, mais plusieurs visions du monde conçoivent

les humains comme faisant partie de la nature, notamment celles de plusieurs peuples et communautés autochtones (K. M. A. Chan et al. 2016).

Face à ces critiques, les recherches dans le cadre de l'*Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services* (Pascual et al. 2017) ont permis de conceptualiser un autre type de valorisation des écosystèmes outre les valeurs instrumentales et intrinsèques : les valeurs relationnelles. Les valeurs relationnelles sont les préoccupations liées aux relations avec la nature et aux responsabilités des personnes envers cette dernière (Arias-Arévalo, Martín-López, et Gómez-Baggethun 2017; K. M. Chan, Gould, et Pascual 2018; Stenseke 2018). Elles incluent notamment les relations de réciprocité envers la nature (Jax et al. 2018) ou celles nourrissant l'identité individuelle ou collective (K. M. A. Chan et al. 2016). Ce concept vise à faire le pont entre les concepts employés dans diverses disciplines des sciences humaines et sociales telles que les études paysagères (Stenseke 2018) et l'écologie humaine (Keleman et al. 2018) qui s'intéressent depuis longtemps aux relations entre l'humain et l'environnement (K. M. Chan, Gould, et Pascual 2018). Les valeurs relationnelles envers la nature sont intimement liées au concept de l'eudaimonia (une vie bonne et significative), puisque les bonnes relations permettent de donner un sens à l'existence et de contribuer à une vie globalement satisfaisante et éthiquement responsable (Arias-Arévalo et al. 2018; Himes et Muraca 2018). Plusieurs auteurs soulignent donc le lien entre les valeurs relationnelles et le bien-être (Jax et al. 2018; Baker et al. 2021). La recherche sur les valeurs relationnelles s'est penchée sur le concept et ses origines, ses composantes ou son potentiel d'application (K. M. Chan, Gould, et Pascual 2018). Plusieurs études de cas sur les valeurs relationnelles visent à comprendre l'application du concept dans différents contextes. Bien qu'une grande proportion de la population mondiale vive en milieu urbain, les valeurs relationnelles envers les IVU sont sous-représentées dans ces études. En effet, la majorité des études sur les VR porte sur les milieux ruraux agricoles et sylvicoles (Chapman et Deplazes-Zemp 2023; Kreitzman et al. 2022) ou encore sur les milieux naturels protégés tels que les milieux côtiers (Baker et al. 2021) et les forêts (Shishany et al. 2022). Les quelques études de cas en milieu urbain portent sur des IVU agissant à une grande échelle telles que des parcs d'intérêt régionaux (See et al. 2020; Brill, Anderson, et O'Farrell 2022) ou cherchent à comprendre les valeurs

relationnelles envers toutes les IVU dans un même contexte régional (Saito, Hashimoto, et Basu 2022; Ono, Boyd, et Chan 2023). Toutefois, il manque de données empiriques sur les IVU agissant à l'échelle locale. Or, ces IVU peuvent fournir des bienfaits directement dans le milieu de vie des populations urbaines, puisqu'elles permettent des interactions fréquentes, voire quotidiennes, la relation qui en résulte risque d'être différente qu'avec les IVU à l'échelle régionale fréquentées de manière plus occasionnelle.

Une IVU de proximité intéressante à étudier sous l'angle des valeurs relationnelles est le jardin de rue, un espace vert public en bordure de trottoir aménagé et entretenu collectivement par les résidents. Puisqu'il s'agit d'une initiative communautaire d'appropriation de la rue, le rapport des usagers envers cette IVU risque d'être différent qu'avec d'autres IVU publiques de proximité telles que les parcs, les arbres de rue ou bien encore avec les IVU où les usagers jardinent tels que les jardins privés ou communautaires. En effet, il s'agit d'un espace vert agissant à une très petite échelle où les usagers investissent un espace public réglementé avec des usages concurrents au jardinage. En tant qu'espace partagé entre voisins, les limites d'appropriation du jardin par les usagers restent floues. Des études se sont penchées sur ces IVU du point de vue des usagers, notamment pour illustrer les facteurs influençant la pratique (Hunter et Brown 2012; A. J. Marshall, Grose, et Williams 2019; 2020; Hunt et al. 2022), les motivations à jardiner, les préférences floristiques (Guerrero-Leiva, Cerda, et Bidegain 2021), l'impact des jardins de rue sur les usagers (Pauli et al. 2020; Hsu 2019; Bach et McClintock 2021) et leur perception envers cet IVU (Pauli et al. 2020). Ces études permettent de mettre en lumière certaines relations des usagers envers cette IVU ainsi que leur signification, mais elles n'ont produit que très peu de données sur le sujet puisque les valeurs relationnelles ne sont pas leur point focal.

Puisque toutes les valeurs envers l'environnement découlent d'un processus relationnel (K. M. Chan, Gould, et Pascual 2018), un des défis relevés dans la littérature pour opérationnaliser le concept est la difficulté de différencier les valeurs relationnelles des valeurs instrumentales, ce qu'a d'ailleurs démontré See et al. (2020) dans leur étude quantitative. Cet article cherche donc à accroître notre connaissance sur les valeurs relationnelles envers les IVU de proximité et la



manière dont elles se manifestent dans le discours des usagers. L'étude ajoute également aux connaissances existantes sur le phénomène des jardins de rue et plus spécifiquement à l'expérience des usagers. En mettant en lumière les valeurs relationnelles exprimées par les usagers envers les jardins de rue, l'article vise à approfondir la compréhension des différentes manières dont la relation à cet IVU contribue à leur bien-être. Le présent article cherche donc à répondre aux questions suivantes :

1. Quelles sont les valeurs relationnelles des usagers envers les jardins de rue?
2. Comment les distinguer des valeurs instrumentales et intrinsèques?

Montréal représente un terrain d'étude pertinent pour étudier les jardins de rue sous l'angle des valeurs relationnelles grâce à son écosystème d'acteurs engagés et d'un soutien collectif élevé. L'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie (RPP) où sont localisés les jardins de rue est doté d'une importante population éduquée, progressiste au niveau politique et soucieuse de l'environnement (Bach et McClintock 2021). L'arrondissement encourage l'appropriation communautaire de l'espace pour le jardinage ou d'autres fins récréatives à travers ses politiques publiques (Bach et McClintock 2021). Il a même noué un partenariat avec un organisme environnemental dans l'optique d'encadrer les projets citoyens de verdissement de l'espace public depuis 2015 (Bach et McClintock 2021).

La prochaine section portera sur un bilan théorique sur les valeurs relationnelles, nécessaire pour aborder la méthodologie dans la section suivante. La méthodologie sera suivie des résultats de la recherche qui permettront de mettre en lumière les types de valeurs relationnelles décelées dans le discours des usagers ainsi que leurs dimensions. La discussion mettra en lumière les différentes orientations des valeurs relationnelles, le rôle social des jardins de rue, puis les limites et perspectives de l'étude.

### **3. Cadre théorique**

Les valeurs relationnelles sont les préoccupations liées aux relations avec la nature et aux responsabilités des personnes envers cette dernière (Arias-Arévalo, Martín-López, et Gómez-

Baggethun 2017; K. M. Chan, Gould, et Pascual 2018; Stenseke 2018). Cette recherche mobilise les théories de co-production et d'*embodiment* afin de mieux comprendre la construction des valeurs relationnelles.

La théorie de co-production conçoit que les valeurs relationnelles sont co-construites à travers une interaction relationnelle entre des contextes environnementaux puis des pratiques culturelles (Fish, Church, et Winter 2016; Fischer et Eastwood 2016). Les contextes environnementaux sont des espaces géographiques comprenant des éléments naturels et anthropiques. Ils sont donc également co-construits dans leur matérialité par les processus humains et naturels. Les pratiques culturelles sont les actions des personnes et des groupes leur permettant d'entrer en contact avec ces contextes. Ces interactions relationnelles permettent aux personnes de donner un sens à l'espace de manières individuelle ou collective (K. M. A. Chan, Satterfield, et Goldstein 2012; Fish, Church, et Winter 2016). Cette théorie est essentielle à la compréhension de la construction des valeurs relationnelles tant au niveau individuel que collectif, puisqu'elle indique que la signification d'un contexte environnemental est en partie une construction sociale. En effet, la construction de la signification mobilise des aspects cognitifs tels que les valeurs, attitudes et croyances des individus, ainsi que des aspects culturels tels que les valeurs partagées et normes sociales (Raymond, Giusti, et Barthel 2018).

De manière complémentaire, la théorie de l'*embodiment* indique que la pensée, les émotions et les comportements humains sont fondés sur nos expériences au sein d'un contexte environnemental et culturel (Raymond, Giusti, et Barthel 2018). Ainsi, cette théorie indique que la signification de l'espace n'est qu'en partie produite de manière cognitive, mais aussi « *through relations between mind, body, culture and environment through time* » (Raymond, Giusti, et Barthel 2018, 780). La signification n'est donc pas seulement une représentation sociale. Bien que la signification soit chargée culturellement (par des normes et impératifs sociaux), elle est disponible directement lors de l'interaction d'une personne avec l'environnement en fonction de ses connaissances, ses intentions, ses habiletés physiques et les propriétés de l'espace. Cela signifie que la signification de l'espace est dynamique, peut changer à travers le temps et être

actualisé en fonction de changements culturels, environnementaux et individuels (Raymond, Giusti, et Barthel 2018). Par exemple, un changement dans les normes d’urbanisme, dans l’aménagement d’un sentier, ou dans les capacités physiques d’une personne, peuvent tous résulter dans un changement dans les actions possibles à réaliser et ainsi dans la signification de l’espace pour l’individu ou pour la collectivité.

Par conséquent, les valeurs relationnelles découlent d’interactions mentales, physiques et émotionnelles entre des personnes (ou des collectivités) et des contextes environnementaux. Elles sont influencées par l’expérience corporelle d’une personne dans l’espace (Raymond, Giusti, et Barthel 2018), son identité et ses capacités (Fischer et Eastwood 2016; Himes et Muraca 2018), ainsi que le contexte socioculturel (Proepper et Haupts 2014) et sont dynamiques à travers le temps (Stephenson 2008; Stenseke 2018). Les valeurs relationnelles découlant de ces interactions permettent d’être classées dans cinq catégories. Ainsi, les valeurs relationnelles permettent (1) de définir l’identité des personnes, (2) de vivre des expériences valorisées, (3) de développer des capacités (Fish, Church, et Winter 2016), puis (4) d’acquérir des responsabilités envers les autres et envers la nature (K. M. Chan, Gould, et Pascual 2018; Jax et al. 2018; Knippenberg et al. 2018). Les personnes peuvent également trouver la relation significative pour le bien-être global (5) que cela leur apporte (Brun et al. 2017; Robert et Yengué 2017; Giacchè et al. 2021). Les types de valeurs relationnelles pour chacune des catégories ont été identifiés en réalisant une revue de littérature sur les SEC de différentes IVU (Tableau 1).

	<b>Type d’IVU</b>						
	<b>Forêt urbaine</b>	<b>Parc</b>	<b>Arbre</b>	<b>Jardin privé</b>	<b>Jardin communautaire</b>	<b>Micro-ferme</b>	<b>Friche</b>
<b>Sources</b>	Beckmann-Wübbelt et al. (2021) ; Nesbitt et al. (2017)	Buchel et Frantzeskaki (2015) ; Kati et Jari (2016) ; Dai et al. (2019) ; Dade et al. (2020)	Rudl et al. (2019) ; Speak et al. (2021)	Hanson et al. (2021)	Robert et Yengué (2017)	Giacchè et al. (2021)	Brun et al. (2017)

<b>Valeurs relationnelles</b>							
<b>Formation de l'identité</b>							
Relation sociale	X	X	X	X	X	X	
Sentiment d'appartenance	X	X	X	X		X	
Spirituel et religieux	X	X	X				
Patrimoine culturel	X	X	X				
Diversité culturelle			X				
<b>Expériences valorisées</b>							
Loisir	X	X	X	X	X	X	X
Inspiration	X	X	X	X		X	
Appréciation esthétique	X	X	X	X	X	X	
Relaxation		X		X	X		X
Expérience de la nature		X		X			
<b>Capacités et connaissances</b>							
Éducation	X	X	X	X	X	X	
Expérience politique						X	
Santé	X	X		X	X	X	
<b>Responsabilités</b>							

Sensibilisation à la nature		X					
Valeur de la biodiversité		X			X	X	
<b>Bien-être global</b>					X	X	X

**Tableau 1.** – Types de valeurs relationnelles recensées dans la littérature sur les CES des IVU et catégorisés en fonction des grandes catégories de valeurs relationnelles

## 4. Méthodologie

### a. Le terrain à l'étude

Montréal est la 2e ville la plus peuplée au Canada. Elle compte 1 762 949 habitants sur un territoire de 364,74 kilomètres carrés (Statistique Canada 2021). La ville comprend 19 arrondissements dont celui de Rosemont-La Petite-Patrie (RPP) où se situent les jardins de rue. Rosemont-La Petite-Patrie est le 2e arrondissement le plus peuplé de la ville de Montréal avec ses 146 212 habitants répartis sur un territoire d'une superficie de 15,9 kilomètres carrés (Ville de Montréal s. d.).

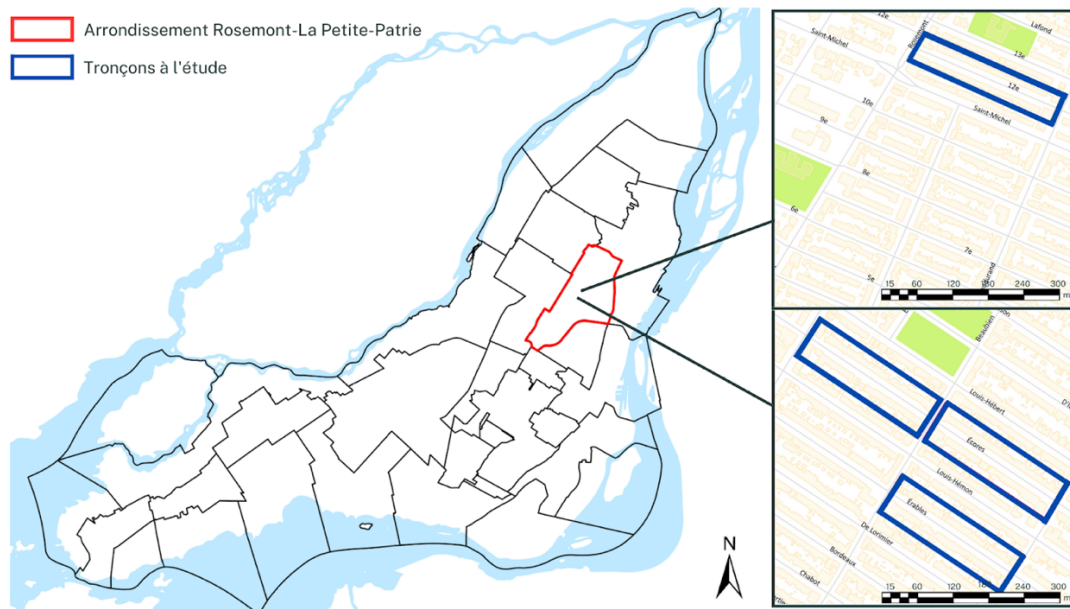
### b. Échantillonnage

La forme urbaine de 16 des 19 tronçons de jardins de rue a été comparée à l'aide d'une grille d'analyse (Tableau 2) examinant différentes caractéristiques de la végétation et des infrastructures. Cela a permis de déterminer la similarité de leur forme urbaine grâce à un score sur une échelle de 14 points. Les tronçons ont été déterminés comme similaires s'ils avaient un score supérieur à 10/14. En effet, le but était de réaliser un échantillonnage par homogénéisation. Puisque l'étude vise à se concentrer sur l'essence des relations avec les jardins de rue, il s'agissait

de sélectionner les tronçons les plus représentatifs possibles. Les quatre jardins de rue dont le profil était le plus similaire ont été sélectionnés (Figures 12 et 13). L'analyse des secteurs potentiels d'étude ainsi que les résultats de pointage obtenus se trouvent à l'annexe 7.

<b>Caractéristiques environnementales</b>	<b>Valeur</b>
<b><i>Caractéristiques de la végétation</i></b>	
Superficie des espaces verts privés	1 point
Superficie des espaces verts publics	1 point
Nombre d'arbres	1 point
Nombre d'arbres morts ou abattus	1 point
<b><i>Caractéristiques des infrastructures</i></b>	
La diversité de l'équipement et du mobilier	1 point
Longueur de l'îlot	1 point
Type de voie	1 point
Caractéristiques de la voie	1 point
Stationnements	1 point
Largeur des trottoirs	1 point
Usages	1 point
Implantation des bâtiments	1 point
Nombre d'étages des bâtiments	1 point
Type et couleurs des matériaux	1 point

**Tableau 2.** – Grille d'analyse visant à comparer les caractéristiques environnementales des tronçons où se situent les jardins de rue



**Figure 12.** – Terrain à l'étude

Doan-Lavoie (2023) ; Données ouvertes de la Ville de Montréal (2013 ; 2017 ; 2020)



**Figure 13.** – Un des jardins de rue à l'étude

Doan-Lavoie (2023)

### **c. La collecte de donnée**

Marshall et al. (2013) indiquent dans leur revue de littérature sur les entretiens en recherche qualitative que pour une étude de cas, de 15 à 30 entretiens permettent d'atteindre une saturation des données. C'est pourquoi de trois à cinq usagers ont été recrutés par tronçon dans le cadre de cette étude<sup>5</sup>. Les participants devaient répondre à certains critères : ils devaient être majeurs et des usagers d'un des jardins de rue à l'étude. Ils ont été recrutés dans les terrains à l'étude et sur une base volontaire sans prendre en compte leur profil socio-économique puisque le but n'était pas d'étudier une relation entre des profils socioéconomiques et les réponses obtenues, mais d'explorer la richesse des réponses sur le plan qualitatif afin d'examiner les valeurs relationnelles des usagers envers les jardins de rue. La grille d'entretien pour les entrevues semi-dirigées visait à ce que les usagers expriment leurs valeurs relationnelles envers les jardins de rue. Ils étaient questionnés sur l'importance du jardin pour eux, leur relation avec le jardin ou leur communauté, leurs souvenirs et leurs histoires concernant le jardin, ainsi que leurs actions réalisées en lien avec le jardin.

### **d. Le traitement des données**

Les entretiens ont été enregistrés puis transcrits de manière exhaustive, c'est-à-dire que l'ensemble des mots entendus ont été transcrits, mais que les fautes de langage ont été corrigées. Toutefois, les expressions langagières et les onomatopées ont été retenues lors de la transcription afin d'être le plus fidèle possible au discours des usagers. Les transcriptions ont ensuite été codées à l'aide du logiciel QDA Miner (Peladeau 2023). Les catégories de code et les codes pour les valeurs relationnelles ont été déterminés en amont en fonction des catégories de valeurs relationnelles et des types de valeurs relationnelles mentionnés dans les écrits théoriques sur le sujet. Le discours des usagers a été codé en fonction d'indicateurs discursifs recensés dans la

---

<sup>5</sup> Le recrutement a été réalisé en fonction des règles d'éthique de la recherche de l'Université de Montréal. Voir les Annexes 1 à 6.



littérature sur les services écosystémiques culturels (SEC) et les valeurs relationnelles afin d'identifier ces valeurs (annexe 8).

## 5. Résultats

### a. Profil des participants

14 usagers ont été recrutés. Le tableau 3 présente leur profil. Les entretiens ont été réalisés dans un endroit public à proximité du terrain à l'étude et ont duré entre 30 minutes et 1h30.

<b>Profil socio-économique</b>	<b>Nombre de participants</b>
Hommes / Femmes	8 / 6
Entre 41 et 55 ans / entre 56 et 65 ans / 65 et plus	7 / 1 / 6
Canada (Québec) / France / États-Unis	11 / 2 / 1
Francophone / Anglophone	13 / 1
Canadien / Immigrant	11 / 3
Retraité / Employé	7 / 7
Sans diplôme / Diplôme collégial / Diplôme universitaire	1 / 2 / 11
Propriétaires / Locataires	11 / 3
Habite au 1er étage / Habite au 2e étage	10 / 4

**Tableau 3.** – Profil des participants

## **b. L'importance relative des valeurs relationnelles dans le discours des usagers**

Toutes les catégories et tous les types de valeurs relationnelles identifiées en amont dans la littérature ont été décelés dans le discours des usagers. Certaines valeurs relationnelles ont été mentionnées plus que d'autres. Les valeurs relationnelles « sentiment d'appartenance », « expérience de la nature », « appréciation esthétique », « éducation » et « sensibilisation à la nature » ont été exprimées par tous les usagers. Au moins une valeur relationnelle a été mentionnée par tous les usagers dans les catégories « formation de l'identité », « expériences valorisées », « capacités et connaissances » et « responsabilité ». Seule la catégorie « bien-être global » n'a pas été mentionnée par tous les usagers. La valeur la moins mentionnée est la diversité culturelle, suivie de la valeur spirituelle et religieuse, deux valeurs en lien avec la formation de l'identité. À l'exception de ces deux valeurs, toutes les valeurs ont été mentionnées par au moins la moitié des usagers. Le tableau 4 permet de résumer les résultats.

<b>Types de valeurs relationnelles par grande catégorie</b>	<b>Nombre d'usagers ayant mentionné cette valeur relationnelle (sur 14 participants)</b>
<b><i>Formation de l'identité</i></b>	
Sentiment d'appartenance	14 /14
Relation sociale	13/14
Patrimoine culturel	7/14
Spirituel et religieux	3/14
Diversité culturelle	1/14
<b><i>Expériences valorisées</i></b>	
Expérience de la nature	14/14
Appréciation esthétique	14/14

Loisir	13/14
Inspiration	9/14
Relaxation	9/14
<b>Capacités et connaissances</b>	
Éducation	14/14
Santé	13/14
Expérience politique	8/14
<b>Responsabilités</b>	
Sensibilisation à la nature	14/14
Valeur de la biodiversité	12/14
<b>Bien-être global</b>	13/14

**Tableau 4.** – Les valeurs relationnelles des usagers envers les jardins de rue en ordre d’importance selon la catégorie

### c. Les différentes dimensions des valeurs relationnelles

L’analyse du discours a permis de mettre en lumière les multiples dimensions de ces valeurs. Les usagers peuvent donc avoir une même valeur relationnelle envers le jardin, mais celle-ci peut émerger pour des raisons différentes. Ces différentes dimensions des valeurs relationnelles sont également des indicateurs discursifs facilitant l’identification de ces valeurs et sont résumées dans le tableau 5.

Catégorie et type de valeurs relationnelles	Dimensions des valeurs relationnelles (indicateurs discursifs)	Nombre d'usagers ayant mentionné cette dimension (sur 14)
<b>Formation de l'identité</b>		

Sentiment d'appartenance	Connexion à la communauté	9
	Connexion à l'espace	8
	Sentiment possessif envers l'espace	8
	Fierté	7
	Caractère unique	5
	Attachement	4
	Souvenirs	3
	Identité	2
	Mode de vie	2
Relation sociale	Entraide	13
	Contact général avec les gens dans le quartier	11
	Rassembler les jardiniers du quartier	9
	Mieux connaître les voisins	9
	Activité sociale de jardiner	7
	Créer des liens cordiaux entre voisins	7
	Reconnaissance par les pairs	4
	Partage ou don	3
	Créer des traditions	1
	Création d'amitié	1
	Intégration sociale	1
Patrimoine culturel	Évocation du temps, de l'âge du jardin et d'un sens de continuité	4
	Âge des végétaux ou des infrastructures	3
	Expérience culturelle partagée	3
	Commémoration / en l'honneur de	2
	Tradition familiale et communautaire	1
	Importance pour l'identité de la communauté	1

	Mention de l'histoire	1
	Le jardin et ses ressources sont des richesses	1
	Mémoire collective / événement significatif	1
Spirituel et religieux	Connexion avec des personnes chères ou décédées	2
	Connexion spirituelle avec la nature	2
	Faire partie de quelque chose de plus grand	1
	Puissance de la nature	1
	Tradition spirituelle	1
Diversité culturelle	Tradition culturelle	1
<b>Expériences valorisées</b>		
Expérience de la nature	Opposition à la ville	10
	Être entouré par la nature	9
	Voir le jardin de manière générale	9
	Voir l'évolution des végétaux	9
	Voir la faune et la flore	4
	Propriété de purification	2
	Contact avec la terre	2
	Sentiment de liberté	1
Appréciation esthétique	Beauté des végétaux	14
	Le jardin (ou jardiner) améliorer l'esthétique de la rue ou du quartier	14
	Beauté du jardin dans son ensemble	11
	Appréciation de la diversité du paysage	11
	Appréciation du caractère naturel ou sauvage du jardin	9
	Appréciation esthétique de l'entretien des espaces et de la propreté	8
	Beauté des éléments décoratifs	6
	Émerveillement envers le jardin	3

	Beauté des infrastructures	3
Loisir	Jardinage comme activité ludique individuelle (passe-temps, donnant du plaisir, divertissant)	9
	Le jardin donne envie de faire des activités récréatives sur le tronçon	4
	S'occuper du jardin comme activité ludique de groupe	2
	Parcours récréatif	1
	Planification du jardin comme loisir	1
Inspiration	Activité créative	8
	Inspiration	3
	Appréciation de la créativité	2
	Langage poétique	1
Relaxation	Jardinage comme détente et exutoire	6
	Présence de la nature favorise la détente	6
	Absence de bruit	2
	Rituel de relaxation grâce à la présence du jardin de rue	1
<b>Capacités et connaissances</b>		
Éducation	Nom et caractéristiques des végétaux	11
	Expérimentation	8
	Partage de connaissance entre jardiniers et apprentissage par les pairs	7
	Recherche (pérennité du jardin / prendre soin)	6
	Acquisition de connaissances	5
	Acquisition de compétences	3
	Éducation des enfants	3
	Recherche (niveau esthétique)	3
	Nom et caractéristiques des animaux	2
	Changement de perspectives	1

	Système de connaissance autochtone	1
	Acquisition d'expertise	1
Santé	Jardiner est bénéfique pour la santé mentale	5
	Jardiner est bénéfique pour la santé physique	4
	Le jardin donne envie de faire des activités physiques bonnes pour la santé	4
	Le jardin contribue à un environnement sain	3
	Voir le jardin est bénéfique pour la santé mentale	2
	Propriété de restauration	1
Expérience politique	Engagement envers la communauté	4
	Changement dans les manières de faire au niveau du système et des institutions	4
	Engagement envers le changement des habitudes des individus	3
	Engagement personnel	2
	Prise de position de la communauté pour améliorer le quartier	1
	Lutte envers le système de consommation capitaliste	1
<b>Responsabilité</b>		
Sensibilisation à la nature	Notre place et notre dépendance à la nature	10
	Inquiétude quant à la destruction de la nature ou de sa survie	10
	Contribution générale des jardins à la nature	8
	Prendre soin de la nature	7
	Sentiment protecteur envers la nature	7
	Conserver la nature	5
	Importance de la nature pour les générations futures	3
	Intendance des jardins	3
	Empathie envers la nature	2
	Amour de la nature	1

Valeur de la biodiversité	Création d'habitats	6
	Interaction avec la faune	5
	Vivant	5
	Sauvage	4
	Rôle dans l'écosystème	3
	Importance de la diversité végétale	3
	Plantes indigènes	3
	Complexité végétale	1
	Plantes adaptées	1
<b>Bien-être global</b>		
	Bien-être de voir et d'être dans un espace végétalisé	6
	Bien-être mental	5
	Bien-être général	4
	Besoin essentiel	3
	Bien-être au niveau du ressenti	3
	Contentement d'avoir un espace où jardiner	2
	Plaisir de donner	1
	Plaisir de recevoir	1

**Tableau 5.** – Les dimensions des valeurs relationnelles : les différences dans l'expression des valeurs relationnelles, des indicateurs discursifs

i. Les valeurs nourrissant l'identité des usagers

1. *Sentiment d'appartenance*

Jardiner dans cet espace permet aux usagers de faire partie d'une communauté :



« [...] ce qui me nourrit, c'est le sentiment d'appartenance à une communauté, un quartier. [...] c'est vital de sentir, non seulement que tu existes, mais que les gens ici t'apprécient. »

Plusieurs expriment une connexion à l'espace, un sentiment de possession envers le jardin et un sentiment de fierté d'avoir amorcé un tel projet. Le caractère unique du jardin ou la manière unique d'en prendre soin ou de l'aménager est mentionné. Jardiner renforce l'attachement des usagers envers leur rue, le jardin, certaines plantes ou du mobilier. Quelques usagers se sentent connectés au jardin grâce à des souvenirs en lien avec celui-ci ou évoqués grâce à son contact. D'autres mentionnent que jardiner dans cet espace devient une facette de leur identité ou nourrit une identité collective avec les autres riverains. Pour certains, jardiner dans cet espace est un mode de vie ou devient ancré dans leurs habitudes de vie.

## 2. *Relation sociale*

Les usagers valorisent l'entraide entre les usagers et avec les voisins pour prendre soin du jardin :

« Plein de monde qui me demande telle plante, qu'est-ce que c'est? [...] C'est sûr que c'est le fun de sentir que ton expérience va servir à d'autres. »

Jardiner permet d'engager des conversations valorisées entre voisins et avec les passants. Plusieurs apprécient le rassemblement des usagers du quartier lors d'événements organisés par les jardiniers ou par l'arrondissement. Jardiner est vue comme une activité sociale pour plusieurs, puis donne l'occasion de mieux connaître les voisins immédiats et éloignés et de développer des liens cordiaux entre voisins. Les usagers apprécient être reconnus par leurs pairs à travers des compliments envers le jardin. Certains mentionnent le plaisir de donner des végétaux à des passants ou des voisins. Plusieurs apprécient que le jardin ait permis de créer des traditions entre voisins comme des soupers communautaires, forger des amitiés et favoriser l'intégration sociale dans la communauté.

### 3. *Patrimoine culturel*

La majorité des usagers évoquent le temps, un sens de continuité ou l'âge du jardin et ses éléments matériels (végétaux et infrastructures) :

« [...] ça fait dix-sept ans que je m'occupe de ça, mais tout ça existait bien avant [...]. Je pense qu'il y a plus vraiment de distinction aujourd'hui entre l'arbre, le carré de jardin ou la devanture de la maison. »

Les jardins contribuent à faire vivre des expériences culturelles partagées, par exemple en attirant les personnes à venir voir les tulipes au printemps. Certains usagers font des aménagements commémoratifs rappelant des personnes chères. Ce type de commémoration a aussi souvent une valeur spirituelle et religieuse, ce qui témoigne d'un chevauchement dans les catégories de valeurs relationnelles. D'autres considèrent jardiner dans cet espace comme une tradition familiale et communautaire. Le jardin est important pour l'identité communautaire. Il est vu comme une richesse et les végétaux qui le composent évoquent l'histoire et la mémoire collective pour certains. Par exemple, un usager fait un lien entre l'apparence des arbres et une tempête de verglas au Québec dans les années 1990, marquant encore l'imaginaire collectif québécois à ce jour (MacKenzie et Rowe 2023).

### 4. *Spirituel et religieux*

Les usagers accordent une importance au jardin puisqu'il permet une connexion avec des personnes chères ou décédées lors de l'interaction physique ou mentale avec le jardin ou certains végétaux.

« Les plantes, ça te rappelle ceux que tu aimes, ceux qui sont là, ceux qui sont plus. Regardez, je parle de ma mère... Donc ça nous tient en vie. »

L'interaction avec le jardin permet de connecter de manière spirituelle avec la nature. Un usager mentionne que voir le jardin fleurir et les plantes grandir lui donne l'impression de faire partie de quelque chose de plus grand, mentionnant notre place dans le cycle de la vie. Dans le même ordre

d'idée, un usager est émerveillé face à la puissance de la nature, mentionnant une fascination face à la force et la résilience des végétaux. Enfin, un usager mentionne une tradition spirituelle, soit la tradition bouddhiste zen, reflétée par l'aménagement du jardin, soit le type de plante et les éléments décoratifs.

## 5. *Diversité culturelle*

La valeur de la diversité culturelle a été exprimée par un seul usager qui mentionne qu'il serait nécessaire d'en apprendre davantage sur certaines plantes adventices dans le jardin étant considérées comme nuisibles afin d'en tirer des bienfaits, comme cela est fait dans plusieurs cultures autochtones :

« Il faudrait retourner à ce que nos ancêtres autochtones faisaient avec ça, pour découvrir que le plantain, c'est pas si mauvais que ça. Il y a plein de choses à découvrir qu'on ne connaît pas. »

### ii. Les valeurs permettant les expériences valorisées

#### 1. *Expérience de la nature*

Pour la majorité des usagers, les jardins leur donnent l'impression d'être hors de la ville. Ils aiment être entourés par la nature et se sentir enveloppés par la végétation. Voir le jardin ou l'évolution des végétaux est significatif pour plusieurs usagers :

« Je pense que c'est comme de construire quelque chose avec du bois, d'arriver avec ses mains à construire quelque chose, et bien là c'est pareil de voir que ça va grandir et puis que c'est nous qui l'avons planté. Je trouve ça génial. »

Certains usagers mentionnent prendre plaisir à regarder certains végétaux dans le jardin ou observer les animaux et insectes qui s'y trouvent. Les propriétés de purification du jardin,

notamment pour assainir le milieu, sont également mentionnées. Le contact direct avec la terre est aussi significatif pour certains. Enfin, jardiner dans cet espace donne à un usager un sentiment de liberté : la liberté d'aménager l'espace comme il lui plaît ou même de ne pas l'entretenir.

## *2. Appréciation esthétique*

Tous les usagers mentionnent la beauté des végétaux ou apprécient leurs caractéristiques. Le jardin permet d'améliorer l'esthétique de la rue ou du quartier et d'en faire profiter aux autres :

« [...] je pense que ça va faire plaisir à plein de gens, même des gens qui n'ont pas de moyens ou qui n'ont pas les moyens d'avoir un jardin chez eux, de se promener dans une rue où il y a de belles choses, de beaux arbres. Si ça peut faire ça, c'est bien. »

La majorité des usagers apprécient la beauté du jardin dans son ensemble. Plusieurs apprécient également la diversité du paysage, la diversité des végétaux, des couleurs, du relief, des textures et des designs. Les caractères naturels ou sauvages du jardin, mais aussi sa propreté ou son caractère entretenu sont appréciés par les usagers. La beauté des éléments décoratifs et l'apparence des infrastructures sont également mentionnées par plusieurs. Enfin, quelques usagers évoquent un émerveillement envers le jardin.

## *3. Loisir*

Des usagers considèrent le jardinage dans cet espace comme une activité ludique individuelle :

« [...] ça vient un peu de mon père. Mon père s'intéressait aussi à la végétation. Et là j'ai dit : enfin! C'est quelque chose que je voulais faire, mais au lieu de le faire comme travail, je l'ai fait comme loisir de personnes retraitées. »

D'autres mentionnent le jardinage comme une activité ludique de groupe, familiale ou entre voisins. La présence du jardin provoque aussi l'envie de quelques usagers de faire des activités

récréatives sur le tronçon telles que la marche ou le vélo en comparaison avec d'autres rues moins végétalisées. Aller voir les jardins peut aussi être une activité récréative attirant des personnes voulant observer les végétaux, créant ainsi un parcours récréatif pour les résidents du quartier ou d'ailleurs. Enfin, une personne considère la planification du jardin tel que le choix et l'achat des végétaux comme une activité plaisante.

#### 4. *Inspiration*

L'interaction avec le jardin est une source d'inspiration pour beaucoup d'usagers. La majorité d'entre eux mentionnent faire une activité créative en lien avec les jardins tels que la photographie ou la sculpture :

« Tsé, pis tu t'arrêtes et moi je prends des photos. C'est vraiment agréable. Ça peut mettre la bonne humeur. Ça change les idées, ça fait vraiment du bien. »

L'aménagement et le design des jardins inspirent également quelques usagers dans leur choix de végétaux et leurs pratiques de jardinage. Certains apprécient la créativité des autres usagers par rapport aux éléments décoratifs qu'ils ajoutent au jardin. Un usager emploie un langage poétique pour parler du jardin; il exprime que le jardin nourrit la beauté en lui et jardiner permet de l'exprimer à l'extérieur.

#### 5. *Relaxation*

Plusieurs usagers ont indiqué que jardiner dans cet espace est un exutoire, puisque cela permet de se vider l'esprit et de ne penser à rien d'autre.

« C'est sûr que le jardinage, pour bien des gens dont moi, là, c'est ça, ça permet de, de, pas de ventiler, mais d'oublier un petit peu un paquet de choses, puis de se concentrer là-dessus. Je trouve ça comme un exutoire. »

D'autres ont également mentionné le fait que la présence du jardin donne une ambiance paisible à la rue, ce qui favorise la détente et diminue le stress. Selon un usager, une des raisons est que le jardin coupe le bruit en créant une distance entre la rue et le trottoir. Enfin, la présence du jardin donne la possibilité de faire des rituels de relaxation. Un usager mentionne que faire de la lecture sur son balcon et contempler l'espace est un de ses rituels de détente.

### iii. Les valeurs contribuant aux capacités et connaissances

#### 1. *Éducation*

Plusieurs usagers démontrent leurs connaissances sur les végétaux et sur les animaux dans les jardins. Les jardins sont aussi des espaces d'expérimentation horticoles :

« [...] ce que j'aime, c'est qu'il n'y en a pas deux qui se ressemblent en fait, puis que ça soit vraiment très... la liberté de faire ce qu'on veut. [...] c'est comme un espace d'expérimentation. »

Des usagers partagent leurs connaissances concernant les plantes ou l'entretien. Certains éduquent les enfants sur les végétaux, le jardinage et l'environnement grâce au jardin. D'autres font des recherches pour mieux en prendre soin et réaliser des aménagements esthétiques, puis acquièrent des connaissances sur les végétaux ainsi que des compétences de jardinage. Un usager indique être devenu un expert dans les plantes qui se ressèment. Un usager a changé de perspective sur la valeur esthétique et écologique des plantes indigènes depuis qu'il jardine dans cet espace. Un autre évoque les systèmes de connaissances autochtones en mentionnant les bénéfices des plantes adventices considérées comme des mauvaises herbes dans les sociétés occidentales.

#### 2. *Santé*

Jardiner et voir le jardin sont tous les deux mentionnés comme étant bénéfique pour la santé mentale. Jardiner est important pour la santé physique de certains usagers, car cela permet de travailler physiquement et même de faire du sport. La présence du jardin donne envie à plusieurs usagers de faire des activités physiques telles que la marche ou le vélo sur le tronçon de rue grâce à l'ambiance agréable qu'il apporte. Quelques jardiniers mentionnent le fait que le jardin contribue à un environnement sain :

« Je pense que ça contribue à assainir le milieu. Et donc de sentir que je participe à ça, pour moi, c'est sûr que ça, c'est important. »

Enfin, le jardin est même considéré par plusieurs comme ayant des propriétés thérapeutiques ou de restauration.

### *3. Expérience politique*

Plusieurs usagers trouvent important de s'engager auprès de leur communauté :

« Je trouve ça super important premièrement, de s'impliquer dans la communauté, [...] de s'impliquer dans le verdissement de notre quartier. »

Certains cherchent à changer les manières de faire au niveau du système et des institutions; un usager récupère et distribue des bulbes de tulipes rejetés par le Jardin botanique. D'autres veulent changer les habitudes des individus; un usager organise un échange de vivaces annuel pour éviter les achats de plantes non adaptés aux jardins de rue en pépinières. Jardiner dans cet espace est vu comme un engagement personnel, soit une responsabilité citoyenne envers la ville. Un usager évoque la prise de position de la communauté pour améliorer le quartier puisque de plus en plus de résidents s'organisent pour réaliser des jardins. En donnant des plantes, soit une transaction basée ni sur l'argent, ni le mérite, le jardin donne une opportunité à un usager de lutter contre le système de consommation capitaliste.

#### iv. Les valeurs touchant les responsabilités envers la nature

##### 1. *Sensibilisation à la nature*

Les usagers évoquent la place et la dépendance des humains envers la nature :

« La ville a besoin justement qu'on valorise la végétation. Alors je me dis que je remplis ma mission si on peut dire. »

Plusieurs témoignent d'une inquiétude quant à la destruction de la nature ou de sa survie. Les usagers trouvent que les jardins contribuent de manière générale à la nature. D'autres expriment une responsabilité de prendre soin de la nature et ont même un sentiment protecteur envers les jardins. Jardiner dans cet espace donne l'opportunité aux usagers de conserver la nature, notamment en plantant des végétaux essentiels à l'habitat d'espèces menacées. Le jardin est aussi significatif, car le conserver et prendre soin permet de laisser un héritage aux générations futures. Quelques usagers mentionnent que jardiner dans cet espace est un acte d'intendance individuel et collectif. Certains témoignent d'une empathie envers les végétaux et les animaux, et un jardinier exprime même son amour envers la nature.

##### 2. *Valeur de la biodiversité*

Créer des habitats pour la faune et interagir avec elle est important pour les usagers :

« J'ai beaucoup d'intérêt pour le monarque qui est en voie de disparition. Il y a une plante qui s'appelle les asclépiades [...]. J'en mets un peu partout, comme ça je suis certaine qu'il va y en avoir [...]. »

Certains jardiniers indiquent que le jardin est « vivant » ou qu'il permet d'entrer en contact avec le vivant. Plusieurs apprécient le caractère sauvage de certaines portions de jardin, car ils prennent plaisir à un espace plus naturel. Le rôle des jardins et de ses végétaux dans l'écosystème est aussi important pour plusieurs, tout comme la diversité végétale, car elle permet de soutenir



la biodiversité et d'assurer la résilience et la pérennité des jardins. Certains usagers sélectionnent des plantes indigènes ou adaptées au milieu pour leur rôle dans l'écosystème. Un usager est fasciné par les jardins puisque cela lui permet d'apprécier la complexité végétale qu'il considère comme miraculeuse.

#### v. Bien-être global

Plusieurs dimensions du bien-être global rejoignent d'autres catégories et types de valeurs relationnelles. Plusieurs usagers mentionnent le bien-être de voir et d'être dans un espace végétalisé, ce qui est comparable à l'expérience de la nature. Similairement, les jardins sont significatifs pour des usagers au niveau du ressenti, car celui-ci donne une ambiance agréable à la rue. Certains usagers mentionnent aussi le bien-être mental qu'apporte l'interaction avec les jardins, soit une composante de la santé. Toutefois, certaines dimensions du bien-être global sont spécifiques à cette catégorie. Quelques usagers mentionnent que le jardin leur apporte un bien-être général. D'autres expriment que le jardinage dans cet espace est un besoin essentiel :

« Pour moi, c'est vraiment une nécessité. Non seulement ça, mais sentir que ton action mène à des résultats. Te rapprocher de la nature. »

Des usagers expriment un contentement d'avoir accès à un espace où jardiner. Un usager mentionne la joie qu'apporte le fait de donner et de recevoir des plantes provenant du jardin.

## 6. Discussion et conclusion

### a. Orientation altruiste: un nouveau type d'évaluation relationnelle

Les valeurs relationnelles témoignent d'une imbrication de différentes orientations lors du processus d'évaluation relationnelle des usagers envers les jardins de rue, ce qui est mis en lumière à travers les différentes dimensions de ces valeurs. D'abord, les résultats concordent avec

ceux de Chapman et Deplazes-Zemp (2023) qui indiquent que l'évaluation relationnelle peut être effectuée en fonction du bénéfice qu'en tire l'évaluateur, ce qui implique une orientation instrumentale au processus d'évaluation. Cela signifie que l'évaluateur valorise la relation puisqu'elle contribue à son propre bien-être. Chan, Satterfield, et Goldstein (2012) ont également démontré que la valorisation peut être orientée vers l'individu. En comparaison avec d'autres catégories de valeurs relationnelles, davantage de valeurs relationnelles liées à la catégorie « expériences valorisées » sont significatives, et ce, pour un plus grand nombre d'utilisateurs. Les dimensions des valeurs relationnelles dans cette catégorie témoignent du fait que l'importance de la relation avec les jardins trouve avant tout sa signification au niveau de la satisfaction personnelle de l'individu envers une expérience sensorielle et émotionnelle significative. L'importance des jardins pour l'évaluateur est aussi mise en évidence par les différentes dimensions des valeurs relationnelles dans les catégories « formation de l'identité », « capacités et connaissances » et « bien-être global ». Plusieurs des dimensions des valeurs relationnelles de ces catégories témoignent du fait que la relation est importante puisqu'elle contribue à l'identité individuelle et sociale des utilisateurs, à leur satisfaction et à leur bien-être subjectif, à leur développement personnel, à construire de bonnes habitudes de vie, puis à vivre des expériences significatives. Toutefois, bien que l'orientation du processus d'évaluation semble être instrumentale, il ne s'agit pas de valeurs instrumentales. En effet, les utilisateurs décrivent leur relation au jardin en mentionnant que les valeurs relationnelles sont en lien avec les émotions et les souvenirs. Autrement dit, les jardins importent pour eux sur le plan émotionnel et non rationnel (Stålhammar et Pedersen 2017). Contrairement aux valeurs instrumentales, on ne peut pas les interpréter comme des préférences et réaliser des compromis, sous peine de perdre leur sens fondamental (K. M. A. Chan, Satterfield, et Goldstein 2012).

L'évaluation relationnelle peut aussi être dirigée vers l'objet valorisé, ce qui implique une orientation intrinsèque au processus d'évaluation (Chapman et Deplazes-Zemp 2023), ce dont témoigne la catégorie « responsabilités ». En effet, les utilisateurs ont un sentiment de devoir envers la nature ainsi qu'une attitude de respect envers celle-ci, les jardins, les végétaux et les animaux qui s'y trouvent. Ils s'engagent dans des pratiques de soin et cherchent à protéger les entités non

humaines pour lesquelles ils témoignent de l'inquiétude, de l'empathie et parfois même de l'amour. Ceci est dominant dans les valeurs relationnelles « sensibilisation à la nature » et « valeur de la biodiversité » qui sont exprimées par la majorité des usagers. Arias-Arévalo, Martín-López, et Gómez-Baggethun (2017) soulignent d'ailleurs que les personnes exprimant des valeurs relationnelles ont souvent des motivations biosphériques, soient des préoccupations envers les entités non humaines.

Ces mêmes auteurs mettent aussi en lumière les motivations altruistes des personnes exprimant des valeurs relationnelles, soit des préoccupations envers les autres, ce qui est aussi souligné par Chan, Satterfield, et Goldstein (2012). De manière similaire, les résultats témoignent que l'évaluation relationnelle peut être dirigée vers les autres humains. En effet, les usagers mentionnent une connexion et une responsabilité envers leurs êtres chers, leurs voisins, leur communauté, leurs concitoyens de la ville et de la planète, puis les générations futures. L'importance du bien-être et des bénéfices apportés par les jardins de rue pour les autres humains est omniprésente dans le discours des usagers. Cette évaluation relationnelle tournée vers les autres humains se trouve dans toutes les catégories de valeurs relationnelles et dans la majorité des types de valeurs relationnelles, mais est surtout présente dans les dimensions des valeurs relationnelles « relation sociale », « éducation », « expérience politique ». Ainsi, la présente étude soutient qu'une troisième orientation, outre les orientations instrumentales et intrinsèques, guide le processus d'évaluation relationnelle : l'orientation altruiste.

Ces différentes orientations dans le processus d'évaluation relationnelle confirment la difficulté d'opérationnaliser les valeurs relationnelles. Cette difficulté est mise en lumière dans le codage du discours des usagers. En effet, certains extraits ont été codés comme étant des valeurs relationnelles, mais semblent plutôt témoigner de valeurs instrumentales après une analyse approfondie. Cela est dû au fait que les discours des usagers n'ont pas été assez développés lors des entretiens, mais aussi dû au codage employant des indicateurs discursifs. C'est le cas pour certains extraits codés des valeurs relationnelles « expérience de la nature » et « appréciation esthétique ». En effet, une des problématiques avec les valeurs relationnelles est la difficulté de

les discerner des valeurs instrumentales (See et al. 2020). Himes et Muraca (2018) indiquent qu'en ne se focalisant pas sur le processus, mais plutôt sur le contenu de ce qui est valorisé, les valeurs relationnelles peuvent être discernées des valeurs instrumentales, car la relation elle-même est significative et la valeur va au-delà de la préférence (Himes et Muraca 2018). Ainsi, une piste de solution se trouve dans la manière dont une personne attribue une signification à l'objet valorisé et articule son importance (Hoelle, Gould, et Tauro 2022). Par exemple, la valeur instrumentale d'un champ de pâturage peut être intimement liée à l'identité d'un éleveur, son idéal de beauté, etc. Toutefois : « *[whether] the values associated with that pasture are relational or solely instrumental depends on details of the rancher's relationship with the pasture* » (Hoelle, Gould, et Tauro 2022, 8). Par contre, puisque nos résultats témoignent du fait que certaines valeurs relationnelles ont une orientation instrumentale pour les participants à l'étude, il demeure donc une difficulté pour différencier les valeurs relationnelles des valeurs instrumentales. De plus, nous n'avons pas assez de données pour approfondir la question et discerner s'il s'agit réellement de valeurs relationnelles ou bien de valeurs instrumentales. Des questions de relance plus systématique seraient à considérer pour une éventuelle étude.

## **b. Rôle social des jardins de rue**

Les dimensions des valeurs relationnelles mettent en lumière plusieurs des pratiques des usagers envers les jardins, tels que prendre soin des végétaux, réaliser une promenade sur le tronçon, discuter avec les voisins, etc. Dans leur construction des services écosystémiques culturels (SEC), Fish, Church, et Winter (2016) conceptualisent plusieurs types de pratiques permettant d'entrer en contact avec l'environnement. La présente étude ajoute les pratiques sociales à leur cadre théorique. En effet, les usagers mentionnent presque tous des pratiques sociales réalisées en lien avec les jardins de rue ou au sein des jardins. L'aspect social est en effet transversal et se retrouve dans les dimensions de plusieurs valeurs relationnelles. Les jardins de rue sont un espace pour le contact avec la nature, mais aussi avec les autres membres de la communauté, probablement du fait que les personnes s'engagent et s'investissent dans un espace public de passage et partagé avec d'autres usagers. Comme le soulignent Human et Puren (2016), la rue est un espace

multifonctionnel qui génère différents niveaux d'interaction. Il y a une relation forte entre le niveau spatial et social où le design de la rue est un facilitant pour les interactions sociales multiniveaux. Puisque Monroy-Sais et al. (2022) indiquent dans leur étude que les valeurs relationnelles sont ancrées dans la culture et recrées par l'action, puis que l'importance de l'action rend ces valeurs relationnelles visibles, il serait intéressant de poursuivre la recherche pour mieux comprendre le lien entre les actions envers le jardin et les valeurs relationnelles des usagers. Il serait également intéressant de comparer les pratiques des usagers envers les jardins de rue avec celles des usagers d'autres IVU en espace public telles que les ruelles vertes (Brazeau-Béliveau et Cloutier 2021) qui demandent la mobilisation des résidents riverains d'une ruelle, ou encore les carrés d'arbre (Lachmund 2022) qui sont à l'échelle de la rue, mais où les citoyens jardinent de manière individuelle.

Cet aspect social significatif pourrait également avoir un lien avec le contexte socioculturel où s'insère l'étude, puisque la population de Rosemont-La Petite-Patrie (RPP) est très engagée dans le milieu communautaire et que l'arrondissement soutient cet engagement à travers ses politiques publiques. D'ailleurs, il serait intéressant de poursuivre la recherche concernant le rôle du contexte socioculturel dans la formation des valeurs relationnelles, puisque les usagers font souvent un lien entre le jardin et ce contexte (mention des institutions, du système capitaliste, du climat social, etc.). L'influence du contexte socioculturel dans la perception de l'espace est bien documentée dans la littérature sur les SEC (Proepper et Haupts 2014; Fischer et Eastwood 2016; Stenseke 2018; Raymond, Giusti, et Barthel 2018). Les climats social et politique peuvent d'ailleurs être des facteurs favorisant la propagation d'initiatives citoyennes de verdissement (Pham, Lachapelle, et Rocheleau 2022). Il serait donc intéressant de voir si les politiques publiques, les documents de planification et le processus de réalisation des jardins encadré par l'arrondissement en partenariat avec un organisme environnemental auraient une influence sur les valeurs relationnelles des usagers envers les jardins.

### **c. Limites de l'étude et perspectives**

L'étude présente certaines limites sur le plan méthodologique. D'abord, les valeurs relationnelles ont été classifiées à partir d'un pré cadre d'analyse issue de la théorie. Toutefois, il faut prendre en compte le fait que les différents types de valeurs relationnelles sont souvent co-émergents, ce qui rend difficile leur classification (Stålhammar et Pedersen 2017). Nous avons aussi remarqué cela dans les résultats. Par exemple, le jardin donne envie de se promener à certains usagers, ce qui est une dimension des valeurs relationnelles « santé » et « loisir ». Ou encore, la valeur relationnelle « relaxation » semble être une dimension de la valeur relationnelle « santé », soit la santé mentale. Toujours par rapport à la classification des valeurs relationnelles, comme Cheng, Van Damme, et Uyttenhove (2021) l'indiquent dans leur recension des études empiriques des services écosystémiques culturels (CES), il y a aussi toujours un degré de subjectivité dans le choix d'interprétation des indicateurs. Les indicateurs discursifs trouvés dans la littérature et ceux décelés dans le discours ont donc aussi un degré de subjectivité dans leur catégorisation.

Les résultats indiquent que le profil socio-économique des individus joue un rôle dans la manière dont ils font sens de l'espace et de leurs pratiques. En effet, le rôle social (ex. mère, grand-père), l'appartenance culturelle ou religieuse, le niveau d'éducation (Hirons et al., 2016 ; Riechers et al., 2018 ; Hanson et al., 2021), entre autres, peuvent influencer la perception et l'évaluation de l'espace, mais aussi les motivations des personnes et donc leurs actions (Fischer et Eastwood, 2015). L'étude de cas de Shishany et al. (2022) montre également que des facteurs socio-économiques tels que le genre, l'âge, le revenu et la période de résidence influencent les valeurs relationnelles des personnes envers une infrastructure verte (IV). Par contre, la présente recherche n'a pas fait le lien entre les valeurs relationnelles et le profil socio-économique des participants. L'influence du profil socio-économique des usagers sur leurs valeurs relationnelles envers les jardins de rue mériterait d'être approfondie.

Les usagers ont également parfois mis en lumière certains éléments négatifs par rapport à la relation avec les valeurs relationnelles, tels que des conflits avec l'arrondissement ou des voisins par exemple, ce qui n'a pas été analysé dans cette recherche. Toutefois, les *disservices* sont aussi importants à mettre en lumière, car cela influence grandement la perception des personnes

envers leur environnement. L'importance de comprendre les contributions négatives de la nature aux personnes a été soulignée dans l'*Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services* (Pascual et al. 2017) et par Knippenberg et al. (2018) dans leur étude de cas sur les valeurs relationnelles. De plus, certaines relations avec l'environnement ne sont pas bonnes pour la nature (Hoelle, Gould, et Tauro 2022). Il serait donc important que de prochaines études se penchent davantage sur cet angle de recherche.

## **7. Remerciements**

L'étude a été financée par une bourse offerte par le Groupe BC2 (Montréal, Québec). Un montant additionnel a été fourni par le Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH), no 890-2021-0029 (Hien Pham (UQAM) chercheure principale et Danielle Dagenais cochercheure).

# Chapitre 4 – Discussion, conclusion et perspectives

## 1. Jardins de rue : relations valorisées et source de bien-être

Cherchant à répondre à la question de l'identification des valeurs relationnelles que les usagers entretiennent envers les jardins de rue dans l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie (RPP), la recherche permet de mieux comprendre l'expérience de ces usagers et la manière dont les jardins sont importants pour eux. D'abord, ils sont importants pour eux puisqu'ils permettent de nourrir leur identité le plus souvent à travers la relation aux autres et l'appartenance à une communauté. Les jardins sont aussi des espaces verts avec une importance patrimoniale pour certains usagers, une valeur spirituelle et religieuse, ou encore qui évoque d'autres cultures et vision du monde. Les jardins permettent aussi aux usagers de vivre différentes expériences valorisées. L'expérience de la nature et l'appréciation esthétique des jardins sont les expériences les plus prisées par les usagers. Toutefois, le jardin comme espace de loisir ou favorisant le loisir, l'inspiration et la relaxation, sont également des éléments importants à mentionner. Le jardin est aussi important pour les usagers puisqu'il permet d'augmenter leurs capacités et connaissances. Le jardin a ainsi une valeur éducative pour les usagers, permet de favoriser leur santé et leur donne l'opportunité de s'impliquer au niveau politique. L'interaction avec le jardin donne aux usagers un sens des responsabilités envers celui-ci; leur sensibilité envers la nature se développe et ils perçoivent la valeur de la biodiversité. Le jardin permet aussi aux usagers de ressentir un bien-être global.

Ces résultats permettent d'offrir plusieurs perspectives sur le bien-être apporté par les jardins de rue pour les usagers. La psychologie positive s'intéresse aux déterminants du bonheur et du bien-être des individus. Cette branche de la psychologie indique que le bien-être positif soit l'état général positif d'une personne résultant de la satisfaction de ses besoins subjectifs et objectifs (Saint-Onge et al. 2022), comprend deux aspects : l'aspect eudémonique et hédonique. L'aspect



eudémonique réfère au bien-être, au sentiment de bonheur et d'accomplissement de soi liés à la qualité de la vie personnelle et sociale des personnes. L'aspect hédonique réfère au bien-être lié à l'expérience d'émotions positives, de plaisir et de satisfaction générale (Saint-Onge et al. 2022). Par exemple, un parent accompagnant son enfant au parc peut ressentir un bien-être eudémonique à travers le développement de leur lien familial positif, mais aussi ressentir un bien-être hédonique puisqu'il s'agit de s'amuser en famille.

Dans la conceptualisation des valeurs relationnelles, la littérature met en lumière le lien entre celles-ci et le concept de l'« eudaimonia » afin de faire la distinction entre les valeurs relationnelles eudémoniques et les valeurs instrumentales qui sont deux types de valeurs attribuées (K. M. Chan, Gould, et Pascual 2018; Knippenberg et al. 2018). En mettant en évidence les valeurs relationnelles des usagers envers les jardins de rue ainsi que leurs différentes dimensions, l'étude permet de faire le lien entre ces jardins et le bien-être eudémonique des usagers. En effet, plusieurs usagers mentionnent que jardiner dans cet espace permet leur développement personnel, d'atteindre leur plein potentiel, de leur donner une mission de vie, de nourrir leur passion, d'appartenir à une communauté, d'être utile, d'aider les autres et la planète, d'être connecté à quelque chose de plus grand, d'apprécier la beauté extérieure et même dans leur for intérieur, etc. Tous ces aspects font partie du bien-être eudémonique (Saint-Onge et al. 2022).

La manière dont les usagers décrivent leur relation au jardin témoigne aussi que les jardins de rue permettent aux usagers d'atteindre un bien-être hédonique. En effet, les différentes dimensions des valeurs relationnelles mettent en évidence que l'interaction avec le jardin n'est pas seulement une interaction mentale, mais aussi corporelle et émotionnelle (Raymond, Giusti, et Barthel 2018). La prépondérance des émotions positives liées aux jardins à travers notamment les valeurs relationnelles de la catégorie « expériences valorisées » témoigne bien de cet aspect hédonique. En effet, les dimensions des valeurs relationnelles mettent en lumière que le jardin permet aux

usagers de se sentir au calme, d'avoir du plaisir individuellement et avec les autres, d'avoir un sentiment de confort dans l'espace, etc.

## **2. Dimensions des valeurs relationnelles comme indicateurs**

Les méthodes employées dans le cadre de cette recherche ont mis en évidence l'importance des méthodes qualitatives telle que l'entretien semi-dirigé pour déceler les valeurs relationnelles. En effet, les entretiens semi-dirigés ont permis d'explorer en profondeur la relation des usagers avec les jardins de rue et leur signification de l'espace. L'analyse des discours a mis en lumière les différentes expressions des valeurs relationnelles. Ces différentes dimensions des valeurs relationnelles n'auraient effectivement pas pu être décelées en employant des méthodes quantitatives telles que le questionnaire ou le sondage, par exemple. Les valeurs relationnelles sont d'ailleurs généralement étudiées à l'aide de méthodes qualitatives comme les entretiens et les groupes de discussion, entre autres (Tadaki, Sinner, et Chan 2017).

Bien que cette étude démontre l'importance des approches qualitatives, elle peut également donner des pistes d'actions pour les méthodes quantitatives. En effet, les méthodes quantitatives peuvent utiliser les considérations conceptuelles des recherches qualitatives et valider leurs hypothèses en fournissant une meilleure base de preuves empiriques (Schulz et Martin-Ortega 2018). Les résultats de cette recherche et plus particulièrement l'expression des valeurs relationnelles à travers leurs différentes dimensions pourraient servir d'indicateurs pour de prochaines recherches quantitatives. De plus en plus d'études sur les valeurs relationnelles emploient d'ailleurs des méthodes quantitatives telles que le sondage et le questionnaire (See et al. 2020; Saito, Hashimoto, et Basu 2022; Tobin 2022).

Le besoin pour des indicateurs permettant de bien caractériser la diversité des services écosystémiques culturels (SEC), et plus particulièrement les valeurs relationnelles a été mis en

lumière par Cheng, Van Damme, et Uyttenhove (2021) dans leur revue de littérature sur les études empiriques des SEC. En effet, ils soulignent que la majorité des indicateurs développés sont pour des SEC tels que l'écotourisme par exemple, et sont exprimés de manière monétaire par exemple par la volonté de payer ou en fonction du coût de déplacement, ce qui est inadéquat pour caractériser les valeurs relationnelles puisqu'elles ne peuvent être transigées à travers le marché sans perdre de leur sens fondamental (K. M. A. Chan, Satterfield, et Goldstein 2012). Les dimensions des valeurs relationnelles mises en lumière dans ce mémoire pourraient ainsi permettre de réaliser des indicateurs non monétaires, soit des indicateurs sous forme d'énoncés. Par exemple, dans leur étude sur la contribution des sites marins pour le bien-être, Bryce et al. (2016) ont réalisé un questionnaire en ligne où les répondants devaient sélectionner des énoncés servant d'indicateurs pour différents SEC.

Toutefois, une telle transposition des valeurs relationnelles en indicateurs doit être faite de manière à ne pas dénaturer leur sens, ce qui est souvent difficile. En effet, les valeurs relationnelles sont spécifiques au contexte culturel et social et sont imprégnées des concepts, du vocabulaire et de la vision du monde des populations locales (Tadaki, Sinner, et Chan 2017). Les significations complexes exprimées par ces populations sont généralement réinterprétées et simplifiées par les personnes en fonction de leur propre vocabulaire, concepts et visions du monde (Tadaki, Sinner, et Chan 2017). Il faut donc être prudent et socialement responsable lors du transfert des valeurs relationnelles dans un autre contexte puisque l'interprétation ne risque pas d'être la même.

### **3. Différents facteurs pouvant influencer les valeurs relationnelles**

#### **a. Le contexte socioculturel**

Le cas de Montréal et plus particulièrement l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie (RPP) a été sélectionné grâce à son climat social et politique favorisant l'appropriation citoyenne de

l'espace public par le verdissement. La littérature sur les services écosystémiques culturels (SEC) a mis en lumière l'importance du contexte socioculturel dans la formation des valeurs relationnelles, puisqu'elle influence la perception de l'espace des personnes et communautés (Raymond, Giusti, et Barthel 2018; Proepper et Haupts 2014; Fischer et Eastwood 2016; Stenseke 2018). Les résultats démontrent d'ailleurs que les usagers font souvent le lien entre les jardins et le contexte social, culturel et politique. Par exemple, ils mentionnent le climat social dans leur arrondissement (population engagée envers les causes sociales, mobilisée envers l'environnement, etc.), les institutions (des organismes, l'arrondissement, etc.) et les normes (notamment la réglementation) :

« Puis c'est sûr et certain que des arrondissements comme Rosemont-La Petite-Patrie, on a toujours mis de l'avant.... On était dans les premiers de faire du compostage, etc. C'est sûr qu'on a des valeurs un peu plus communautaires [...]. »

Bien que les usagers mentionnent le plus souvent des éléments locaux du contexte socioculturel, ils font également référence au système dans lequel ils s'insèrent comme le système de consommation capitaliste. Ils font également référence à des enjeux globaux tels que les changements climatiques, et leur implication au niveau des jardins de rue s'insèrent dans cette problématique :

« Comme les changements climatiques, on a beau répéter à tout le monde que c'est une priorité parmi les priorités, on est tellement ancré dans notre système de consommation, comment on fait pour convaincre tout le monde de mettre l'épaule à la roue? »

Les résultats témoignent que les usagers associent les jardins de rue à un espace où ils s'engagent politiquement de diverses manières, ce que témoigne la grande proportion d'usagers ayant exprimé la valeur relationnelle « expérience politique ». Le contexte socioculturel pourrait ainsi jouer un rôle dans ces résultats, mais aussi le fait que les jardins de rue sont des espaces permettant aux usagers de participer de manière informelle à la sphère politique. La participation

informelle réfère à une participation citoyenne observée à travers des pratiques et activités quotidiennes réalisées dans la sphère publique (Bherer et al., 2023). Ces actions sont réalisées dans la sphère privée des personnes qui agissent seules ou collectivement dans leur quartier immédiat afin de régler une situation jugée problématique. Cela est notamment le cas de l'urbanisme de guérilla qui vise à améliorer l'espace public sans l'autorisation des décideurs. Les jardins de rues à Montréal tirent d'ailleurs leur origine de cette guérilla verte, puisque le verdissement des carrés d'arbres par les résidents sans autorisation de l'arrondissement est ce qui a précédé l'institutionnalisation du verdissement citoyen de l'espace public dans l'arrondissement RPP (Bach et McClintock, 2021). Ces résultats rejoignent ceux de Bach et McClintock (2021) qui indiquent qu'à travers ce type d'initiative, la rue devient un espace politique où les résidents participent à élaborer un imaginaire contre-hégémonique.

Les usagers mentionnent aussi la propagation des jardins de rue, soit que de plus en plus de ces infrastructures vertes urbaines (IVU) sont mis en place au sein de l'arrondissement. Bien que les jardins de rue soient institutionnalisés à travers le programme Faites comme chez vous! de l'arrondissement RPP en partenariat avec l'organisme Nature-Action Québec (NAQ), ce sont les résidents qui doivent faire la demande pour qu'un jardin de rue soit réalisé sur leur tronçon de rue. Les résidents doivent ensuite participer aux mobilisations du voisinage, le design de l'aménagement du jardin de rue, puis à la plantation des végétaux suite aux travaux d'enlèvement d'asphalte entre les carrés d'arbres réalisés par l'arrondissement (Ville de Montréal et Nature-Action Québec s. d.). Il s'agit donc d'un long processus qui demande un certain niveau d'engagement aux résidents. L'étude de Pham, Lachapelle et Rocheleau (2022) sur les ruelles vertes à Montréal, a d'ailleurs avancé que le climat social et politique de RPP pourrait être un facteur ayant favorisé la propagation de ce type d'IVU dans l'arrondissement. Puisque les ruelles vertes et les jardins de rue sont deux IVU qui nécessitent l'appropriation citoyenne de l'espace public et sont gérés à travers le même programme au sein de l'arrondissement, ces IVU pourraient avoir des dynamiques similaires.

## **b. Le profil socio-économique des usagers**

Dans leurs études sur le phénomène de propagation des jardins de rue dans certaines villes australiennes, Marshall, Grose, et Williams (2019) montrent que les quartiers plus avantagés socioéconomiquement étaient plus à même de réaliser des jardins de rue puisqu'ils ont plus de ressources et de temps. Le profil socio-économique est d'ailleurs un facteur pouvant influencer les valeurs relationnelles, ce qu'a démontré la littérature sur les services écosystémiques culturels (SEC). En effet, plusieurs études ont mis en lumière que l'identité d'une personne, soit ce qui est significatif et important pour elle, ce qu'elle voit et s'efforce d'être et de faire, va influencer la perception et les significations d'un espace pour elle, mais aussi ses motivations, soit la raison de son comportement, et donc ses actions (Fischer et Eastwood, 2016). L'identité d'une personne peut être influencée entre autres par son rôle social (p. ex. mère, grands-parents), son genre, son état psychologique et émotionnel, son appartenance culturelle ou religieuse ou son niveau d'éducation (Fischer et Eastwood 2016; Hirons, Comberti, et Dunford 2016; Hanson et al. 2021; Riechers, Barkmann, et Tschardtke 2018; Giacchè et al. 2021). Dans le même ordre d'idée, Shishany et al. (2022) ont démontré que d'autres facteurs socio-économiques tels que le revenu ou la période de résidence peuvent influencer les valeurs relationnelles des personnes envers une infrastructure verte urbaine (IVU).

Les capacités d'une personne, soit ce qu'elle estime avoir la liberté de choisir de faire, et les possibilités qu'elle peut choisir d'utiliser, peuvent aussi influencer sa perception et ses significations d'un espace (Fischer et Eastwood 2016). Elles sont façonnées notamment par ses compétences et connaissances, ses capacités physiques et adaptatives, son capital financier, son droit perçu à l'espace, sa confiance en soi (Williams et al. 2019; Fischer et Eastwood 2016). Par exemple, une personne pourrait se restreindre dans ses interactions avec un cadre environnemental (p. ex. ne pas marcher dans la forêt hors d'un sentier ou la nuit) dû à un manque de confiance en soi. Elle pourrait également avoir les capacités de réaliser une action, mais ne pas l'actualiser puisque cela serait contraire à son identité (Fischer et Eastwood 2016).

Les résultats témoignent en effet que l'identité des personnes et leurs expériences de vie jouent un rôle dans la manière dont ils font sens de l'espace et de leurs pratiques. En effet, les usagers ont mentionné leurs liens familiaux, leur éducation, leur âge, leur profession, leur passion, leurs connaissances en horticulture, leurs capacités sociales, etc. Toutefois, l'étude n'a pas fait le lien entre les valeurs relationnelles et le profil socio-économique des participants. Il serait intéressant d'approfondir l'étude afin de voir si leur profil influence les valeurs relationnelles et les pratiques envers le jardin, mais aussi pour déterminer s'il y a un lien entre le profil socio-économique et la localisation des jardins de rue dans l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie (RPP).

### **c. L'importance de l'action**

La littérature sur les valeurs relationnelles indique qu'elles sont ancrées dans la culture, mais recréées par l'action. Ce sont donc les actions qui rendent les valeurs relationnelles visibles (Monroy-Sais et al. 2022). Les théories de co-construction et d'*embodiment* témoignent que les services écosystémiques culturels (SEC), dont les valeurs relationnelles, émergent lors de l'interaction entre les personnes et les écosystèmes. Fish, Church, et Winter (2016) ont d'ailleurs conceptualisé différentes pratiques culturelles qui permettent aux personnes d'entrer en interaction avec les écosystèmes. Le lien entre les valeurs relationnelles et la pratique est aussi mis en évidence dans l'article de Jax et al. (2018), qui explore le fait que le bien-être apporté par la nature tire également ses sources à travers les actions positives envers celle-ci, notamment en prendre soin, ce qui est mis en évidence dans les résultats, notamment à travers les valeurs relationnelles dans la catégorie « responsabilités ».

L'analyse des dimensions des valeurs relationnelles met en lumière de nombreuses pratiques des usagers en lien avec les jardins de rue. Ces pratiques permettant aux usagers d'entrer en contact de manière directe et physique avec les jardins (planter des végétaux, arroser les plantes, etc.), de manière indirecte et involontaire (se promener ou faire du vélo sur le tronçon, s'asseoir sur son balcon et regarder les jardins, etc.), ainsi que de réaliser des pratiques sociales au sein des

jardins (parler avec les voisins, jardiner en famille, etc.). Les pratiques des usagers envers les jardins devraient être recensées et analysées afin d'apprécier si, et de quelle manière, elles influencent les valeurs relationnelles.

#### **d. Les éléments matériels**

Le design de l'espace et les éléments matériels au sein du tronçon pourraient avoir une influence sur les valeurs relationnelles. En effet, l'analyse des dimensions des valeurs relationnelles met en lumière plusieurs éléments matériels avec lesquels les usagers entrent en relation. Les usagers mentionnent certains végétaux et certaines infrastructures dans leur discours, tels que des fleurs ou des arbres particuliers, des bacs délimitant leur espace de jardin, des piquets pour le protéger pendant l'hiver, etc. Ils parlent aussi du design des jardins, des couleurs, des textures, des reliefs, etc. Par exemple, l'aspect visuel plaisant des jardins et les autres expériences positives des jardiniers en lien avec ces espaces verts sont ancrés dans cette matérialité, ce que témoignent plus particulièrement les valeurs relationnelles « expérience de la nature », « appréciation esthétique », « relaxation » et « inspiration ».

L'importance de l'aspect social des jardins pourrait également trouver sa source dans cette matérialité. En tant qu'espace multifonctionnel, la rue génère différents types d'interactions sociales et le design de l'espace est un facilitant pour des interactions multiniveaux (Human et Puren 2016). Les jardins de rue pourraient par conséquent être un facilitant pour les interactions sociales au sein de la rue, puisque les usagers s'investissent dans cet espace qui est non seulement un espace de passage et d'arrêt pour les piétons, cyclistes et automobilistes, mais aussi un espace partagé entre voisins qui s'approprient ces espaces. La valeur relationnelle « relation sociale » témoigne de l'importance de l'aspect social des jardins, mais aussi plusieurs autres valeurs relationnelles. En effet, cet aspect est transversal lorsque l'on analyse l'expression des valeurs relationnelles à travers leurs différentes dimensions. L'aspect social du jardin se trouve par



exemple dans l'expression des valeurs relationnelles « sentiment d'appartenance » lorsque les usagers mentionnent les différentes manières que les jardins les font sentir connecter à leur communauté, ou encore dans la valeur relationnelle « éducation », lorsqu'un usager mentionne que le jardin permet d'éduquer les enfants sur l'environnement et le jardinage, etc.

Plusieurs études de cas sur les services écosystémiques culturels (SEC) des infrastructures vertes urbaines (IVU) font d'ailleurs le lien entre ceux-ci et l'environnement physique. Par exemple, Dade et al. (2020) ont mis en évidence que la diversité de hauteur de la canopée peut augmenter la connexion des individus avec la nature. Un autre exemple serait que la perception d'une IVU comme espace éducatif et inspirant est augmentée lorsque celui-ci est davantage naturalisé (Beckmann-Wübbelt et al. 2021). D'autres facteurs physiques tels que les installations et équipements affectent également la perception des usagers. La présence de bancs, de toilettes, de barbecue dans les parcs par exemple, augmente la perception que l'espace permet les interactions sociales (Dade et al., 2020). Puisque le cadre théorique employé dans cette étude soutient que les valeurs relationnelles sont coproduites par les personnes et leur environnement (Fish, Church, et Winter 2016; Fischer et Eastwood 2016)., il serait intéressant d'évaluer si les caractéristiques environnementales des tronçons influencent les valeurs relationnelles des usagers envers les jardins de rue et de quelle manière. Toutefois, il faudrait réaliser des études quantitatives avec un plus grand nombre de jardins de rue et d'usagers afin de tester cette hypothèse.

### **e. La mémoire et la temporalité**

Les dimensions des valeurs relationnelles mettent en lumière que la relation entre les usagers et les jardins de rue est en lien avec la mémoire et la temporalité. En effet, les usagers mentionnent leurs souvenirs individuels, mais aussi la mémoire collective. Ils parlent de l'évolution des végétaux ou du jardin de manière générale, l'acquisition de compétences et de connaissances à travers le temps, etc. Les études paysagères mettent en lumière la dimension temporelle comme

étant importante dans la construction individuelle et collective du sens accordé au paysage (Stephenson 2008; Stenseke 2018). Dans ces études, les perceptions et actions individuelles et collectives ainsi que le contexte matériel du paysage s'influencent de manière dynamique, ce qui implique qu'elles se transforment à travers le temps, tout en étant toujours informées par celles du passé (Stephenson 2008; Stenseke 2018).

Dans cette perspective, les valeurs relationnelles seraient dans un processus continu de renégociation et en évolution à travers le temps. Stephenson (2008) remarque par exemple dans son étude que les personnes ayant une relation plus longue avec un paysage vont avoir des valeurs culturelles « intégrées » qui découlent d'une prise de conscience historique des formes, pratiques et relations, alors que celles ayant une relation plus récente avec ce même paysage risquent d'avoir des valeurs culturelles « de surface » qui sont la réponse aux formes, relations et pratiques directement perçues. Il y aurait donc un intérêt à se pencher sur cette dimension temporelle afin de voir s'il y a par exemple des différences dans les valeurs relationnelles des usagers de longue date en comparaison avec des usagers plus récents.

## 4. Retombées sur la recherche et la pratique

La recherche a permis de mieux comprendre l'expérience des usagers envers les jardins de rue. En mettant en lumière les valeurs relationnelles des usagers envers les jardins de rue, l'étude a mis en évidence que ceux-ci permettaient de nourrir l'identité des usagers, de leur faire vivre des expériences valorisées, d'augmenter leurs capacités et leurs connaissances, d'accroître leur sens des responsabilités envers la nature et envers les autres, puis d'alimenter leur bien-être de manière globale. Les résultats viennent ainsi valider la méthode et le cadre conceptuel employés aux fins de l'étude. La méthode et le cadre conceptuel pourraient donc être appliqués à des recherches subséquentes visant à élucider les valeurs relationnelles envers d'autres infrastructures vertes urbaines (IVU).

Déceler l'expression des valeurs relationnelles dans le discours des usagers a permis d'extraire leurs différentes dimensions essentielles pour comprendre la complexité des significations des jardins de rue pour les usagers ainsi que mieux comprendre la construction des valeurs relationnelles. Ces dimensions ont ainsi permis de faire le lien entre les valeurs relationnelles des usagers envers les jardins de rue et deux aspects clefs du bien-être : le bien-être hédoniste et eudémonique (Saint-Onge et al. 2022). Nous pouvons donc en conclure que les jardins de rue permettent le bien-être des usagers de différentes manières. L'aspect social significatif des jardins de rue a également été mis en évidence. Ces résultats pourraient ainsi inspirer les décideurs et professionnels qui cherchent à favoriser le bien-être individuel et social des populations urbaines à travers des gestes d'aménagement et de verdissement à l'échelle de la rue.

L'un des objectifs de cette étude était de comprendre comment différencier les valeurs relationnelles des autres valeurs environnementales (instrumentales et intrinsèques). Les valeurs relationnelles des usagers envers les jardins de rue ainsi que leur expression à travers leurs

différentes dimensions a permis de souligner les différents types d'orientation du processus d'évaluation relationnel. Les orientations instrumentales, intrinsèques et altruistes des valeurs relationnelles permettent de donner des pistes pour mieux comprendre l'expression des valeurs relationnelles, mais témoignent aussi de la difficulté de les distinguer des autres types de valeur.

L'étude permet également d'offrir des perspectives pour les prochaines études sur les valeurs relationnelles, que ce soit envers les jardins de rue ou envers d'autres types d'IVU. L'expression des valeurs relationnelles à travers leurs différentes dimensions contribue à la littérature sur les indicateurs discursifs permettant d'identifier les valeurs relationnelles. Ces indicateurs pourraient être employés pour réaliser des indicateurs sous forme d'énoncés lors de prochaines recherches, par exemple lors de sondages ou de questionnaires visant à déterminer les valeurs relationnelles des usagers de différents types d'IVU. Toutefois, il convient que les chercheurs doivent être prudents et responsables lors du transfert des indicateurs dans un autre contexte afin de ne pas déformer leur signification (Tadaki, Sinner, et Chan 2017).

Les aménagistes et décideurs vont de plus en plus être amenés à verdir les rues, puisqu'il y a de moins en moins d'espace disponible pour la création d'espaces verts en ville (Fuller et Gaston 2009). Les jardins de rue offrent donc une perspective intéressante comme moyen d'offrir des opportunités de contact entre les résidents et la nature pour nourrir leur bien-être de multiples façons à travers des relations significatives. Le succès des jardins de rue dans l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie est ancrée dans le contexte territorial dans lesquels ils s'insèrent. Plus de recherche devrait par conséquent être faite sur cette IVU de proximité pour comprendre les différents facteurs contextuels qui contribuent à sa réussite, mais aussi les sources de conflits potentiels afin de favoriser les relations positives entre les personnes et les jardins de rue ainsi que leur pérennité.

## Références bibliographiques

- Allen, Karen E, Courtney E Quinn, Chambers English, et John E Quinn. 2018. « Relational Values in Agroecosystem Governance ». *Current Opinion in Environmental Sustainability, Sustainability Challenges: Relational Values*, 35 (décembre): 108-15.  
<https://doi.org/10.1016/j.cosust.2018.10.026>.
- Andersson, Erik, Maria Tengo, Timon McPhearson, et Peleg Kremer. 2015. « Cultural Ecosystem Services as a Gateway for Improving Urban Sustainability ». *Ecosystem Services* 12 (avril): 165-68. <https://doi.org/10.1016/j.ecoser.2014.08.002>.
- Arias-Arévalo, Paola, Erik Gómez-Baggethun, Berta Martín-López, et Mario Rincón. 2018. « Widening the Evaluative Space for Ecosystem Services: A Taxonomy of Plural Values and Valuation Methods ». *Environmental Values- Forthcoming* 27 (février): 29-53.  
<https://doi.org/10.3197/096327118X15144698637513>.
- Arias-Arévalo, Paola, Berta Martín-López, et Erik Gómez-Baggethun. 2017. « Exploring intrinsic, instrumental, and relational values for sustainable management of social-ecological systems ». *Ecology and Society* 22 (4). <https://www.jstor.org/stable/26799016>.
- Bach, Claire E, et Nathan McClintock. 2021. « Reclaiming the City One Plot at a Time? DIY Garden Projects, Radical Democracy, and the Politics of Spatial Appropriation ». *Environment and Planning C: Politics and Space* 39 (5): 859-78.  
<https://doi.org/10.1177/2399654420974023>.
- Bacqué, Marie-Hélène, et Mario Gauthier. 2011. « Participation, urbanisme et études urbaines. Quatre décennies de débats et d'expériences depuis "A ladder of citizen participation" de S. R. Arnstein ». *Participations* 1 (1): 36-66. <https://doi.org/10.3917/parti.001.0036>.
- Baker, Dana, Grant Murray, Jackson Kaijage, Arielle Levine, David Gill, et Enock Makupa. 2021. « Relationships Matter: Assessing the Impacts of a Marine Protected Area on Human Wellbeing and Relational Values in Southern Tanzania ». *Frontiers in Marine Science* 8.  
<https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fmars.2021.673045>.
- Beckmann-Wübbelt, Angela, Annika Fricke, Zita Sebesvari, Iulia Almeida Yakouchenkova, Katrin Fröhlich, et Somidh Saha. 2021. « High Public Appreciation for the Cultural Ecosystem

- Services of Urban and Peri-urban Forests during the COVID-19 Pandemic ». *Sustainable Cities and Society* 74 (novembre): 103240. <https://doi.org/10.1016/j.scs.2021.103240>.
- Brabant, Annick. 2022. « Des revendications des années 1960 à la création de l'Office de consultation publique de Montréal ». Mémoires des Montréalais. 25 octobre 2022. <https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/des-revendications-des-annees-1960-la-creation-de-loffice-de-consultation-publique-de-montreal>.
- Brazeau-Béliveau, Noémie, et Geneviève Cloutier. 2021. « Citizen participation at the micro-community level: The case of the green alley projects in Quebec City ». *Cities* 112 (mai): 103065. <https://doi.org/10.1016/j.cities.2020.103065>.
- Brill, Gregg C., Pippin M. L. Anderson, et Patrick O'Farrell. 2022. « Relational Values of Cultural Ecosystem Services in an Urban Conservation Area: The Case of Table Mountain National Park, South Africa ». *Land* 11 (5): 603. <https://doi.org/10.3390/land11050603>.
- Brun, Marion, Lucy Vaseux, Denis Martouzet, et Francesca Di Pietro. 2017. « Usages et représentations des délaissés urbains, supports de services écosystémiques culturels en ville ». *Environnement urbain* 11. <https://doi.org/10.7202/1050493ar>.
- Bryce, Rosalind, Katherine N. Irvine, Andrew Church, Robert Fish, Sue Ranger, et Jasper O. Kenter. 2016. « Subjective Well-Being Indicators for Large-Scale Assessment of Cultural Ecosystem Services ». *Ecosystem Services*, Shared, plural and cultural values, 21 (octobre): 258-69. <https://doi.org/10.1016/j.ecoser.2016.07.015>.
- Buchel, Sophie, et Niki Frantzeskaki. 2015. « Citizens' Voice: A Case Study about Perceived Ecosystem Services by Urban Park Users in Rotterdam, the Netherlands ». *Ecosystem Services* 12 (avril): 169-77. <https://doi.org/10.1016/j.ecoser.2014.11.014>.
- Chan, Kai M. A., Patricia Balvanera, Karina Benessaiah, Mollie Chapman, Sandra Díaz, Erik Gómez-Baggethun, Rachelle Gould, et al. 2016. « Why protect nature? Rethinking values and the environment ». *Proceedings of the National Academy of Sciences* 113 (6): 1462-65. <https://doi.org/10.1073/pnas.1525002113>.
- Chan, Kai M. A., Joshua Goldstein, Terre Satterfield, Neil Hannahs, Kekuwa Kikiloi, Robin Naidoo, Nathan Vadeboncoeur, et Ulalia Woodside. 2011. « Cultural Services and Non-

- Use Values ». In *Natural Capital*. Oxford: Oxford University Press.  
<https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780199588992.003.0012>.
- Chan, Kai M. A., Terre Satterfield, et Joshua Goldstein. 2012. « Rethinking Ecosystem Services to Better Address and Navigate Cultural Values ». *Ecological Economics* 74 (février): 8-18.  
<https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2011.11.011>.
- Chan, Kai MA, Rachelle K Gould, et Unai Pascual. 2018. « Editorial Overview: Relational Values: What Are They, and What's the Fuss about? » *Current Opinion in Environmental Sustainability*, Sustainability Challenges: Relational Values, 35 (décembre): A1-7.  
<https://doi.org/10.1016/j.cosust.2018.11.003>.
- Chapman, Mollie, et Anna Deplazes-Zemp. 2023. « 'I Owe It to the Animals': The Bidirectionality of Swiss Alpine Farmers' Relational Values ». *People and Nature* 5 (1): 147-61.  
<https://doi.org/10.1002/pan3.10415>.
- Chen, Yan, John R. Parkins, et Kate Sherren. 2018. « Using Geo-Tagged Instagram Posts to Reveal Landscape Values around Current and Proposed Hydroelectric Dams and Their Reservoirs ». *Landscape and Urban Planning* 170 (février): 283-92.  
<https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2017.07.004>.
- Cheng, Xin, Sylvie Van Damme, et Pieter Uyttenhove. 2021. « A Review of Empirical Studies of Cultural Ecosystem Services in Urban Green Infrastructure ». *Journal of Environmental Management* 293 (septembre): 112895.  
<https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2021.112895>.
- Chiesura, Anna, et Rudolf de Groot. 2003. « Critical Natural Capital: A Socio-Cultural Perspective ». *Ecological Economics*, Identifying Critical Natural Capital, 44 (2): 219-31.  
[https://doi.org/10.1016/S0921-8009\(02\)00275-6](https://doi.org/10.1016/S0921-8009(02)00275-6).
- Church, Andrew, Jacquelin Burgess, Neil Ravenscroft, William Bird, Kirsty Blackstock, Emily Brady, Michael Crang, et al. 2011. « Cultural Services, National Ecosystem Assessment ». In *National Ecosystem Assessment*, 633-92. Cambridge, UK: UNEP-WCMC.  
<http://uknea.unep-wcmc.org/>.

- Church, Andrew, Rob Fish, Roy Haines-Young, Susana Mourato, Jamie Tratalos, Lee Stapleton, Cheryl Willis, et al. 2014. « UK National Ecosystem Assessment Follow-on. Work Package Report 5: Cultural ecosystem services and indicators. » In .
- Cornet, Xavier. 2021. « L'infrastructure verte dans l'aire urbaine de Montréal: la multifonctionnalité des espaces végétalisés en question ». *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, n° Volume 20 numéro 3 (février). <https://doi.org/10.4000/vertigo.28783>.
- Cournoyer-Gendron, Maude. 2014. « La notion de développement urbain durable : mise en œuvre et définition. Le regard des acteurs communautaires du quartier Rosemont à Montréal. » Masters, Québec: Université du Québec, Institut national de la recherche scientifique. <https://espace.inrs.ca/id/eprint/2646/>.
- Dade, Marie C., Matthew G. E. Mitchell, Greg Brown, et Jonathan R. Rhodes. 2020. « The Effects of Urban Greenspace Characteristics and Socio-Demographics Vary among Cultural Ecosystem Services ». *Urban Forestry & Urban Greening* 49 (mars): 126641. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2020.126641>.
- Dai, Peichao, Shaoliang Zhang, Zanxu Chen, Yunlong Gong, et Huping Hou. 2019. « Perceptions of Cultural Ecosystem Services in Urban Parks Based on Social Network Data ». *Sustainability* 11 (19): 5386. <https://doi.org/10.3390/su11195386>.
- Daniel, Terry C., Andreas Muhar, Arne Arnberger, Olivier Aznar, James W. Boyd, Kai M. A. Chan, Robert Costanza, et al. 2012. « Contributions of Cultural Services to the Ecosystem Services Agenda ». *Proceedings of the National Academy of Sciences* 109 (23): 8812-19. <https://doi.org/10.1073/pnas.1114773109>.
- De Vos, Alta, Carlos Bezerra Joana, et Roux Dirk. 2018. « Relational Values about Nature in Protected Area Research ». *Current Opinion in Environmental Sustainability, Sustainability Challenges: Relational Values*, 35 (décembre): 89-99. <https://doi.org/10.1016/j.cosust.2018.10.018>.
- Delacour, Emamanuel. 2017. « La SODER: 20 ans d'engagement citoyen en environnement ». Journal. Métro Média. 2017. <https://journalmetro.com/local/rosemont-la-petite-patrie/1265579/la-soder-20-ans-dengagement-citoyen-en-environnement/>.



- Deschamps, Amélie. 2019. « Aménager la ville par le jardinage : la végétalisation participative de Lyon ». Document. Géoconfluences. 21 juin 2019. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/lyon-metropole/articles-scientifiques/jardinage-vegetalisation-participative-lyon>.
- Dickinson, Dawn C., et Richard J. Hobbs. 2017. « Cultural Ecosystem Services: Characteristics, Challenges and Lessons for Urban Green Space Research ». *Ecosystem Services* 25 (juin): 179-94. <https://doi.org/10.1016/j.ecoser.2017.04.014>.
- Fischer, Anke, et Antonia Eastwood. 2016. « Coproduction of Ecosystem Services as Human–Nature Interactions—An Analytical Framework ». *Land Use Policy* 52 (mars): 41-50. <https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2015.12.004>.
- Fish, Robert, Andrew Church, et Michael Winter. 2016. « Conceptualising Cultural Ecosystem Services: A Novel Framework for Research and Critical Engagement ». *Ecosystem Services* 21 (octobre): 208-17. <https://doi.org/10.1016/j.ecoser.2016.09.002>.
- Fletcher, Ruth, Corinne Baulcomb, Clare Hall, et Salman Hussain. 2014. « Revealing Marine Cultural Ecosystem Services in the Black Sea ». *Marine Policy* 50 (décembre): 151-61. <https://doi.org/10.1016/j.marpol.2014.05.001>.
- Fuller, Richard A., et Kevin J. Gaston. 2009. « The scaling of green space coverage in European cities ». *Biology Letters* 5 (3): 352-55. <https://doi.org/10.1098/rsbl.2009.0010>.
- Gagnier, Guay et Biron. 2017. « L'organisation municipale sur l'île de Montréal ». [https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P99/5.6\\_organisation\\_municipale\\_montreal\\_2017.pdf](https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P99/5.6_organisation_municipale_montreal_2017.pdf).
- Giacchè, Giulia, Jean-Noël Consalès, Baptiste J.-P. Grard, Anne-Cécile Daniel, et Claire Chenu. 2021. « Toward an Evaluation of Cultural Ecosystem Services Delivered by Urban Micro-Farms ». *Sustainability* 13 (4): 1716. <https://doi.org/10.3390/su13041716>.
- Gouvernement du Québec. 2023. *Charte de la Ville de Montréal, Métropole du Québec*. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/lc/C-11.4.pdf>.
- Guerrero-Leiva, Nicole, Claudia Cerda, et Iñigo Bidegain. 2021. « Residential Sidewalk Gardens and Biological Conservation in the Cities: Motivations and Preferences That Guide the

- Floristic Composition of a Little-Explored Space ». *Urban Forestry & Urban Greening* 63 (août): 127227. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2021.127227>.
- Haines-Young, Roy, et Marion Potschin. 2018. « Common International Classification of Ecosystem Services (CICES) V5.1, Guidance on the Application of the Revised Structure ». V5.1. United Kingdom. <https://cices.eu/content/uploads/sites/8/2018/01/Guidance-V51-01012018.pdf>.
- Hanson, Helena I., Emma Eckberg, Malin Widenberg, et Johanna Alkan Olsson. 2021. « Gardens' Contribution to People and Urban Green Space ». *Urban Forestry & Urban Greening* 63 (août): 127198. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2021.127198>.
- Himes, Austin, et Barbara Muraca. 2018. « Relational Values: The Key to Pluralistic Valuation of Ecosystem Services ». *Current Opinion in Environmental Sustainability, Sustainability Challenges: Relational Values*, 35 (décembre): 1-7. <https://doi.org/10.1016/j.cosust.2018.09.005>.
- Hirons, Mark, Claudia Comberti, et Robert Dunford. 2016. « Valuing Cultural Ecosystem Services ». In *Annual Review of Environment and Resources, Vol 41*, édité par A. Gadgil et T. P. Gadgil, 41:545-74. Palo Alto: Annual Reviews. <https://doi.org/10.1146/annurev-environ-110615-085831>.
- Hoelle, Jeffrey, Rachelle K. Gould, et Alejandra Tauro. 2022. « Beyond 'Desirable' Values: Expanding Relational Values Research to Reflect the Diversity of Human–Nature Relationships ». *People and Nature* n/a (n/a). <https://doi.org/10.1002/pan3.10316>.
- Holmes, George, James Clemoes, Kate Marriot, et Sophie Wynne-Jones. 2022. « The Politics of the Rural and Relational Values: Contested Discourses of Rural Change and Landscape Futures in West Wales ». *Geoforum* 133 (juillet): 153-64. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2022.05.014>.
- Hsu, Jesse P. 2019. « Public Pedagogies of Edible Verge Gardens: Cultivating Streetscapes of Care ». *Policy Futures in Education* 17 (7): 821-43. <https://doi.org/10.1177/1478210318816759>.

- Human, S., et K. Puren. 2016. « An Exploration of Streets as Social Spaces as Informative for Urban Planning and Design ». *Challenges of Modern Technology* Vol. 7 (4).  
<https://doi.org/10.5604/01.3001.0010.8785>.
- Hunt, Shania, Jeremy Maher, Mohammad Shahidul Hasan Swapan, et Atiq Zaman. 2022. « The Social and Ecological Values of Native Gardens along Streets: A Socio-Ecological Study in the Suburbs of Perth. » *Urban Science* 6 (1): 15.  
<https://doi.org/10.3390/urbansci6010015>.
- Hunter, Mary Carol R., et Daniel G. Brown. 2012. « Spatial Contagion: Gardening along the Street in Residential Neighborhoods ». *Landscape and Urban Planning* 105 (4): 407-16.  
<https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2012.01.013>.
- Ishihara, Hiroe. 2018. « Relational Values from a Cultural Valuation Perspective: How Can Sociology Contribute to the Evaluation of Ecosystem Services? » *Current Opinion in Environmental Sustainability*, Sustainability Challenges: Relational Values, 35 (décembre): 61-68. <https://doi.org/10.1016/j.cosust.2018.10.016>.
- Ives, Christopher D, Matteo Giusti, Joern Fischer, David J Abson, Kathleen Klaniecki, Christian Dorninger, Josefine Laudan, et al. 2017. « Human–Nature Connection: A Multidisciplinary Review ». *Current Opinion in Environmental Sustainability*, Open issue, part II, 26-27 (juin): 106-13. <https://doi.org/10.1016/j.cosust.2017.05.005>.
- Jax, Kurt, Melania Calestani, Kai MA Chan, Uta Eser, Hans Keune, Barbara Muraca, Liz O’Brien, Thomas Potthast, Lieske Voget-Kleschin, et Heidi Wittmer. 2018. « Caring for Nature Matters: A Relational Approach for Understanding Nature’s Contributions to Human Well-Being ». *Current Opinion in Environmental Sustainability*, Sustainability Challenges: Relational Values, 35 (décembre): 22-29. <https://doi.org/10.1016/j.cosust.2018.10.009>.
- Jennings, Viniece, Lincoln Larson, et Jessica Yun. 2016. « Advancing Sustainability through Urban Green Space: Cultural Ecosystem Services, Equity, and Social Determinants of Health ». *International Journal of Environmental Research and Public Health* 13 (2): 196.  
<https://doi.org/10.3390/ijerph13020196>.
- Johnson, Michelle L., Lindsay K. Campbell, Erika S. Svendsen, et Heather L. McMillen. 2019. « Mapping Urban Park Cultural Ecosystem Services: A Comparison of Twitter and Semi-

- Structured Interview Methods ». *Sustainability* 11 (21): 6137.  
<https://doi.org/10.3390/su11216137>.
- Kati, Vierikko, et Niemela Jari. 2016. « Bottom-up Thinking Identifying Socio-Cultural Values of Ecosystem Services in Local Blue-Green Infrastructure Planning in Helsinki, Finland ». *Land Use Policy* 50 (janvier): 537-47. <https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2015.09.031>.
- Keleman, Saxena Alder, Deepti Chatti, Katy Overstreet, et Michael R Dove. 2018. « From Moral Ecology to Diverse Ontologies: Relational Values in Human Ecological Research, Past and Present ». *Current Opinion in Environmental Sustainability, Sustainability Challenges: Relational Values*, 35 (décembre): 54-60. <https://doi.org/10.1016/j.cosust.2018.10.021>.
- Khor, Neil, Ben Arimah, Raymond Otieno, Matthijs van Oostrum, Mary Mutinda, Judith Oginga Martins, Godwin Arku, et al. 2022. « Envisaging the Future of Cities, World Cities Report 2022 ». United Nations Human Settlements Programme (UN-Habitat).  
[https://unhabitat.org/sites/default/files/2022/06/wcr\\_2022.pdf](https://unhabitat.org/sites/default/files/2022/06/wcr_2022.pdf).
- Kirchhoff, Thomas. 2019. « Abandoning the Concept of Cultural Ecosystem Services, or Against Natural-Scientific Imperialism ». *Bioscience* 69 (3): 220-27.  
<https://doi.org/10.1093/biosci/biz007>.
- Knippenberg, Luuk, Wouter T de Groot, Riyan JG van den Born, Paul Knights, et Barbara Muraca. 2018. « Relational Value, Partnership, Eudaimonia: A Review ». *Current Opinion in Environmental Sustainability, Sustainability Challenges: Relational Values*, 35 (décembre): 39-45. <https://doi.org/10.1016/j.cosust.2018.10.022>.
- Kong, Inhye, et Fausto O. Sarmiento. 2022. « Utilizing a Crowdsourced Phrasal Lexicon to Identify Cultural Ecosystem Services in El Cajas National Park, Ecuador ». *Ecosystem Services* 56 (août): 101441. <https://doi.org/10.1016/j.ecoser.2022.101441>.
- Kreitzman, Maayan, Mollie Chapman, Keefe O. Keeley, et Kai M. A. Chan. 2022. « Local Knowledge and Relational Values of Midwestern Woody Perennial Polyculture Farmers Can Inform Tree-Crop Policies ». *People and Nature* 4 (1): 180-200.  
<https://doi.org/10.1002/pan3.10275>.

- Kubalíková, Lucie. 2020. « Cultural Ecosystem Services of Geodiversity: A Case Study from Stránská Skála (Brno, Czech Republic) ». *Land* 9 (4): 105.  
<https://doi.org/10.3390/land9040105>.
- Kuller, Martijn, Peter M. Bach, Simon Roberts, Dale Browne, et Ana Deletic. 2019. « A Planning-Support Tool for Spatial Suitability Assessment of Green Urban Stormwater Infrastructure ». *Science of The Total Environment* 686 (octobre): 856-68.  
<https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2019.06.051>.
- Lachmund, Jens. 2022. « Stewardship Practice and the Performance of Citizenship: Greening Tree-Pits in the Streets of Berlin ». *Environment and Planning C: Politics and Space* 40 (6): 1290-1306. <https://doi.org/10.1177/23996544211070204>.
- Lees, Kirsten J., Rachel Carmenta, Ian Condliffe, Anne Gray, Lyndon Marquis, et Timothy M. Lenton. 2023. « Protecting Peatlands Requires Understanding Stakeholder Perceptions and Relational Values: A Case Study of Peatlands in the Yorkshire Dales ». *Ambio*, avril.  
<https://doi.org/10.1007/s13280-023-01850-3>.
- Ligtermoet E., Ramalho, C.E., Martinus, K., Chalmer, L, et Pauli, N. 2021. « Stakeholder Perspectives on the Role of the Street Verge in Delivering Ecosystem Services: A Study from the Perth Metropolitan Region. » Melbourne, Australia: Report for the Clean Air and Urban Landscapes (CAUL) Hub,. <https://nesurban.edu.au/wp-content/uploads/2021/03/Stakeholder-perspectives-on-the-role-of-the-street-verge-in-delivering-ecosystem-services.pdf>.
- Ligtermoet, Emma, Cristina Ramalho, Julia Foellmer, et Natasha Pauli. 2022. « Greening urban road verges highlights diverse views of multiple stakeholders on ecosystem service provision, challenges and preferred form ». *Urban Forestry & Urban Greening* 74 (mai): 127625. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2022.127625>.
- Lovell, Sarah Taylor, et John R. Taylor. 2013. « Supplying Urban Ecosystem Services through Multifunctional Green Infrastructure in the United States ». *Landscape Ecology* 28 (8): 1447-63. <https://doi.org/10.1007/s10980-013-9912-y>.
- MacKenzie, Angela, et Daniel J. Rowe. 2023. « 25 Years Later: Quebec Remembers Ice Storm That Plunged Province into Darkness ». CTV News. 4 janvier 2023.

- <https://montreal.ctvnews.ca/25-years-later-quebec-remembers-ice-storm-that-plunged-province-into-darkness-1.6216274>.
- Marshall, Adrian J., Margaret J. Grose, et Nicholas S. G. Williams. 2019. « Footpaths, Tree Cut-Outs and Social Contagion Drive Citizen Greening in the Road Verge ». *Urban Forestry & Urban Greening* 44 (août): 126427. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2019.126427>.
- . 2020. « Of Mowers and Growers: Perceived Social Norms Strongly Influence Verge Gardening, a Distinctive Civic Greening Practice ». *Landscape and Urban Planning* 198 (juin): 103795. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2020.103795>.
- Marshall, Bryan, Peter Cardon, Amit Poddar, et Renee Fontenot. 2013. « Does Sample Size Matter in Qualitative Research?: A Review of Qualitative Interviews in is Research ». *Journal of Computer Information Systems* 54 (1): 11-22. <https://doi.org/10.1080/08874417.2013.11645667>.
- Milcu, Andra Ioana, Jan Hanspach, David Abson, et Joern Fischer. 2013. « Cultural Ecosystem Services: A Literature Review and Prospects for Future Research ». *Ecology and Society* 18 (3): 44. <https://doi.org/10.5751/ES-05790-180344>.
- Millennium Ecosystem Assessment (Program), éd. 2005. *Ecosystems and Human Well-Being: Synthesis*. Washington, DC: Island Press.
- Monroy-Sais, Sofía, Eduardo García-Frapolli, Alejandro Casas, Francisco Mora, Margaret Skutsch, et Peter R. W. Gerritsen. 2022. « Relational Values and Management of Plant Resources in Two Communities in a Highly Biodiverse Area in Western Mexico ». *Agriculture and Human Values* 39 (4): 1231-44. <https://doi.org/10.1007/s10460-022-10313-6>.
- Moreau, Nick. 2021. « Largest Cities in Canada by Population | The Canadian Encyclopedia ». The Canadian Encyclopedia. 2021. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/largest-cities-in-canada-by-population>.
- Nesbitt, Lorien, Ngaio Hotte, Sara Barron, Judith Cowan, et Stephen R. J. Sheppard. 2017. « The Social and Economic Value of Cultural Ecosystem Services Provided by Urban Forests in North America: A Review and Suggestions for Future Research ». *Urban Forestry & Urban Greening* 25 (juillet): 103-11. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2017.05.005>.

- Office de consultation publique de Montréal. s. d. « À propos de l'Office | OCPM ». Consulté le 30 juin 2023. <https://ocpm.qc.ca/fr/a-propos>.
- Ono, Aspen J., David R. Boyd, et Kai M. A. Chan. 2023. « Acculturation as an Ecosystem Service? Urban Natural Space Supports Evolving Relational Values and Identity in New Female Migrants ». *People and Nature* 5 (2): 313-25. <https://doi.org/10.1002/pan3.10188>.
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2019. *Valuing Forest Ecosystem Services: A Training Manual for Planners and Project Developers*. United Nations. <https://doi.org/10.18356/71455796-en>.
- O'Sullivan, Odhran S., Alison R. Holt, Philip H. Warren, et Karl L. Evans. 2017. « Optimising UK Urban Road Verge Contributions to Biodiversity and Ecosystem Services with Cost-Effective Management ». *Journal of Environmental Management* 191 (avril): 162-71. <https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2016.12.062>.
- Pascual, Unai, Patricia Balvanera, Sandra Díaz, György Pataki, Eva Roth, Marie Stenseke, Robert T Watson, et al. 2017. « Valuing Nature's Contributions to People: The IPBES Approach ». *Current Opinion in Environmental Sustainability*, Open issue, part II, 26-27 (juin): 7-16. <https://doi.org/10.1016/j.cosust.2016.12.006>.
- Pauli, Natasha, Clare Mouat, Kit Prendergast, Lou Chalmer, Cristina Estima Ramalho, et Emma Ligtermoet. 2020. « The social and ecological values of native gardens along streets: A socio-ecological study in the suburbs of Perth. » Report for the Clean Air and Urban Landscapes (CAUL) Hub,. <https://nespurban.edu.au/wp-content/uploads/2021/02/The-social-and-ecological-values-of-native-gardens-along-streets-1.pdf>.
- Peladeau, Normand. 2023. « QDA Miner Lite ». Windows. PROVALIS.
- Pham, Thi-Thanh-Hiên, Ugo Lachapelle, et Alexandre Rocheleau. 2022. « Greening the Alleys: Socio-Spatial Distribution and Characteristics of Green Alleys in Montréal ». *Landscape and Urban Planning* 226 (octobre): 104468. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2022.104468>.
- Phillips, Benjamin B., James M. Bullock, Juliet L. Osborne, et Kevin J. Gaston. 2020. « Ecosystem Service Provision by Road Verges ». *Journal of Applied Ecology* 57 (3): 488-501. <https://doi.org/10.1111/1365-2664.13556>.

- Proepper, Michael, et Felix Haupts. 2014. « The Culturality of Ecosystem Services. Emphasizing Process and Transformation ». *Ecological Economics* 108 (décembre): 28-35.  
<https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2014.09.023>.
- Rall, Emily, Rieke Hansen, et Stephan Pauleit. 2019. « The Added Value of Public Participation GIS (PPGIS) for Urban Green Infrastructure Planning ». *Urban Forestry & Urban Greening*, Urban green infrastructure – connecting people and nature for sustainable cities, 40 (avril): 264-74. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2018.06.016>.
- Raymond, Christopher M., Matteo Giusti, et Stephan Barthel. 2018. « An embodied perspective on the co-production of cultural ecosystem services: toward embodied ecosystems ». *Journal of Environmental Planning and Management* 61 (5-6): 778-99.  
<https://doi.org/10.1080/09640568.2017.1312300>.
- Riechers, Maraja, Jan Barkmann, et Teja Tschardt. 2018. « Diverging Perceptions by Social Groups on Cultural Ecosystem Services Provided by Urban Green ». *Landscape and Urban Planning* 175 (juillet): 161-68. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2018.03.017>.
- Robert, Amélie, et Jean Louis Yengué. 2017. « When Allotment Gardens Become Urban Green Spaces like Others, Providing Cultural Ecosystem Services ». *Environment and Ecology Research* 5 (6): 453-60. <https://doi.org/10.13189/eer.2017.050606>.
- Rudl, Ales, Ivo Machar, Lubos Uradnicek, Ludek Praus, et Vilem Pechanec. 2019. « Young Urban Trees as Important Structures in the Cultural Heritage of Cities – a Case Study from Prague ». *Environmental & Socio-Economic Studies* 7 (3): 14-23.  
<https://doi.org/10.2478/enviro-2019-0014>.
- Russell, Roly, Anne D. Guerry, Patricia Balvanera, Rachelle K. Gould, Xavier Basurto, Kai M.A. Chan, Sarah Klain, Jordan Levine, et Jordan Tam. 2013. « Humans and Nature: How Knowing and Experiencing Nature Affect Well-Being ». *Annual Review of Environment and Resources* 38 (1): 473-502. <https://doi.org/10.1146/annurev-environ-012312-110838>.
- Saint-Onge, Kadia, Simon Coulombe, Mathieu Philibert, Laurène Wiesztort, et Janie Houle. 2022. « How Urban Parks Nurture Eudaimonic and Hedonic Wellbeing: An Explorative Large



- Scale Qualitative Study in Québec, Canada ». *Wellbeing, Space and Society* 3 (janvier): 100095. <https://doi.org/10.1016/j.wss.2022.100095>.
- Saito, Tomomi, Shizuka Hashimoto, et Mrittika Basu. 2022. « Measuring Relational Values: Do People in Greater Tokyo Appreciate Place-Based Nature and General Nature Differently? » *Sustainability Science* 17 (3): 837-48. <https://doi.org/10.1007/s11625-020-00898-4>.
- Schulz, Christopher, et Julia Martin-Ortega. 2018. « Quantifying Relational Values — Why Not? » *Current Opinion in Environmental Sustainability, Sustainability Challenges: Relational Values*, 35 (décembre): 15-21. <https://doi.org/10.1016/j.cosust.2018.10.015>.
- See, Sin Ching, Shaikh Fairul Edros Ahmad Shaikh, Wanggi Jaung, et L. Roman Carrasco. 2020. « Are Relational Values Different in Practice to Instrumental Values? » *Ecosystem Services* 44 (août): 101132. <https://doi.org/10.1016/j.ecoser.2020.101132>.
- Shanahan, Danielle F., Richard A. Fuller, Robert Bush, Brenda B. Lin, et Kevin J. Gaston. 2015. « The Health Benefits of Urban Nature: How Much Do We Need? » *BioScience* 65 (5): 476-85. <https://doi.org/10.1093/biosci/biv032>.
- Shishany, Salsabeel, Amani A. Al-Assaf, Mohammad Majdalawi, Mohammad Tabieh, et Maher Tadros. 2022. « Factors influencing Local Communities Relational Values to Forest Protected Areas in Jordan ». *Journal of Sustainable Forestry* 41 (8): 659-77. <https://doi.org/10.1080/10549811.2020.1847665>.
- Speak, Andrew, Mark Usher, Hilary Solly, et Stefan Zerbe. 2021. « #urbanforest: Cultural Ecosystem Services of Urban Trees through the Lens of Instagram ». *Journal of Place Management and Development* 14 (4): 497-513. <https://doi.org/10.1108/JPM-D-08-2020-0079>.
- Stålhammar, Sanna, et Eja Pedersen. 2017. « Recreational Cultural Ecosystem Services: How Do People Describe the Value? » *Ecosystem Services* 26 (août): 1-9. <https://doi.org/10.1016/j.ecoser.2017.05.010>.
- Statistique Canada. 2021. « Tableau de profil, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021 - Montréal, Ville (V) [Subdivision de recensement], Québec ». 2021. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp->

pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&SearchText=montreal&DGUIDlist=2021A0005246602  
3&GENDERlist=1,2,3&STATISTIClist=1,4&HEADERlist=0.

- Stenseke, Marie. 2018. « Connecting 'Relational Values' and Relational Landscape Approaches ». *Current Opinion in Environmental Sustainability*, Sustainability Challenges: Relational Values, 35 (décembre): 82-88. <https://doi.org/10.1016/j.cosust.2018.10.025>.
- Stephenson, Janet. 2008. « The Cultural Values Model: An Integrated Approach to Values in Landscapes ». *Landscape and Urban Planning* 84 (2): 127-39. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2007.07.003>.
- Tadaki, Marc, Jim Sinner, et Kai Chan. 2017. « Making Sense of Environmental Values: A Typology of Concepts ». *Ecology and Society* 22 (1). <https://doi.org/10.5751/ES-08999-220107>.
- Thiele, Julia, Christina von Haaren, et Christian Albert. 2019. « Are River Landscapes Outstanding in Providing Cultural Ecosystem Services? An Indicator-Based Exploration in Germany ». *Ecological Indicators* 101 (juin): 31-40. <https://doi.org/10.1016/j.ecolind.2019.01.003>.
- Tobin, Daniel. 2022. « Towards Quantifying Relational Values: Crop Diversity and the Relational and Instrumental Values of Seed Growers in Vermont ». *Agriculture and Human Values*, décembre. <https://doi.org/10.1007/s10460-022-10410-6>.
- Ugolini, Francesca, Luciano Massetti, Pedro Calaza-Martínez, Paloma Cariñanos, Cynamon Dobbs, Silvija Krajter Ostoić, Ana Marija Marin, et al. 2020. « Effects of the COVID-19 Pandemic on the Use and Perceptions of Urban Green Space: An International Exploratory Study ». *Urban Forestry & Urban Greening* 56 (décembre): 126888. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2020.126888>.
- Van Oijstaeijen, Wito, Steven Van Passel, et Jan Cools. 2020. « Urban Green Infrastructure: A Review on Valuation Toolkits from an Urban Planning Perspective ». *Journal of Environmental Management* 267 (août): 110603. <https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2020.110603>.
- Ville de Montréal. 2004. « Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels ». [https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/grands\\_parcs\\_fr/media/documents/politique\\_protection\\_mise\\_en\\_valeur\\_milieux\\_naturels.pdf](https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/grands_parcs_fr/media/documents/politique_protection_mise_en_valeur_milieux_naturels.pdf).

- . 2005. « Politique de l'arbre de Montréal ». [https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/grands\\_parcs\\_fr/media/documents/politique\\_de\\_arbre\\_\(2005\).pdf](https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/grands_parcs_fr/media/documents/politique_de_arbre_(2005).pdf).
- . 2012. « Plan d'action canopée 2012-2021 ». [https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/GRANDS\\_PARCS\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PAC\\_JUIN\\_2012\\_FINAL.PDF](https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/GRANDS_PARCS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PAC_JUIN_2012_FINAL.PDF).
- . 2014a. « Milieu de vie ». *Le Bulletin* 5 (2). <https://bulletin.ville.montreal.qc.ca/T/OFSYS/MS/559/fsUs3h/29271/fr-CA/Articles.html?idCat=milieuVie>.
- . 2014b. « Profil des ménages et des logements, Arrondissement de Rosemont– la Petite-Patrie Édition 2014 ». [https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL\\_STATS\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL%20DES%20M%C9NAGES%20ET%20DES%20LOGEMENTS%20-%20RPP.PDF](https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL%20DES%20M%C9NAGES%20ET%20DES%20LOGEMENTS%20-%20RPP.PDF).
- . 2014c. « Quartiers sociologiques ». 2014. <https://donnees.montreal.ca/dataset/quartiers-sociologiques>.
- . 2015. « Plan d'adaptation aux changements climatiques de l'agglomération de Montréal 2015-2020 ». <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2503623>.
- . 2017. « Plan local de développement durable 2017-2020 ». [https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/rpp\\_pldd2017-2020.pdf](https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/rpp_pldd2017-2020.pdf).
- . 2018a. « Atlas sociodémographique Recensement de 2016 Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie ». [https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL\\_STATS\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/ROSEMONT%96LA%20PETITE-PATRIE\\_2016.PDF](https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/ROSEMONT%96LA%20PETITE-PATRIE_2016.PDF).
- . 2018b. « La fermeture de la SODER met fin aux ententes de partenariat avec l'Arrondissement ». Web page. Ville de Montréal. 2018. [https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=5798,42657625&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL&id=30689](https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=5798,42657625&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=30689).
- . 2018c. « Profil socioéconomique Recensement 2016 Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie Édition mai 2018 ».

- [https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL\\_STATS\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL\\_SOCIOD%C9MO\\_ROSEMONT%20LA%20PETITE-PATRIE%202016.PDF#:~:text=La%20population%20de%20l%27arrondissement,de%2048%20%25%20pour%20les%20hommes.](https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL_SOCIOD%C9MO_ROSEMONT%20LA%20PETITE-PATRIE%202016.PDF#:~:text=La%20population%20de%20l%27arrondissement,de%2048%20%25%20pour%20les%20hommes.)
- . 2018d. « Stratégie montréalaise pour une ville résiliente ». <https://resilient.montreal.ca/assets/doc/strategie-montreal-ville-resiliente-fr.pdf>.
- . 2020a. « Agir pour l’avenir : la transition écologique dans Rosemont-La Petite-Patrie ». [https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/transition\\_eco\\_rpp\\_vf.pdf](https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/transition_eco_rpp_vf.pdf).
- . 2020b. « Montréal 2030 ». [https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/20210128\\_montreal\\_2030\\_vdm.pdf](https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/20210128_montreal_2030_vdm.pdf).
- . 2020c. « Plan climat 2020-2030 ». [https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/Plan\\_climat%2020-16-16-VF4\\_VDM.pdf](https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/Plan_climat%2020-16-16-VF4_VDM.pdf).
- . 2021a. « Les jardins d’Orléans : un projet pilote dans MHM ». 2021. <https://montreal.ca/programmes/les-jardins-dorleans-un-projet-pilote-dans-mhm>.
- . 2021b. « Plan maître de plantation, mai 2021 ». [https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/rpp\\_plan\\_maitre\\_de\\_plantation\\_vf.pdf](https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/rpp_plan_maitre_de_plantation_vf.pdf).
- . 2022a. « Le Plan nature et sports ». [https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/28759\\_plan\\_nature\\_et\\_sports-fiches\\_85x11\\_fr\\_v6.pdf](https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/28759_plan_nature_et_sports-fiches_85x11_fr_v6.pdf).
- . 2022b. « Montréal : territoire de biodiversité par la protection des pollinisateurs 2022-2027 ». [https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/vdm\\_plan\\_montreal\\_territoire\\_biodiversite\\_pollinisateurs\\_2022.pdf](https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/vdm_plan_montreal_territoire_biodiversite_pollinisateurs_2022.pdf).
- . 2023a. « 9 nouvelles ruelles vertes dans Rosemont–La Petite-Patrie cet été! » 2023. <https://montreal.ca/actualites/9-nouvelles-ruelles-vertes-dans-rosemont-la-petite-patrie-cet-ete-49514>.
- . 2023b. « Projets participatifs citoyens de Rosemont–La Petite-Patrie ». 2023. <https://montreal.ca/programmes/projets-participatifs-citoyens-de-rosemont-la-petite-patrie>.

- . 2023c. « Rosemont - La Petite-Patrie ». Élections Montréal. 2023.  
<https://elections.montreal.ca/fr/district/rosemont-la-petite-patrie/>.
- . s. d. « Conseil municipal ». Consulté le 30 juin 2023a. <https://montreal.ca/conseils-decisionnels/conseil-municipal>.
- . s. d. « Rosemont–La Petite-Patrie ». Consulté le 30 juin 2023b.  
<https://montreal.ca/apropos/rosemont-la-petite-patrie>.
- Ville de Montréal, et Nature-Action Québec. s. d. « Jardins de rue - Faites comme chez vous ». Consulté le 30 juin 2023. <https://faitescommechezvous.org/impliquez-vous/jardins-de-rue/>.
- Wartmann, Flurina M., et Ross S. Purves. 2018. « Investigating Sense of Place as a Cultural Ecosystem Service in Different Landscapes through the Lens of Language ». *Landscape and Urban Planning* 175 (juillet): 169-83.  
<https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2018.03.021>.
- West, Simon, L Jamila Haider, Vanessa Masterson, Johan P Enqvist, Uno Svedin, et Maria Tengö. 2018. « Stewardship, Care and Relational Values ». *Current Opinion in Environmental Sustainability* 35 (décembre): 30-38. <https://doi.org/10.1016/j.cosust.2018.10.008>.
- Williams, Kathryn J. H., Kate E. Lee, Leisa Sargent, Katherine A. Johnson, John Rayner, Claire Farrell, Rebecca E. Miller, et Nicholas S. G. Williams. 2019. « Appraising the Psychological Benefits of Green Roofs for City Residents and Workers ». *Urban Forestry & Urban Greening* 44 (août): 126399. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2019.126399>.
- Winthrop, Robert H. 2014. « The Strange Case of Cultural Services: Limits of the Ecosystem Services Paradigm ». *Ecological Economics* 108 (décembre): 208-14.  
<https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2014.10.005>.
- Yuliani, Elizabeth L., Moira Moeliono, Ardi Labarani, Micah R. Fisher, Pisca A. Tias, et Terry Sunderland. 2021. « Relational Values of Forests: Value-Conflicts between Local Communities and External Programmes in Sulawesi ». *People and Nature* n/a (n/a).  
<https://doi.org/10.1002/pan3.10389>.



# Annexe 1 Certification éthique

Formulaire CERAH – Version 4 – Mars 2020



No de dossier (usage interne)

## Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités (CERAH) Formulaire de dépôt de dossier

**Avant de compléter ce formulaire :**  
Veuillez lire les consignes du comité  
[www.cerah.umontreal.ca](http://www.cerah.umontreal.ca)

### IDENTIFICATION DU PROJET

Titre du projet	Les valeurs immatérielles relationnelles des usagers envers les jardins de rues de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie
Date où le processus de collecte de données devrait débuter :	2022-10-01
Date de fin de projet* (approx.)	2023-05-30

\* Notez qu'un projet est considéré comme étant terminé quand le rapport final est remis à l'organisme subventionnaire ou, dans le cas des projets étudiants, que la thèse ou le mémoire est déposé.

### REQUÉRANT PRINCIPAL (CHERCHEUR OU ÉTUDIANT DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL)

Mme, M.	Mme
Prénom	Eva
Nom	Doan-Lavoie
Titre	Étudiant(e) à la maîtrise
Faculté	Faculté des arts et des sciences
Département	Interdisciplinaire
Courriel institutionnel	eva.doan-lavoie@umontreal.ca
Téléphone	(514) 467-1964

### SI LE REQUÉRANT PRINCIPAL EST UN(E) ÉTUDIANT(E) :

<u>Diplôme postulé</u> :	Maîtrise en environnement et développement durable, option perspectives d'aménagement
Type de projet	Mémoire <input checked="" type="checkbox"/> Thèse <input type="checkbox"/> Travail dirigé <input type="checkbox"/> Stage <input type="checkbox"/> Autre :
<u>Directeur(trice)</u> :	Danielle Dagenais, Professeure titulaire, Faculté de l'aménagement - École d'urbanisme et d'architecture du paysage, danielle.dagenais@umontreal.ca
<u>Codirecteur(trice)</u> :	Sylvain Paquette, Professeur titulaire, Faculté de l'aménagement - École d'urbanisme et d'architecture de paysage, sylvain.paquette@umontreal.ca

\* Notez que votre formulaire de dépôt et les documents mis en annexes doivent avoir été approuvés préalablement par votre superviseur.

### CO-CHERCHEURS AFFILIÉS À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, INCLUANT LES ÉTUDIANTS DONT LE PROJET FAIT INTÉGRALEMENT PARTIE DE LA PRÉSENTE DEMANDE (NE PAS INCLURE LES ASSISTANTS DE RECHERCHE SALARIÉS)

	Co-chercheur	Co-chercheur	Co-chercheur
Prénom			
Nom			
Titre	Choisissez un élément.	Choisissez un élément.	Choisissez un élément.
Faculté	Choisissez un élément.	Choisissez un élément.	Choisissez un élément.
Département			
Courriel	prenom.nom@umontreal.ca	prenom.nom@umontreal.ca	prenom.nom@umontreal.ca
Rôle au projet			

\* étudiants dont le projet fait intégralement partie de la demande : veuillez fournir en annexe la description du ou des projets étudiants et leur apport spécifique au projet





**SI PLUS DE TROIS CO-CHERCHEURS AFFILIÉS À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

Prénom, Nom, Titre, Faculté, Département, Courriel, rôle au projet

**CO-CHERCHEURS NON AFFILIÉS À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (DONT LE NOM APPARAÎTRA SUR LE CERTIFICAT)**

Prénom Nom, affiliation, courriel

**COORDONNATEUR DE RECHERCHE (LE CAS ÉCHÉANT, SI DIFFÉRENT DU CHERCHEUR PRINCIPAL)**

Prénom

Nom

Courriel institutionnel            prenom.nom@umontreal.ca

Téléphone

**SOURCE DE FINANCEMENT DU PROJET DE RECHERCHE****TYPE DE FINANCEMENT :**     NON FINANCÉ     BOURSE     SUBVENTION     COMMANDITE     CONTRAT

Organisme subventionnaire	: Groupe BC2 Conseil de recherche en sciences humaines	Montant	: 5 000\$ 6500\$
Programme	: Pratiques innovantes en planification et aménagement  CRSH. Développement de partenariat (transfert de l'UQAM pour projet auquel participe Danielle Dagenais).	Date de fin	:  avril 2023
Numéro d'octroi fourni par l'organisme subventionnaire	: 890-2021-0029		
Numéro d'octroi (débuté par CF) ou Numéro de projet de la Direction des finances de l'UdeM	: : SFASA018  55014		
Chercheur principal (si différent du requérant)	: Pham, Thi Thanh Hien (cochercheure Danielle Dagenais)		
Matricule* du chercheur principal et titulaire des fonds	: 20042951		
Titre de l'octroi (si différent du titre du projet)	: Pratiques innovantes en planification et aménagement  CSRH : Les infrastructures vertes urbaines au Québec : diversité, caractéristiques et impacts socioécologiques		
Remarques	:		

\*Code employé disponible en haut de la fiche de paye

**ÉVALUATION SCIENTIFIQUE**

« Les CER devraient se fonder d'abord sur l'acceptabilité éthique pour évaluer un projet de recherche et, s'il y a lieu, sur les normes scientifiques pertinentes en vigueur dans la discipline concernée. » (EPTC2-2018, art. 2.7). Le CERAH conduit [une évaluation proportionnelle](#) au niveau du risque présenté par la recherche et se réserve, à cet effet, le droit de conduire ou d'exiger une évaluation scientifique indépendante pour les projets qui n'en ont pas fait l'objet. Par ailleurs, le CERAH reconnaît et ne dupliquera pas les évaluations scientifiques des comités de pairs reconnus.

• **Quelle instance a examiné la valeur scientifique du projet?**

<input checked="" type="checkbox"/>	Comité d'organisme subventionnaire	<input type="checkbox"/>	Jury départemental
<input type="checkbox"/>	Comité de pairs internes : précisez.	<input type="checkbox"/>	Examen de synthèse

<input checked="" type="checkbox"/> Directeur, directrice de recherche	<input type="checkbox"/> Autre(s) : précisez.
--	---

*Règle générale, les projets étudiants sont présentés à l'évaluation éthique après avoir obtenu les approbations départementales nécessaires (examen de synthèse ou autre jury d'évaluation scientifique). Dans les départements et programmes où ces modalités n'existent pas, ou si pour une raison valable l'étudiant(e) ne peut attendre l'évaluation scientifique de son projet, il revient au directeur de recherche de s'assurer de la qualité scientifique du projet et d'en autoriser le dépôt au CERAH*

#### AUTRES ÉVALUATIONS ÉTHIQUES

- Le projet, ou une partie du projet, a-t-il déjà fait l'objet d'une évaluation éthique? oui  non   
Si oui, veuillez joindre l'approbation éthique déjà émise pour ce projet
- Le projet doit-il faire l'objet d'autres évaluations éthiques que celle du CERAH? oui  non   
(ex. dans des établissements du réseau de la santé et des services sociaux ou universitaires.)

Si vous avez répondu oui à l'une ou l'autre de ces questions, **précisez les détails relatifs aux évaluations obtenues ou à obtenir** (CÉR, établissement, processus multicentrique du MSSS, Entente CREPUQ, etc.) ci-dessous. *Pour plus d'information sur la reconnaissance des certificats d'éthique délivrés par d'autres institutions que l'Université de Montréal ou sur l'Entente CREPUQ, veuillez consulter les [Questions et réponses](#).*

Voir certificat éthique obtenu à l'UQAM ci-joint.

#### UTILISATION SECONDAIRE DES DONNÉES

**Prévoyez-vous utiliser et analyser des données ou du matériel qui ont déjà été collectés ?** oui  non

On entend par utilisation secondaire une « utilisation de renseignements ou de matériel biologique humain recueillis à l'origine dans un but autre que celui du projet de recherche en question ». ([EPTC 2-2018, Glossaire](#))

Si oui, veuillez indiquer, pour chaque source de données : **a)** la provenance des données, **b)** la liste des indicateurs, parmi l'ensemble des données, qui seront utilisés (le type de données), **c)** si les données auxquelles le chercheur aura accès auront déjà été dépersonnalisées (les identifiants ont été retirés) ou anonymisées (les identifiants n'existent plus dans la base de données d'origine), et si oui, par qui, **d)** si les données incluent des éléments (autre que le nom) permettant d'identifier les participants de manière directe ou indirecte, **e)** une preuve d'autorisation d'accès à ces données, **f)** les mesures de protection de ces données (voir section 8.2). Veuillez aussi remplir toutes les sections pertinentes du présent formulaire.

## 1. DESCRIPTION DU PROJET

- 1.1 Décrire **a)** la problématique, **b)** les objectifs généraux et spécifiques, **c)** les questions de recherche et/ou hypothèses du projet de recherche, **d)** la méthodologie proposée.

### Problématique

Les infrastructures vertes urbaines (IVU) sont appréciées pour leurs bienfaits environnementaux, économiques et sociaux. Notamment, elles peuvent protéger et conserver la biodiversité, développer le potentiel récréotouristique des régions et augmenter la valeur des propriétés (Rayfield et al., 2015 ; Rall et al., 2019 ; Cornet, 2020), et favoriser la santé mentale et physique des populations (Nesbitt et al., 2017). Ces bienfaits sont rendus possibles grâce à différents services écosystémiques (SE) : les services de régulation, d'approvisionnement et culturels (MEA, 2005). De nombreuses études se sont donc penchées sur les SE des IVU afin de mettre en lumière leur apport au bien-être et à la qualité de la vie des populations urbaines. Néanmoins, la majorité des recherches visant à évaluer les SE se sont intéressées à des valorisations instrumentales des écosystèmes étant facilement mesurables en termes monétaires, dans l'optique de favoriser des approches de conservation fondées sur le marché (Milcu et al. 2013 ; Arias-Arévalo et al., 2017). En ce qui a trait aux SE culturels, cette approche instrumentale a été favorable pour évaluer des bienfaits tels que le loisir ou le tourisme (Milcu, 2013), mais a été vivement critiquée puisqu'elle n'englobe pas tous les types de relations que les personnes entretiennent avec leur environnement et la pluralité des valeurs qu'elles perçoivent. Entre autres, certaines relations sont non substituables et ne peuvent être marchandisées sans que leur valeur soit altérée (Chan et al., 2011) (par exemple celles qui contribuent à la formation de l'identité des personnes et communautés ou qui sont considérées comme sacrées).

Récemment, les avancées sur les SE culturels s'appuyant sur le travail de plusieurs disciplines des sciences humaines telles que la sociologie, l'anthropologie, la psychologie, etc. (Chan et al., 2018), ont permis de conceptualiser un autre type de valorisation des écosystèmes : les valeurs immatérielles relationnelles, soient les préoccupations liées aux relations et aux responsabilités des personnes envers la nature (Arias-Arévalo et al., 2017 ; Chan et al., 2018 ; Stenseke, 2018). Ce type de valeur contribue à l'identité et à une bonne vie globalement satisfaisante et éthiquement responsable des personnes (Arias-Arévalo et al., 2018 ; Chan et al., 2018 ; Himes et Muraca, 2018). En rapprochant les concepts de traditions intellectuelles divergentes (sciences sociales et sciences environnementales, de conservation et durabilité), ce concept a le potentiel de favoriser une meilleure compréhension des relations entre l'homme et la nature dans l'optique d'aider à la prise de décision en environnement et aménagement (Chan et al., 2018). C'est pourquoi de nouveaux modèles d'évaluation tels que celui de l'*Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services* (Pascual et al., 2017 ; Diaz et al., 2018 ; Brauman et al., 2020) ont intégré les valeurs relationnelles dans leur conceptualisation des SE. Plusieurs études ont aussi mis en lumière les valeurs relationnelles des personnes envers certaines IVU telles que les forêts urbaines, les parcs, les arbres, les jardins privés, etc. (Nesbitt et al. 2017 ; Buchel et Frantzeskaki, 2015 ; Robert et Yengué, 2017). D'autres ont explicitées les facteurs ayant un impact sur cette valorisation, telles que les facteurs socio-économiques (par exemple, l'âge et l'ethnicité), les facteurs socio-culturels (par exemple, les règlements d'urbanisme ou les normes sociales) et les facteurs environnementaux (par exemple, les caractéristiques de la végétation et des infrastructures) (Dade et al., 2020 ; Hanson et al., 2021 ; Giacchè et al., 2021). En effet, puisque ces valeurs permettent de mieux comprendre les préférences et besoins des personnes (Ishihara, 2018), et qu'elles peuvent motiver les personnes à en apprendre plus sur la nature et à réaliser des actions pour en prendre soin et la protéger (Andersson et al., 2015), les mettre en lumière est important dans l'optique d'adopter des politiques adaptées au contexte local, d'aménager des IVU pérennes et de favoriser le bien-être des communautés urbaines.

Toutefois, des IVU ayant été négligés par la recherche scientifique en termes de contribution au bien-être immatériel des populations urbaines sont les espaces verts aménagés en bordure des trottoirs (sur l'espace public) par les résidents. Faisant partie du mouvement de *green guerilla* déployé depuis les années 1970 (Consalès, 2018 ; Deschamps, 2019), des résidents en milieu urbain ont commencé à verdir les trottoirs avec des bacs ou des pots sans l'assistance ou même l'approbation de leur municipalité. C'est le cas notamment à Lyon et à Renne, en France, au début des années 2000 (Consalès, 2018), en Angleterre dans la ville de Todmorden depuis 2008 (Consalès, 2018 ; Deschamps, 2019) et à Montréal au Canada, depuis les années 2010 (Bach et McClintock, 2021). Quelques recherches se sont penchées sur ce phénomène afin d'en faire l'historique, de mettre en lumière ses objectifs (Deschamps, 2019 ; Bach et McClintock, 2021). D'autres ont mis en lumière des facteurs influençant les comportements en matière de jardinage et les caractéristiques de ces IVU, tels que des facteurs socio-économiques (par exemple le salaire) et culturels (par exemple les programmes de

subvention) et environnementaux (par exemple les caractéristiques de la végétation et des infrastructures) (Hunter et Brown, 2012 ; Marshall et al., 2019 ; 2020 ; Guerrero-Leiva et al., 2021). Toutes ces études ont aussi fait allusion à la contribution de ces IVU pour le bien-être, d'où l'intérêt d'étudier les valeurs relationnelles envers ce type d'IVU à Montréal. Les jardins de rue de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie à Montréal sont un exemple de ce type d'IVU. Ces jardins sont des IVU en bordure de trottoirs conçues, aménagées et entretenues de manière communautaire par un groupe de résidents et nécessitant d'enlever de l'asphalte entre les carrés d'arbres existants dans l'optique d'augmenter la surface de plantation. En tant qu'IVU à l'échelle de la rue, ces espaces verdis par les citoyens sont appréciés directement et quotidiennement par les résidents qui les entretiennent ou qui habitent à proximité; leur apport au bien-être risque donc d'être considérable. De plus, puisqu'elles sont conçues par un groupe de résidents, l'appréciation de ces IVU par les usagers risque d'être différente que celle d'autres IVU aménagées de manière individuelle ou par la municipalité. Puisqu'il s'agit d'un nouveau type d'aménagement, étudier la relation des usagers avec les jardins de rue permettrait de faire avancer les connaissances sur les valeurs relationnelles accordées aux IVU et les facteurs qui les influencent. Les études sous l'angle des valeurs relationnelles permettrait aussi de comparer les résultats de recherches faites sur d'autres IVU aménagés par des résidents de manière communautaire (telles les microfermes par exemple). De plus, puisque ce type d'IVU a récemment été institutionnalisé par l'arrondissement à travers sa campagne *Faites comme chez vous!* coordonné par l'organisme Nature-Action Québec (Bach et McClintock, 2021), mieux comprendre de quelle manière ces IVU sont importantes pour les usagers permettrait d'offrir de nouvelles perspectives aux décideurs, aménagistes et gestionnaires qui cherchent à rendre ces IVU plus performantes en matière de bien-être des résidents.

### Objectifs généraux et spécifiques

De manière générale, cette étude vise à augmenter les connaissances sur l'apport des infrastructures vertes en bordure de trottoir et aménagées de manière communautaire par les résidents au bien-être en ville, afin d'offrir de nouvelles perspectives aux décideurs, aménagistes et gestionnaires qui cherchent à mieux les planifier et les gérer. Elle vise aussi à contribuer à la recherche sur les valeurs immatérielles relationnelles en confirmant (ou infirmant) les connaissances existantes sur le sujet, mais aussi à développer de nouvelles connaissances qui pourront servir de piste pour mieux les conceptualiser et les intégrer dans les modèles d'évaluation des services écosystémiques.

Plus spécifiquement, la recherche vise à étudier les valeurs immatérielles relationnelles des usagers envers les jardins de rue de l'arrondissement Rosemont-La Petite Patrie.

- Pour ce faire, l'étude cherche à expliciter de quelle manière cette infrastructure est importante pour les usagers soit les valeurs que ces jardins ont pour eux.
- De plus, l'étude cherche à éclaircir de quelle manière ces valeurs sont reflétées dans les actions des usagers par rapport aux jardins.
- L'étude cherche aussi à comprendre quels sont les facteurs influençant ces valeurs étant du ressort des décideurs, aménagistes et gestionnaires.

### Les questions de recherche

#### Question principale :

- Quelles sont les valeurs immatérielles relationnelles des usagers envers les jardins de rue de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie?

#### Questions secondaires

- Quelles valeurs immatérielles relationnelles les usagers des jardins de rue expriment-ils?
- De quelle manière les usagers mettent-ils en action ces valeurs?
- Quels sont les facteurs influençant les valeurs immatérielles relationnelles des usagers envers les jardins de rue (facteurs sur lesquels les décideurs, aménagistes et gestionnaires peuvent avoir une influence)?

### La méthodologie proposée

Sélection de 3 à 4 jardins de rue

- Méthode d'échantillonnage : il s'agit d'un échantillon homogène, puisque les jardins de rue sélectionnés se situent sur des tronçons au profil semblable. Le but est de sélectionner les études de cas correspondant au tronçon type dans lequel les jardins de rue sont généralement aménagés dans l'optique d'effectuer un balisage des valeurs relationnelles des usagers.
- Les jardins de rue sont des bandes végétalisées en bordure des trottoirs (domaine public) qui ont été aménagées par un groupe de voisins résidant sur le même tronçon de rue. Un jardin de rue nécessite qu'un groupe de voisins enlève de l'asphalte entre des carrés d'arbre afin d'augmenter la surface à végétaliser, puis conçoivent, plantent et

entretiennent les aménagements en groupe. Le tout est supervisé par l'organisme Nature-Action Québec dans le cadre de la campagne *Faites comme chez vous!* déployé par l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie.

- Le profil des tronçons est choisi en fonction de facteurs environnementaux influençant les valeurs immatérielles relationnelles des usagers envers les infrastructures vertes urbaines et recensées dans la littérature. Ces facteurs sont les caractéristiques de la végétation et des infrastructures présentes sur la rue où sont situés les jardins (Raymond et al., 2018 ; Dade et al., 2020 ; Dai et al., 2019) :
  - Les caractéristiques de la végétation à étudier sont : la superficie des espaces verts publics et privés et le type d'aménagement végétal (aucun, simple, complexe), le nombre d'arbres et leur hauteur
  - Les caractéristiques des infrastructures à étudier sont : les installations, l'équipement, le mobilier urbain, la voirie, les trottoirs, le cadre bâti
- Bien que plusieurs facteurs sociodémographiques influencent également ces valeurs, notamment ceux touchant l'identité et les capacités des personnes (Fischer et Eastwood 2016 ; Hiron et al., 2016 ; Riechers et al., 2018), ceux-ci ne peuvent pas être affectés par les décideurs ou aménagistes, contrairement aux facteurs environnementaux. Toutefois, ceux-ci peuvent devoir modifier leurs interventions en fonction de ces facteurs.
- La caractérisation de la forme urbaine afin de sélectionner les études de cas sera réalisée de manière sommaire en visualisant l'environnement sur Google Maps et en allant sur le terrain. Une grille comparant les différentes caractéristiques environnementales des tronçons permet de déterminer leur similarité grâce à un score sur une échelle de 14 points (1 point par caractéristique). Les tronçons sont considérés comme étant similaires s'ils ont un score égal ou supérieur à 10/14

Caractérisation détaillée des tronçons de rue où sont situées les 3 à 4 jardins étudiés :

- Visite de terrain
- Visualisation sur Google Maps
- Cartes et données ouvertes de la Ville et de l'Arrondissement
- Photos des jardins de rue sur le site *Faites comme chez vous!*
- Les caractéristiques de la végétation à étudier sont par ex : la superficie des espaces verts privés, la complexité des espaces verts privés (gazonné, simple, complexe), le type de végétation retrouvé dans ces espaces (herbacée, arbre, arbustes, arbres, à fleur ou à fruits, le degré d'entretien des espaces privés, la superficie des espaces verts publics (portion de la rue appartenant à la ville), la complexité des espaces verts publics (gazonné, simple, complexe), le type de végétation sur les espaces publics, le degré d'entretien des espaces publics, nombre et hauteur et état phytosanitaire des arbres publics.
- Les caractéristiques des infrastructures à étudier sont par ex : la diversité d'équipement, d'installation et de mobilier urbain, la largeur de la rue, la longueur de l'îlot, les stationnements, la largeur des trottoirs, le type de cadre bâti, l'implantation des bâtiments, le nombre d'étages des bâtiments, les matériaux utilisés pour les bâtiments.

Recrutement d'un chargé de projet chez Nature-Action Québec pour une entrevue semi-dirigée :

- Envoi d'un courriel à Nature-Action Québec
- Méthode d'échantillonnage : le chargé de projet doit travailler sur des projets de jardins de rue, connaître toutes les étapes de réalisation d'un tel projet et être en contact direct avec les résidents participants lors du processus de réalisation d'un jardin.

Recrutement des usagers des jardins pour une entrevue semi-dirigée :

- À travers Nature-Action Québec (envoi d'un courriel ou d'un sondage incitant à la participation). Si cette méthode ne fonctionne pas :
  - Méthode boule de neige
  - Approcher les personnes qui jardinent
- Méthode d'échantillonnage : le but serait de recruter 5 usagers par jardin de rue dans l'optique d'obtenir une saturation des données. Néanmoins, l'étude pourrait se contenter de recruter au minimum 3 usagers par jardin. Il est donc prévu de recruter douze à quinze participants. Bien que le profil socio-économique des usagers risque d'influencer les résultats, puisque cette dimension influence les valeurs relationnelles accordées aux IVU (Fischer et Eastwood 2016 ; Hiron et al., 2016 ; Riechers et al., 2018), les participants ne seront pas sélectionnés en fonction de leur profil, puisque l'étude cherche à davantage à étudier des facteurs sur lesquels les décideurs et aménagistes peuvent avoir une plus grande influence. Au maximum cinq répondants par l'étude de cas seront sélectionnés. S'il y a plus de cinq répondants par étude de cas, les premiers répondants seront recrutés.

Entrevue semi-dirigées d'un chargé de projet chez Nature-Action Québec :

- Le but est de mieux comprendre le fonctionnement de la campagne et le processus de réalisation des interventions. Cela permettra de mieux comprendre un des potentiels facteurs socioculturels influençant les valeurs relationnelles des usagers envers les jardins de rue.
- L'entrevue cherche également à déceler les valeurs relationnelles exprimées en rapport aux jardins de rue. Les valeurs exprimées seront analysées en fonction d'indicateurs discursifs recensés dans la littérature (Stålhammar et Pedersen, 2017; Wartmann et Purves, 2018; Speak et al., 2021).

#### Entrevue semi-dirigées des usagers des jardins :

##### Le but est de :

- Déceler les valeurs relationnelles exprimées en rapport aux jardins de rue. Les valeurs exprimées seront décelées en fonction d'indicateurs discursifs recensés dans la littérature (Stålhammar et Pedersen, 2017; Wartmann et Purves, 2018; Speak et al., 2021);
- Comprendre quelles sont les actions des personnes en relation aux jardins et leur concordance avec les valeurs exprimées ;
  - Ceci est important puisque les actions des personnes leur permettent d'entrer en interaction avec l'environnement de multiples façons, ce qui leur permet de donner un sens et une signification à l'espace (Fish et al., 2016 ; Church et al., 2011). Les actions permettent donc de nourrir les valeurs relationnelles envers les IVU; les études permettent donc de mettre en lumière ces valeurs. Les actions exprimées par les usagers lors de l'entrevue seront analysées selon les quatre types d'interactions conceptualisées par Fish et al. (2016) et Church et al. (2011) soit : jouer et faire de l'exercice, créer et exprimer, produire et prendre soin, puis recueillir et consommer.
  - Comprendre quels sont les facteurs environnementaux et socioculturels qui influencent ces valeurs :
    - Les facteurs d'influence environnementaux mentionnés plus haut.
    - La dimension socioculturelle comprend les valeurs, normes et attentes partagées collectivement dans une communauté (Raymond et al., 2018) qui influencent les valeurs, attentes et préférences individuelles, mais sans complètement les déterminer (Pröpper et Haupts, 2014 ; Fisher et Eastwood, 2016 ; Ishihara, 2018). Cette dimension est importante à analyser dans l'optique de mieux comprendre les valeurs relationnelles envers les jardins de rue, puisque les perceptions et les possibilités d'actions des usagers seront influencées par cette dimension, mais aussi le contexte biophysique à travers l'aménagement du territoire.
    - Les facteurs socioculturels qui pourraient avoir une influence sur les valeurs relationnelles et qui seront des points sur lesquels se pencher avec les participants :
      - Les valeurs exprimées sur le site *Faites comme chez vous!*
      - Les valeurs exprimées dans les documents de planification à l'échelle de l'arrondissement
      - Le fonctionnement du processus de réalisation et les valeurs exprimées par Nature-Action Québec pendant ce processus
      - Les règles d'urbanisme de l'arrondissement à respecter pour réaliser un jardin de rue et restreignant les actions possibles des usagers
  - Des questions seront également posées dans l'optique de réaliser un portrait du profil socio-économique du participant. Ces questions porteront sur l'âge, l'origine ethnique, l'emploi actuel, le type de formation, le statut (propriétaire ou locataire) et l'étage où ils habitent. Ceci est important dans l'optique de mieux comprendre les limites de la recherche, puisque les facteurs socio-économiques influençant les valeurs relationnelles ne seront pas abordés dans le cadre de ce projet.

#### Analyse des facteurs socio-culturels :

- Étudier cette dimension permet de comprendre leur effet sur les valeurs relationnelles des usagers envers les jardins de rues.
- Recension et analyse des documents de planification à l'échelle de l'arrondissement qui mentionnent les jardins de rue
  - Les valeurs exprimées seront analysées en fonction d'indicateurs discursifs recensés dans la littérature (Stålhammar et Pedersen, 2017; Wartmann et Purves, 2018; Speak et al., 2021)
- Analyse du contenu du site web de *Faites comme chez vous!*
  - Les valeurs exprimées seront analysées en fonction d'indicateurs discursifs recensés dans la littérature (Stålhammar et Pedersen, 2017; Wartmann et Purves, 2018; Speak et al., 2021)

Analyse des règles d'urbanisme de l'arrondissement à respecter pour réaliser un jardin de rue afin de mieux comprendre les normes entourant un tel projet et donc les contraintes et possibilités des usagers en termes d'action et d'aménagement.

## 2. PARTICIPANTS ET LIEUX DE RECRUTEMENT

### 2.1 Mineurs ou majeurs inaptes

Préciser si les participants à votre recherche sont :

**Majeurs aptes** : OUI  NON

**Majeurs inaptes** : OUI  NON

**Mineurs** : OUI  NON

### 2.2 Caractéristiques des participants à la recherche et des lieux de recrutement

Décrire en détail les **caractéristiques** de chacune des catégories de participants pressentis (nombre visé, âge, sexe, milieu et autre critère de sélection retenu) ainsi que toute autre spécificité pertinente à la question de recherche. Veuillez décrire précisément les lieux de recrutement (pays, région, ville, organisme, école, entreprise, festival, etc.).

Un des participants à la recherche sera un chargé de projets travaillant pour l'organisme à but non lucratif Nature-Action Québec. Le chargé de projet devra être en charge de projets au sein de la campagne *Faites comme chez vous!* de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie à Montréal, et plus particulièrement en charge de projets de jardins de rue. Le chargé de projet devra avoir des connaissances sur le processus de réalisation des jardins de rue, mais aussi être en contact direct avec les résidents participants aux projets.

Les autres participants seront des usagers de 3 à 4 jardins de rue de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie à Montréal. Le but est de recruter de 3 à 5 usagers par jardin (12 à 15 entretiens au total). Aucune discrimination ne sera faite en fonction du profil socio-économique des usagers. L'étude ne cherche pas à recruter des participants ayant des caractéristiques particulières ou différentes les uns des autres. Toutefois, ils devront pouvoir consentir à la recherche : ils devront donc être majeurs (âgé de 18 ans et plus) afin de pouvoir participer à l'étude.

### 2.3 Critères d'exclusion et justifications

Selon l'Article 4.1 de l'ÉPTC2-2018, « *Tout en tenant compte de la portée et des objectifs de leur recherche, les chercheurs devraient viser une sélection inclusive des participants. Les chercheurs ne doivent pas refuser à des personnes la possibilité de participer à un projet de recherche en raison de facteurs tels que la culture, la langue, la religion, la race, le handicap, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique, la maîtrise d'une langue, le genre ou l'âge, à moins qu'il n'y ait une raison valable de les exclure* ».

Dans la population retenue, si vous excluez certaines catégories de participants, **a)** veuillez le justifier. Par exemple : des personnes ayant une caractéristique ne permettant pas de participer aux tests prévus (troubles auditifs, problèmes de langage, de mobilité, etc.). **b)** Veuillez indiquer comment les critères d'exclusion seront appliqués (critères énoncés dans l'affiche de recrutement, tests d'admissibilité, discussion téléphonique avec le participant potentiel, etc.).

Les personnes n'étant pas des usagers actuels d'un jardin de rue de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie seront exclues. Les personnes ne vivant pas dans un des tronçons de rue sélectionné ne pourront pas participer, puisque des questions portent sur des caractéristiques des infrastructures et de la végétation de ces tronçons.

Les usagers de moins de 18 ans ne seront pas admissibles, puisque l'étude cherche à solliciter des usagers pouvant consentir à la recherche.

### 2.4 Prévoyez-vous faire des recherches auprès de membres ou de communautés des Premières nations, des Inuits et des Métis ? oui non

Prévoyez-vous faire des recherches sur des enjeux qui concernent ces communautés : oui  non

Si oui pour l'un ou l'autre, décrire : **a)** les mesures de collaboration prises avec les communautés concernées, **b)** la nature des autorisations officielles requises auprès des communautés selon leurs pratiques en la matière, **c)** les raisons justifiant le fait de ne pas solliciter d'autorisations officielles (par exemple dans le cas d'une recherche critique), **d)** le plan de gestion des données selon l'entente avec la communauté concernée et suivant les principes du [PCAP](#), lorsqu'applicable, incluant le mode de collecte, la propriété des données, la conservation des données, la diffusion des données, ou tout simplement, un plan de partage des données et des résultats, **e)** le mécanisme mis en place de sorte que la communauté puisse exprimer son point de vue sur les résultats lors de la diffusion de ces derniers. **Justifiez si ces mesures ne sont pas prévues.**

Pour plus d'information sur la recherche avec les Premières nations, les Inuits et les Métis, [consultez le chapitre 9 de l'ÉPTC2-2018](#)

**2.5 Prévoyez-vous effectuer une recherche collaborative ou une recherche-action impliquant d'autres partenaires (organismes publics, centre communautaire, entreprises privées, OBNL, etc.) ?** oui  non

Si oui, vous devez vous entendre au préalable avec toutes les parties concernées au sujet des aspects éthiques et du respect des droits des participants. Cette entente doit être transmise au comité. Elle peut prendre la forme d'un échange de courriels. **Cette entente est différente du contrat légal signé entre les parties et l'Université de Montréal.**

Indiquer les termes de l'entente qui doit spécifier : **a)** les activités prévues avec les participants (entrevues, observations participantes, rencontres de groupes), **b)** la procédure de recrutement au sein de l'organisme partenaire, **c)** la reconnaissance, par le partenaire, des engagements éthiques du chercheur envers les participants (1. liberté de refuser de participer sans pression des responsables de l'organisme partenaire; 2. droit de se retirer de la recherche sans conséquences négatives; 3. respect de la confidentialité des participants, si promis; 4. si l'organisme a accès ou non aux données nominatives - si oui, les participants doivent en être informés au formulaire de consentement). **Veillez joindre au dossier toute entente entre l'équipe de recherche et l'organisme partenaire.**

### 3. PARTICIPATION

#### 3.1 Déroutement de la participation



Décrire avec précision les différentes activités de recherche et de collecte de données menées pour chaque catégorie de participants.

Pour chaque activité de recherche, indiquer **a**) la méthode utilisée (ex. passation d'un questionnaire papier ou en ligne, entrevue individuelle structurée, semi-structurée, ouverte, groupe de discussion, observation participante ou non participante, activité d'apprentissage expérimentale, test d'aptitude ou psychométrique, test de prototype, examen de laboratoire, etc.). **Veillez joindre au dossier tous les instruments de collecte de données utilisés (sondage, grille de questions, liste des thèmes abordés en recherche qualitative, etc.), b**) qui procédera à la collecte (chercheur, assistant de recherche, intervenant du milieu, etc.), **c**) le déroulement concret et détaillé de chacune de ces activités (incluant le lieu, la durée et la fréquence).

*N.B. Dans le cas d'une démarche de recherche inductive (ex. approche ethnographique, insertion du chercheur dans une communauté ou dans un environnement encore inconnu) si vous n'êtes pas en mesure de répondre à toutes ces questions, veuillez décrire, en autant que vous le sachiez, les particularités et les enjeux du terrain, les activités que vous comptez y mener, le type d'interactions prévues avec les participants, les thèmes de recherche qui pourraient être abordés et les outils de collecte prévus.*

#### Chargé de projets chez Nature-Action Québec

Une entrevue semi-structurée d'une heure (maximum) et dirigée par la chercheuse sera réalisées par vidéo-conférence au moment opportun pour le chargé de projet.

#### Usagers des jardins de rue de Rosemont-La Petite-Patrie

Une entrevue semi-structurée sera programmée entre la chercheuse et les participants en fonction des disponibilités des participants. L'entrevue aura lieu dans un endroit public choisi par le participant et durera entre une heure et une heure trente minutes (maximum).

### 3.2 Prévoyez-vous enregistrer les participants (audio) ? oui non

Dans l'affirmative, indiquer **a**) si les enregistrements seront diffusés, **b**) et dans quel cadre ils le seront. **Veillez en informer le participant dans le formulaire d'information et de consentement.**

Les enregistrements ne seront pas diffusés. Ils serviront à retranscrire l'entrevue de manière à m'aider dans mon analyse. Les propos des participants (verbatim) pourront être utilisés dans le mémoire afin de supporter l'argumentaire, mais aucun participant ne sera identifié.

### 3.3 Prévoyez-vous capturer l'image des participants (photo, vidéo) ? oui non

Dans l'affirmative, indiquer **a**) la nature de ces images et si elles seront diffusées, **b**) où et par quels médiums de diffusion, **c**) si le brouillage des visages est prévu, **d**) si elles seront conservées pour un usage ultérieur (exposition, autre recherche, enseignement, etc.). **Les activités de captation, de conservation et de diffusion de ces images devront faire l'objet d'un consentement spécifique (mention distincte ajoutée au formulaire de consentement).** Certains enjeux légaux, comme le droit à l'image, pourraient être interpellés.

Aucune photo des participants ne sera prise. Par contre, des photos seront prises des jardins de rue sélectionnés puisque ceux-ci reflèteront les actions réalisées par les usagers. Des cartes seront également réalisées (carte des jardins et des tronçons de rue). Les photos et les cartes seront publiées dans le mémoire et dans un article scientifique.

### 3.4 Prévoyez-vous collecter et utiliser du matériel créé par les participants (œuvres) : dessins, photos, écrits, films, etc.) ?

oui  non

Si oui, **a)** décrire le matériel collecté, **b)** indiquer qui aura accès au matériel et s'il sera diffusé, **c) décrire** les mesures prises pour obtenir les consentements légaux à l'utilisation du matériel (cession de droits d'auteur), **d)** la façon dont seront prises en compte les questions de propriété intellectuelle et de paternité de l'œuvre, lors de la diffusion du matériel. **L'utilisation de matériel créé par les participants devra faire l'objet d'un consentement spécifique (mention distincte ajoutée au formulaire de consentement ou demande formelle de cession de droit dans un document à part).**

#### 4. INCONVÉNIENTS ET RISQUES ASSOCIÉS À LA RECHERCHE

Pour évaluer les risques potentiels **pour les participants**, veuillez considérer comment certaines de leurs caractéristiques pourraient être source de vulnérabilité dans le contexte du projet de recherche (liées aux conditions de santé, de mobilité réduite, cognitives, émotionnelles, économiques, légales, politiques, etc.).

##### 4.1 Inconvénients associés à la participation à la recherche

À votre connaissance, décrire **a)** les **inconvénients** associés à la participation à la recherche (déplacements, durée, frais, anxiété, fatigue, inconfort, etc.), **b)** indiquer les mesures prévues pour prévenir ou atténuer ces inconvénients

En ce qui a trait aux usagers, la durée de l'entrevue sera d'une à une heure et demie (maximum). Certaines personnes pourraient donc trouver cela trop long et fatiguant. C'est pour cela que la chercheuse leur permettra de sélectionner un endroit public où passer l'entrevue, dans l'optique qu'ils soient le plus confortable possible.

Les répondants seront enregistrés de manière audio, ce qui pourrait rendre certains participants inconfortables. La chercheuse devra donc expliquer que les données ne permettront pas d'identifier de quelque façon le répondant à la suite de l'entrevue.

##### 4.2 Risques associés à la participation à la recherche

À votre connaissance, indiquer si les participants s'exposent à des risques en participant aux activités de recherche, dont les suivants : **a)** risques psychologiques (stress, douleur émotionnelle, réminiscence d'un traumatisme, etc.), **b)** risques physiques (blessures, risques pour la santé, risques pour la sécurité des participants, par exemple en zone de conflits, etc.), **c)** décrire les mesures prévues pour prévenir ou atténuer ces risques

Il n'y a aucun risque associé à la participation à ma connaissance.

##### 4.3 Risques associés aux atteintes à la confidentialité et à la vie privée des participants

###### A) Au moment de la participation aux activités de recherche (collecte des données)

Certaines collectes de données sensibles nécessitent que les entrevues ou les interactions avec les participants s'effectuent dans des lieux privés ou confidentiels de manière à ne pas les exposer au regard d'autrui et à d'éventuels risques de préjudices (stigmatisation, menace à la sécurité, représailles, etc.). Indiquer les mesures prises pour préserver l'identité des personnes au moment de leur participation à la recherche (pendant les entrevues, par exemple). **Veuillez justifier votre réponse.**

Il n'y a aucun risque à ma connaissance. Néanmoins, les participants choisiront un endroit public où ils se sentent le plus à l'aise pour réaliser l'entrevue.

## B) Lors de la diffusion des résultats

La diffusion de certaines données sensibles pourrait porter préjudice au participant si son identité était révélée. À votre connaissance, indiquer si les participants s'exposent à des risques en cas d'atteinte à la confidentialité, dont les suivants : **a)** risques sociaux et déférents (embarras, dommage à la réputation, rejet par les pairs ou de la famille, stigmatisation, etc.), **b)** risques hiérarchiques (congédiement, représailles, dossier scolaire), **c)** économiques (baisse de salaire, accès aux services), **d)** risques légaux (risque d'être dénoncé en raison de la divulgation d'actes criminels). Notez que l'éthique de la recherche prend aussi en compte les risques « non seulement pour les individus, mais aussi pour les intérêts de communautés, de sociétés ou d'autres groupes précis. » (ÉPTC2-2018, art. 2.8B). **Veillez justifier votre réponse (Vous indiquerez au point 7.3 les mesures prises pour prévenir ou atténuer les risques causés par toute atteinte à la confidentialité ou à la vie privée).**

Il n'y a aucun risque à ma connaissance. Néanmoins, tous les propos utilisés pour l'analyse seront utilisés d'une manière à ne pas pouvoir identifier les participants.

## 5. RECRUTEMENT

### 5.1 Processus de sollicitation

Décrire pour chacune des catégories de participants : **a)** la manière dont ils seront sollicités pour participer au projet (affiche, dépliant, lettre, courriel, sollicitation verbale, etc.) **b)** les moyens de diffusion de l'invitation (journaux, liste d'envois électroniques, annonce sur Facebook, etc.). **c)** si le recrutement est personnalisé, veuillez indiquer comment vous obtiendrez les coordonnées des participants. **Veillez déposer au dossier tous les documents utilisés pour le recrutement (courriel, annonce, transcription des informations qui seront communiquées verbalement, annonce Facebook, etc.)**

**Important :** Les coordonnées de participants potentiels sont des renseignements personnels dont l'accès peut être régi par le droit. Sauf exception, vous ne pouvez demander à des organismes qu'ils vous livrent des renseignements personnels de leur clientèle (membres, employés, abonnés, etc.) ou leurs coordonnées pour les recruter. Les bonnes pratiques consistent à leur demander de diffuser, auprès des participants visés, une invitation à vous contacter s'ils sont intéressés à participer à votre recherche. **Vous devez transmettre cette invitation au comité.**

#### Chargé de projets chez Nature-Action Québec

J'enverrai un courriel à l'organisme dans l'optique de recruter un chargé de projet de la campagne *Faites comme chez vous!* et en charge des projets de jardins de rue. L'organisme sera ensuite chargé de sonder l'intérêt des chargés de projets à participer à l'étude, puis de mettre la personne intéressée en contact avec moi.

#### Usagers des jardins de rue de Rosemont-La Petite-Patrie

Je fournirai un sondage (sous forme de Google Forms) à Nature-Action Québec afin que ceux-ci le partagent avec les usagers des jardins sélectionnés. Dans le sondage, les répondants devront indiquer leur jardin de rue, leurs informations contact (courriel et téléphone) et le meilleur moment pour les contacter.

Si cette méthode ne permet pas de recruter de 3 à 5 usagers par jardin de rue, je demanderai aux participants recrutés de demander à d'autres usagers qu'ils connaissent de participer à l'étude (méthode boule de neige). Les usagers

recrutés laisseront mes coordonnées à ces derniers afin qu'ils puissent me contacter directement pour participer à l'étude.

Si cette méthode de recrutement ne fonctionne pas, j'approcherai les usagers des jardins sélectionnés lorsqu'ils jardinent (sollicitation verbale). Je récolterai les informations contact des personnes intéressées afin de pouvoir faire un suivi pour continuer la démarche.

**5.2 Existe-t-il un lien de dépendance entre le recruteur et les participants ?** oui  non

Les participants visés par la recherche ont-ils un lien de dépendance avec les membres de l'équipe de recherche susceptible d'avoir un impact sur la liberté de consentir des participants (client-professionnel, prestataire de service, étudiant-professeur, employeur-employé, responsable hiérarchique, membres de la famille, etc.)? Si oui, décrire les mesures prises pour éviter toute pression indue.

## 6. CONSENTEMENT

### 6.1 Forme du consentement

« Le consentement doit être attesté soit par une signature sur un formulaire soit par un autre moyen approprié, consigné par le chercheur. » ([ETPC2-2018, Art. 3.12, C.c.Q, Art. 24](#)) De façon générale, la preuve du consentement est recueillie par écrit. Quand cela s'avère impossible ou inapproprié (contraintes culturelles, méthodologiques ou autres), le consentement peut être recueilli de façon verbale et consigné par le chercheur (par ex. à l'audio, dans les notes de terrain, etc.). Un questionnaire anonyme ou en ligne peut également se contenter d'un formulaire de consentement sans signature, l'acte de répondre au questionnaire exprimant le consentement implicite du participant. **Peu importe la forme, un consentement de qualité est libre, éclairé, compris et continu.**

Même en cas de consentement verbal, le chercheur doit laisser au participant un document écrit relatant les informations pertinentes à son consentement et les coordonnées du chercheur (sauf en cas d'exception justifiée, par exemple si cela compromet la sécurité du participant). Ce document peut prendre la forme d'un formulaire de consentement standard, sans espace réservé à la signature du participant.

[Référez-vous au guide sur le consentement et inspirez-vous des gabarits fournis pour rédiger vos propres documents d'information et de consentement.](#)

- Consentement écrit : Joindre une copie du (des) formulaire(s) de consentement
- Consentement verbal : **Veillez justifier ce choix ci-dessous.** Joindre une copie du document d'information qui sera remis aux participants ou de la transcription de ce qui leur sera communiqué verbalement.
- Consentement implicite ou case cochée dans un questionnaire : Donné, par exemple, lors d'un simple retour de questionnaires. Pour les questionnaires en ligne, joindre le feuillet d'information qui introduira le questionnaire. Il devra inclure les éléments d'un formulaire de consentement standard, plus une case à cocher permettant de consentir aux conditions énoncées).

- a)** Justifier le recours au **consentement verbal**, et **b)** indiquer comment celui-ci sera consigné (notes de terrain, enregistrement audio ou vidéo, processus électronique, etc.).

**6.2 En cas de recours à des participants mineurs ou des participants majeurs inaptes, le consentement des parents ou du représentant légal sera-t-il demandé?**

*L'article 21 du Code civil du Québec permet désormais à un **mineur de 14 ans et plus** de consentir lui-même à une recherche si, de l'avis d'un comité d'éthique de la recherche compétent, la recherche ne comporte qu'un risque minimal et que les circonstances le justifient. Dans les autres cas, et pour les **mineurs de moins de 14 ans**, le consentement parental est requis.*

*Pour les **majeurs inaptes**, l'article 21 du Code civil prévoit la possibilité d'obtenir le consentement à la recherche de la personne habilitée à consentir aux soins requis par l'état de santé du majeur inapte si celui-ci n'a pas de représentant légal et que de l'avis du CÉR la recherche ne comporte qu'un risque minimal pour la santé du majeur.*

*« Un grand nombre de personnes légalement inaptes à décider sont néanmoins capables d'exprimer leurs désirs de façon intelligible. » Le chercheur doit donc également s'assurer de leur assentiment à participer à la recherche et respecter « l'expression d'un refus de leur part ou la manifestation de signes portant à croire qu'elles ne souhaitent pas participer au projet ». ([EPTC2-2018, Art. 3.10](#))*

ne s'applique pas     oui     non

Si oui ou non, précisez ci-dessous :

**6.2.1 Assentiment de la personne inapte à consentir à la recherche**

Pour les participants inaptes à consentir légalement, **décrire a)** de quelle façon ces participants pourront donner leur assentiment **b)** les mesures prises pour que ces personnes participent librement à la recherche et comprennent aussi bien que possible ses objectifs et la nature de leur participation.

**6.3 Obtention du consentement**

Précisez **a)** quand et comment sera expliquée la recherche aux participants, **b)** quand et comment seront distribués et recueillis les formulaires de consentement ou les documents d'information, en cas de consentement verbal, **c)** le temps de réflexion alloué pour consentir à la recherche et **d)** toutes autres procédures visant à informer les participants pressentis et à obtenir leur consentement.

**Chargé de projets chez Nature-Action Québec**

La recherche sera d'abord brièvement expliquée dans un courriel envoyé à l'organisme Nature-Action Québec et le *Formulaire de consentement* sera mis en pièce jointe. Lorsque l'organisme m'aura mis en contact avec un chargé de projets intéressé à participer à la recherche, un court appel téléphonique avec le chargé de projet permettra de mieux expliquer l'étude et ses objectifs. Une semaine sera allouée au chargé de projet pour consentir à la recherche. Ensuite, nous programmerons le moment le plus opportun pour une rencontre en mode virtuel.

**Usagers des jardins de rue de Rosemont-La Petite-Patrie**

Dans le cas du **recrutement par sondage**, les grands objectifs de la recherche seront brièvement mentionnés dans le sondage visant à recruter les participants. Je contacterai ensuite les usagers intéressés à participer par un appel téléphonique.

Si la personne est disposée à me répondre, je lui expliquerai le travail que je mène et ma démarche, puis je lui enverrai le *Formulaire de consentement* par courriel.

- Si la personne n'est pas disponible pour me répondre, je lui laisserai un message sur sa boîte vocal et lui enverrai un courriel l'invitant à me recontacter avec le *Formulaire de consentement* en pièce jointe. Les personnes seront recontactées par téléphone et par courriel une fois, une semaine après le premier contact.
- Une semaine sera allouée à l'utilisateur pour consentir à la recherche. Les personnes ayant répondu de façon positives seront recontactées afin de poursuivre les démarches (planifier l'entretien, répondre à des questions, etc.). Les personnes ayant répondu de façon hésitante seront recontactées par téléphone une fois. Les personnes ayant répondu de manière négative ne seront pas recontactées.

Dans le cas du **recrutement par la méthode boule de neige**, les usagers recrutés initialement expliqueront brièvement le sujet de la recherche à d'autres usagers qu'ils connaissent, puis partageront mes coordonnées afin que ceux-ci me contactent directement.

- Si la personne me contacte par téléphone, je lui expliquerai le travail que je mène et ma démarche. Je lui demanderai ensuite son courriel afin de lui envoyer le *Formulaire de consentement*.
- Si la personne me contacte par courriel, je lui enverrai directement le formulaire de consentement avec une explication de mon projet de recherche.
- Une semaine sera allouée à l'utilisateur pour consentir à la recherche. Les personnes ayant répondu de façon positives seront recontactées afin de poursuivre les démarches (planifier l'entretien, répondre à des questions, etc.). Les personnes ayant répondu de façon hésitante seront recontactées par téléphone une fois. Les personnes ayant répondu de manière négative ne seront pas recontactées.

Dans le cas du **recrutement sur le terrain**, si la personne est disposée à me parler, je lui expliquerai la recherche et ma démarche et je lui remettrai également le *Formulaire de consentement* en main propre. Si la personne désire poursuivre, je m'assurerai de pouvoir la recontacter par téléphone ou par courriel afin de prévoir un suivi, une semaine après. Lors du suivi, je m'engage à répondre aux questions du répondant, être à l'écoute et à respecter son souhait de poursuivre ou non les démarches.

- Le moment de l'entretien sera programmé avec les personnes ayant répondu de façon positives, à un moment qui convient aux deux partis.
- Les personnes ayant répondu de façon hésitante seront recontactées par téléphone une fois.
- Les personnes ayant répondu de manière négative ne seront pas recontactées.

**6.4 Certains renseignements sur les objectifs de la recherche seront-ils cachés aux participants (duperie) ? oui  non** 

« Certaines recherches en sciences sociales, notamment en psychologie, visent à découvrir les réactions humaines à des situations créées pour les besoins d'une étude expérimentale. Certains types de recherches ne peuvent être menées que si les participants ne connaissent pas à l'avance le but véritable de la recherche. » [ÉPTC2-2018, 3.7.A](#)

Dans ce cas, un débriefing doit être généralement prévu avec les participants afin d'obtenir à nouveau leur consentement (EPTC2-2014, art. 3.7.B).

Si vous êtes dans cette situation, décrire **a)** comment les participants en seront informés, au terme de la recherche le cas échéant (débriefing, nouveau formulaire de consentement, rencontre de groupe, etc.), et **b)** comment ils réitéreront leur consentement, le cas échéant. Justifier si aucun débriefing n'est prévu.

**6.5 Les participants recevront-ils une compensation en échange de leur participation au projet ou en guise de remerciement ?** oui  non

Si oui, précisez **a**) la nature et la valeur financière réelle ou équivalente (ex. compensation financière, bon-cadeau, tirage, remboursement des frais de déplacement, etc.) et **b**) la façon dont la compensation sera remise au participant (sur place, une fois les activités ou une partie des activités terminées, au prorata, etc. **c**) dans le cas d'un tirage, la méthode d'attribution des prix; le lieu et la date de la désignation des gagnants; la façon dont ils en seront avisés et comment ils pourront récupérer les prix. Notez que cette information doit se retrouver dans le formulaire de consentement.

Puisque les entretiens risquent de se dérouler en automne (idéalement en octobre), une boisson chaude (ou froide, à leur discrétion) sera offerte aux participants.

**6.6 Diffusion des résultats de recherche auprès des participants**

Décrire les moyens pris pour diffuser les résultats généraux aux participants. Privilégier la diffusion proactive des recherches (ex. résumé sur votre page Web, envoi par courriel, résumé dans le bulletin d'information aux employés, etc.) dans un langage compréhensible pour les participants (c.-à-d. transmettre un résumé en langage clair plutôt qu'un article scientifique)

J'enverrai un courriel aux participants résumant les grandes lignes des résultats de la recherche et un lien vers le mémoire. Un résumé de l'étude (vulgarisé) sera aussi joint au courriel.

**7 CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES ET DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

« Les chercheurs doivent protéger les renseignements qui leur sont confiés et éviter d'en faire un mauvais usage ou de les divulguer à tort. Les établissements doivent aider les chercheurs à tenir leurs promesses de confidentialité » [ÉPTC 2 2018, 5.1](#)  
 « Les chercheurs doivent décrire les mesures qu'ils prendront pour s'acquitter de leurs obligations en matière de confidentialité et ils doivent expliquer toute exigence de divulgation raisonnablement prévisible » [ÉPTC2 2018, 5.2](#)

**LORS DE LA COLLECTE**

**7.1 Les données seront-elles collectées de façon anonyme ?** oui  non

Si vous avez répondu oui, c'est que vous ne connaissez et ne connaîtrez jamais l'identité des participants qui auront fourni les données. Il ne sera donc pas possible, par exemple de leur offrir un droit de retrait ou de les faire participer à un tirage en guise de compensation. (ex. un sondage anonyme en ligne ou dans un lieu public).

**7.2 Les données collectées permettent-elles l'identification directes ou indirectes des participants?** oui  non

(Nom, NAS, adresse, date de naissance, numéro de téléphone, etc.)

**Si oui, veuillez justifier leur utilisation dans la recherche**

Le nom, le titre, le courriel et le numéro de téléphone des participants seront collectés dans l'optique de pouvoir les contacter aux fins de l'étude (programmer l'entretien, répondre aux questions, diffuser les résultats).

Des données sociodémographiques telles que la tranche d'âge, l'identité de genre, l'origine ethnique, l'occupation, le statut (propriétaire / locataire), l'étage et le tronçon de rue où le participant habite seront collectées à la fin de l'entretien. Ceci est important dans l'optique de mieux comprendre les limites de la recherche, puisque les facteurs socio-économiques influençant les valeurs relationnelles ne seront pas étudiés dans le cadre de ce projet.

Les photos prises des jardins de rue ainsi que les cartes réalisées pour cartographier les sites à l'étude pourraient identifier de manière indirecte les participants. Néanmoins, celles-ci sont essentielles dans l'optique de documenter le phénomène et de l'analyser.

**7.3 Les données seront-elles rendues anonymes avant l'analyse des données ?** oui  non

Si vous avez répondu oui, c'est que tous les éléments permettant d'identifier les participants seront retirés de façon irrévocable. Il ne vous sera donc plus possible de rattacher une donnée à un participant particulier. Vous ne pourrez donc pas recontacter ultérieurement les participants. L'anonymisation avant l'analyse des données est une procédure rarement utilisée sauf, par ex. lors de la constitution de certaines banques de données ou de la transmission des données à des tiers.

**7.4 Les données seront-elles codées avant leur analyse ?** oui  non

Renseignements dont on a retiré les identificateurs directs pour les remplacer par un code. Selon le degré d'accès à ce code, on sera en mesure de réidentifier des participants (par exemple, dans le cas où le chercheur principal conserve une liste associant le nom de code des participants à leur nom véritable, ce qui permet de les relier à nouveau au besoin).

**LORS DE LA DIFFUSION DES RÉSULTATS**

**7.5 Les participants pourront-ils être identifiés ou identifiables lors de la diffusion des résultats de recherche ?** oui  non

(ex. citation nominative ou identification explicite dans les publications [incluant mémoire et thèse], participants connus ou facilement identifiables dans leur milieu, diffusion des enregistrements audiovidéo, photos, etc.).

*N.B. Le seul fait d'omettre le nom du participant ou d'utiliser un pseudonyme n'est pas toujours suffisant pour empêcher l'identification des participants (dans le cas de communautés unies étroitement, de personnes ayant des caractéristiques rares ou particulières -métiers, maladies- en raison de leur titre ou de leur fonction, etc.). Veuillez vous assurer que vos engagements de confidentialité pris envers les participants sont réalisables compte tenu du contexte de la recherche.*

Indiquer l'ensemble des **mesures** adoptées afin de respecter les engagements que vous aurez pris avec les participants pour assurer la confidentialité de leurs renseignements personnels lors de la diffusion des résultats (utilisation de pseudonymes, de codes (VOIR 7.4), retraits d'éléments distinctifs, agrégation des données, généralisation, brouillage des photos, etc.). **Les chercheurs qui souhaitent identifier explicitement ou citer nominativement les participants doivent obtenir leur consentement explicite à cet égard.** Cette question est très importante, veuillez être précis et détaillé. **Ces informations doivent être reportées au formulaire de consentement.**

Les données seront codées : les noms des participants seront remplacés par un code dans les documents de recherche (notes, bases de données, retranscriptions d'entrevues, publications).

Les données sociodémographiques récoltées lors de l'entrevue ne seront pas publiées lors de la diffusion des résultats. Ces données ne serviront qu'à mieux comprendre les limites de la recherche et ne seront pas croisées avec les autres données collectées lors de la recherche.

Des jardins sur des tronçons de rue spécifiques seront à l'étude. Le phénomène devra donc être documenté minimalement par des photos, des cartes et la mention des noms de rues des terrains à l'étude. Le consentement des participants sera donc demandé. Néanmoins, cette documentation ne pourra pas identifier de manière directe les participants, et les propos ne seront pas associés à un participant en particulier.



**7.6 Les informations de nature nominative ou confidentielle données par les participants au chercheur peuvent-elles être transmises à d'autres personnes ou organismes ou servir à d'autres recherches ?** oui  non

Dans ces circonstances, le formulaire de consentement devrait être explicite à ce sujet et le participant devrait pouvoir consentir ou non à l'utilisation secondaire de ses renseignements.

**7.7 Compte tenu de la nature et des objectifs de la recherche, peut-on raisonnablement envisager l'éventualité de devoir procéder à une violation de la confidentialité des renseignements en vertu de certaines modalités prévues par la loi ?** (Par exemple signalement obligatoire au Directeur de la protection de la jeunesse; déclaration d'une maladie à traitement ou déclaration obligatoire, communication de renseignements ayant pour objectif de prévenir un acte de violence, incluant un suicide, etc.) ? oui  non

**7.8 Si vous avez répondu OUI, justifiez et expliquez les mesures d'atténuation des risques prévues. À noter que toute possibilité d'identification des participants doit être divulguée au CERAH et aux participants.**

## 8 PROTECTION ET CONSERVATION DES DONNÉES ET DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

### 8.1 Lieux de conservation et accès aux données

Indiquer les mesures prises pour assurer la confidentialité des données recueillies pour la recherche **a)** qui sera responsable de la collecte des données et où seront-elles conservées (lieu physique, ordinateur, mot de passe, etc.) **b)** qui aura accès aux données (chercheur, des co-chercheurs, directeur de recherche, étudiants-chercheurs, auxiliaires de recherche, interprètes, partenaires de recherche).

Je serai responsable de la collecte des données. Les données brutes (enregistrement audio et transcription) seront conservées dans mon ordinateur privé, dans un dossier sécurité avec mot de passe. Les données conservées sur mon ordinateur seront également cryptées en utilisant un logiciel de cryptage.

Les renseignements identificatoires tels que les formulaires de consentement, les résultats du sondage et la liste des participants sont conservés séparément des données de recherche. Ils seront conservés sous clef à la Chaire de recherche en paysage.

La clef du code sera conservée sous clef dans mon appartement, séparément des renseignements identificatoires.

Moi et mes co-directeurs de recherche seront les seuls à avoir accès aux données.

### 8.2 Méthodes de protection et de conservation des données et des renseignements personnels

Parmi les mesures suivantes qui doivent habituellement être toutes appliquées pour assurer la protection des renseignements personnels, préciser celles qui ne le seront pas et justifiez pourquoi

→ <b>Codification du matériel et des données</b> (données dont les renseignements identificatoires seront remplacés par un code, un numéro ou un nom fictif dans les documents incluant les questionnaires, les notes, les bases de données, les retranscriptions d'entrevues, les publications)	→ <b>Conservation de tout le matériel et des données de la recherche dans un lieu sous clé</b>
→ <b>Conservation de la « clé du code » séparément du matériel et des données, dans un lieu sous clé</b> (la liste des noms est séparée physiquement de la liste de son code correspondant)	→ <b>Cryptage du matériel et des données électroniques conservés sur un ordinateur ou sur un support mobile</b> (utilisation d'un logiciel de cryptage. Par ex, Veracrypt, AxCrypt, etc.)
→ <b>Utilisation d'un mot de passe pour avoir accès à l'ordinateur et aux fichiers informatisés contenant le matériel ou les données de la recherche</b>	→ <b>Conservation des formulaires de consentements séparément de la clé de code et des données, dans un milieu sous clé</b>

Toutes ces mesures seront appliquées sans exception ? oui  non

Toutes ces mesures seront appliquées sauf les suivantes et en voici la justification :

Ce ne seront pas tout le matériel et les données de la recherche qui seront conservés dans un lieu sous clé. En effet, les données brutes seront conservées dans mon ordinateur portable privé. Elles ne seront jamais imprimées. De plus, j'utilise cet ordinateur portable en dehors de mes activités de recherche. Je ne pourrai donc pas le garder sous clé. Néanmoins, un code secret est requis afin de pouvoir ouvrir mon ordinateur.

→ Selon les [règles de conservation 03520](#) en vigueur à l'Université de Montréal, les documents et données de recherche doivent être conservés au minimum 7 ans après la fin du projet. Au-delà de ce délai, le CERAH préconise la dépersonnalisation des données, la destruction des renseignements identificatoires ou toute autre mesure assurant à long terme la protection des renseignements personnels colligés. Les données conservées et leurs utilisations futures sont aussi assujetties aux exigences de l'éthique de la recherche. Si les données identificatoires possèdent une valeur patrimoniale et doivent être conservées, **veuillez transmettre au comité un plan de gestion des données.**

### 8.3 Autres informations pertinentes

Veuillez indiquer dans cette section toute information pertinente sur les mesures prises pour la conservation des renseignements à plus long terme, par exemple lorsque la thèse ou le mémoire sont terminés et que les étudiants ont quitté l'université. Également, qui s'assurera de leur dépersonnalisation, de leur accès futur pour d'autres études ou de leur destruction.

Lorsque le mémoire sera terminé et que j'aurai quitté l'université, les données seront conservées par Danielle Dagenais, ma co-directrice de recherche. Elle s'occupera de détruire les renseignements identificatoires 7 ans après la fin du projet.

## 9 CONFLIT D'INTÉRÊTS

*« Dans les projets de recherche qu'ils présentent aux CER, les chercheurs doivent divulguer tout conflit d'intérêts personnel réel, potentiel ou apparent, ainsi que tous les conflits d'intérêts connus au sein de l'établissement ou de la communauté qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur leur projet de recherche. Après discussion avec les chercheurs, les CER doivent déterminer les mesures appropriées à prendre pour gérer le conflit d'intérêts» (ÉPTC2-2018, art. 7.4).*

Y a-t-il dans cette recherche des sources de conflits d'intérêts réels, potentiels ou apparents (financiers, personnels ou autres). Si oui, précisez lesquels et décrivez les mesures pour les gérer.

Il n'y a aucun conflit d'intérêt réel, potentiel ou apparent.

#### 10 ENGAGEMENT DU REQUÉRANT PRINCIPAL ET DES RESPONSABLES DE LA RECHERCHE

Par le dépôt de ce dossier au Comité d'éthique de la recherche en sciences et en santé, le chercheur principal - **et son directeur de recherche, le cas échéant** - confirme avoir fourni l'information véridique, complète et exacte ainsi que tous les documents requis aux fins de l'évaluation éthique et atteste qu'il assumera, de pair avec tout autre coresponsable, les rôles et les responsabilités qui lui incombent lors de la réalisation de ses activités de recherche.

**Date de dernière sauvegarde du document :**

07/ 10/ 2022

**LISTE DE VÉRIFICATION DES DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER (à titre indicatif)**

L'évaluation éthique constitue une étape cruciale de votre démarche de recherche.

Afin de faciliter l'évaluation du dossier : **a)** Veuillez répondre de façon complète et détaillée à l'ensemble des questions qui concernent votre projet, **b)** Veuillez fournir l'ensemble des documents requis (voir liste ci-dessous), sauf justification écrite de votre part. \*

**Un dossier incomplet vous sera retourné et pourrait être vu lors d'une date de dépôt ultérieure.**

**Documents obligatoires pour tous les projets :**

- Formulaire de dépôt de dossier dûment rempli
- Description du projet de recherche (devis de recherche, plan de projet ou demande de subvention incluant le budget)
- Document confirmant le financement du projet, le cas échéant (lettre d'octroi)
- Outils de collecte de données (questionnaires, schémas d'entrevues, tests, etc.)
- Documents utilisés en vue de la sollicitation des participants (affiche, annonce, dépliant, lettre, etc.)
- Formulaire(s) d'information et de consentement (en cas de consentement écrit)

*Le formulaire doit obligatoirement être soumis en français ou en anglais ainsi que dans toute autre langue utilisée. Il est toutefois suggéré d'attendre l'approbation finale du formulaire par le comité avant de procéder à sa traduction. Pour sa rédaction, consultez le [guide d'information sur le consentement](#), ainsi que les [qabaris de formulaire de consentement](#) proposés.*

- Document d'information aux participants (en cas de consentement verbal)  
*Le document d'information aux participants peut être semblable à un formulaire de consentement, mais ne prévoit pas de section pour la signature des participants.*
- Entente spécifiant les engagements éthiques des parties lors d'une recherche collaborative

**Documents à fournir, le cas échéant :**

- Copie de l'évaluation scientifique
- Copie des approbations éthiques obtenues pour ce projet
- Copie du contrat de recherche
- Autres :

**DÉPÔT DU DOSSIER**

Toutes les demandes d'évaluation éthique doivent être déposées en version électronique par courriel :

- Transmettre le dossier à : [cerah@umontreal.ca](mailto:cerah@umontreal.ca)
- Envoyer les formulaires et les annexes dans des documents distincts (pas de dossier en un seul PDF).
- Inscrire la mention « **Dépôt de dossier - [votre nom]** » dans le champ Objet.
- Chaque fichier électronique en pièce jointe doit être clairement identifié.
- Tout formulaire de consentement doit obligatoirement être fourni en version Word.
- Les **étudiants** doivent obligatoirement mettre leur directeur en **copie conforme** (Cc) du courriel.
- Prière de tenir compte du [calendrier](#) du comité.
- Prière d'utiliser votre adresse institutionnelle (prenom.nom@umontreal.ca) pour faciliter les échanges de courriels.

Pour toute question ou demande d'information, n'hésitez pas à contacter la conseillère du CERAH et à consulter le site

[www.cerah.umontreal.ca](http://www.cerah.umontreal.ca)

[cerah@umontreal.ca](mailto:cerah@umontreal.ca)

## Annexe 2 Documents de sollicitation

### 1. Courriel à envoyer à Nature-Action Québec (NAQ)

Bonjour,

Je m'appelle Eva Doan-Lavoie et je suis étudiante à la maîtrise en Environnement et développement durable à l'Université de Montréal. Je vous sollicite aujourd'hui dans le cadre de ma recherche portant sur les jardins de rue de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie à Montréal. Plus spécifiquement, ma recherche porte sur l'importance des jardins de rue pour le bien-être des usagers (sous l'angle des valeurs relationnelles envers ces jardins).

Puisque vous êtes responsable de la campagne Faites comme chez vous!, j'aimerais réaliser un entretien virtuel d'une heure (maximum) avec un(e) chargé(e) de projets responsable de la réalisation de jardins de rue. Idéalement, cette personne pourrait m'informer sur le processus de réalisation de tels projets et aurait des contacts directs avec les résidents. Est-ce qu'un(e) chargé(e) de projets au sein de votre organisme serait intéressé à participer à mon étude? Le formulaire de consentement expliquant les modalités de l'étude se trouve en pièce jointe.

Je sollicite aussi votre aide pour la diffusion d'un sondage aux usagers des jardins se situant entre les tronçons de rue suivants :

- Sur la rue de Saint-Vallier, entre les rues Beaubien et Bellechasse
- Sur la rue des Écores, entre les rues Beaubien et Bellechasse
- Sur la rue Molson, entre les rues Beaubien et Bellechasse
- Sur la 12e avenue, entre le boulevard Rosemont et la rue Dandurand

Voici le lien vers le sondage pour diffusion :

- VF : <https://forms.gle/3wSz1WvpnihnHrs98>
- VA : <https://forms.gle/E5LU5EJ1KaRVQwkUA>

Vous trouverez également un script préparé pour la diffusion du sondage aux usagers en pièce jointe.

Merci d'avance et n'hésitez pas à m'écrire ou m'appeler pour toute information supplémentaire ou pour des précisions.

Bonne journée,

Eva Doan-Lavoie

Étudiante : maîtrise en Environnement et développement durable, Université de Montréal

c. [REDACTED] / t. [REDACTED]

## 2. Script pour le courriel à envoyer aux usagers : diffusion du sondage par NAQ

Bonjour,

Vous souhaitez aider à augmenter les connaissances sur l'appréciation des jardins de rue à Montréal ? Faites-nous part de votre expérience en participant à une étude universitaire sur le sujet ! Remplissez ce court sondage de 2 minutes pour signaler votre intérêt <https://forms.gle/3wSz1WvpnihnHrs98>. Ce sondage vise à sélectionner des participants à l'étude. Vous serez ensuite recontacté pour réaliser une entrevue avec une chercheuse étudiante de l'Université de Montréal.

Voici quelques informations sur le projet et votre implication :

- Il s'agit d'un projet de recherche étudiant dans le cadre de la maîtrise en Environnement et développement durable de l'Université de Montréal.
- La recherche est réalisée par Eva Doan-Lavoie et codirigée par Danielle Dagenais et Sylvain Paquette, deux professeurs titulaires de la Faculté de l'aménagement - École d'urbanisme et d'architecture de paysage.
- Le projet vise à mieux comprendre la relation des usagers avec les jardins de rue dans Rosemont-La Petite-Patrie dans l'optique de mieux les planifier et les aménager.
- L'entrevue aura une durée d'une heure (au maximum une heure et demie) dans un lieu public de votre choix. Des questions vous seront posées afin de comprendre votre relation aux jardins de rue. Un breuvage de votre choix vous sera offert lors de l'entrevue.

Merci beaucoup et bonne journée !

Eva Doan-Lavoie

Étudiante : maîtrise en Environnement et développement durable, Université de Montréal

c. [REDACTED] / t. [REDACTED]

---

Hello,

Would you like to contribute to the development of knowledge about the appreciation of street gardens in Montreal? Share your experience by participating in an academic study on the subject! Fill out this short 2-minute survey to indicate your interest <https://forms.gle/E5LU5EJ1KaRVQwkUA>. The purpose of this survey is to select participants for the study. You will then be contacted to conduct an interview with a student researcher from the University of Montreal.

Here is some information about the project and your involvement:

- This is a student research project within the framework of the Master's degree in Environment and Sustainable Development at the Université de Montréal.

- The research is conducted by Eva Doan-Lavoie and co-directed by Danielle Dagenais and Sylvain Paquette, two tenured professors from the Faculty of Environmental Design-School of Urban Planning and Landscape Architecture.
- The project aims to better understand the relationship of users with street gardens in Rosemont-La Petite-Patrie in order to better plan and develop them.
- The interview will last one hour (maximum one hour and a half) and will take place in a public place of your choice. You will be asked questions to understand your relationship to street gardens. A beverage of your choice will be offered during the interview.

Thank you very much and have a nice day,

Eva Doan-Lavoie

Candidate for a Master's degree in Environment and Sustainable Development

e. [REDACTED] / t. [REDACTED]

### **3. Message vocal pour les usagers (1)**

Bonjour monsieur / madame (insérer le nom). Je m'appelle Eva Doan-Lavoie et je suis étudiante à la maîtrise en Environnement et développement durable à l'Université de Montréal. Merci beaucoup d'avoir manifesté votre intérêt à participer à l'étude sur les jardins de rue!

(Si la personne a fourni son courriel)

Je vous envoie à l'instant un courriel avec un document avec plus d'informations sur l'étude et qui pourra répondre à vos questions. N'hésitez pas à me rappeler au [REDACTED] si vous avez des questions ou pour programmer l'entrevue. Merci et bonne journée !

(Si la personne n'a pas fourni son courriel)

Merci de me rappeler au [REDACTED] afin que nous puissions discuter de l'étude et répondre à vos questions. J'ai également un document expliquant l'étude et ses modalités à vous envoyer lorsque vous m'aurez fourni votre courriel. Je pourrai aussi vous le donner en personne si vous n'avez pas de courriel. Je ferai un suivi avec vous la semaine prochaine. Merci et bonne journée!

### **3. Message vocal de suivi pour les usagers (2)**

Bonjour monsieur / madame (insérer le nom). Je voulais faire un suivi concernant votre intérêt à participer à l'étude universitaire sur les jardins de rue. N'hésitez pas à me rappeler au (514) 467-1964 si vous avez des questions ou des inquiétudes par rapport à l'étude. Merci et bonne journée!

#### **4. Premier courriel à envoyer aux usagers (répondants au sondage / ou pour les usagers me contactant par courriel - méthode boule de neige)**

Titre : Participation à l'étude sur les jardins de rue

Bonjour monsieur / madame (insérer le nom),

Je m'appelle Eva Doan-Lavoie et je suis étudiante à la maîtrise en Environnement et développement durable à l'Université de Montréal. Merci de votre intérêt à participer à l'étude sur les jardins de rue ! Vous trouverez un document d'information et de consentement en pièce jointe qui expliquera l'étude et ses modalités.

Lorsque vous aurez pris connaissance du document, merci de me faire signe afin que nous puissions programmer l'entrevue à un moment qui vous convient. Lors de l'entrevue, j'apporterai une copie du document afin que vous puissiez le signer.

N'hésitez pas à m'écrire ou m'appeler si vous avez davantage de questions. Je reste disponible par courriel et par téléphone. Je ferai aussi un suivi avec vous dans une semaine.

Merci et bonne journée,

Eva Doan-Lavoie

Étudiante : maîtrise en Environnement et développement durable, Université de Montréal

c. [REDACTED] / t. [REDACTED]

#### **5. Courriel de suivi pour les répondants au sondage n'ayant pas répondu au premier courriel**

Titre : (RE) Participation à l'étude sur les jardins de rue

Bonjour monsieur / madame (insérer le nom),

Je voulais simplement faire un suivi avec vous concernant votre intérêt à participer à l'étude universitaire sur les jardins de rue. Auriez-vous des questions, des hésitations ou des inquiétudes? N'hésitez pas à m'en faire part ! Je reste disponible par courriel et par téléphone.

Merci et bonne journée,

Eva Doan-Lavoie

Étudiante : maîtrise en Environnement et développement durable, Université de Montréal

c. [REDACTED] / t. [REDACTED]



## 6. Courriel de suivi pour les usagers sollicités sur le terrain

Titre : Participation à l'étude sur les jardins de rue

Bonjour monsieur / madame (insérer le nom),

Je m'appelle Eva Doan-Lavoie et je suis étudiante à la maîtrise en Environnement et développement durable à l'Université de Montréal. Nous nous sommes rencontrés la semaine passée et vous avez manifesté un intérêt à participer à l'étude sur les jardins de rue. D'abord, merci encore pour votre intérêt ! Ensuite, je voulais faire un suivi avec vous concernant votre participation à l'étude. Suite à la lecture du formulaire de consentement, avez-vous des questions? N'hésitez pas à m'en faire part !

Si vous êtes toujours intéressé, merci de me le confirmer pour que nous puissions programmer l'entrevue.

Merci et bonne journée,

Eva Doan-Lavoie

Étudiante : maîtrise en Environnement et développement durable, Université de Montréal

c. [REDACTED] / t. [REDACTED]

## Sondage Google Forms pour le recrutement des usagers

# Aidez-nous à mieux comprendre votre appréciation des jardins de rue !

Participez à une étude universitaire sur les jardins de rue pour aider à augmenter les connaissances sur l'importance de ces jardins pour le bien-être en ville ! L'entrevue aura une durée d'environ une heure et des questions vous seront posées afin de comprendre votre relation aux jardins de rue. Après avoir rempli ce sondage, nous vous contacterons afin de déterminer le meilleur moment pour l'entrevue, ainsi que vous faire parvenir un formulaire de consentement expliquant les modalités de l'étude. Les informations récoltées dans ce sondage resteront confidentielles. Merci !

\* Indique une question obligatoire

---

1. Votre jardin de rue se situe : \*

*Une seule réponse possible.*

- Sur la rue des Écores, entre les rues Saint-Zotique et Beaubien
- Sur la rue des Écores, entre les rues Beaubien et Bellechasse
- Sur la rue des Érables, entre les rues Beaubien et Bellechasse
- Sur la 12e avenue, entre le boulevard Rosemont et la rue Dandurand

2. Quel est votre nom et prénom? \*

\_\_\_\_\_

3. Quel est votre identité de genre?

*Plusieurs réponses possibles.*

- Féminin
- Masculin
- Autre : \_\_\_\_\_

Informations contacts

4. Votre adresse courriel \*

---

5. Votre numéro de téléphone

---

6. Quel est le meilleur moment pour vous contacter? \*

*Une seule réponse possible.*

- Jour de semaine
- Soir de semaine
- Jour de fin de semaine
- Soir de fin de semaine

---

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Forms

## Annexe 3 Formulaire d'information et de consentement (usagers)



(Faculté des Arts et des sciences, Environnement et développement durable)

### FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

Ce formulaire s'adresse à un usager d'un jardin de rue dans Rosemont-La Petite-Patrie à Montréal  
« Les valeurs immatérielles relationnelles des usagers envers les jardins de rue de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie par les usagers »

Vous êtes invité à participer à un projet de recherche. Votre participation est volontaire. Avant d'accepter, veuillez prendre le temps de lire ce document présentant les conditions de participation au projet. N'hésitez pas à me poser toutes les questions que vous jugerez utiles.

#### Qui dirige ce projet ?

Moi, Eva Doan-Lavoie. Je suis étudiante à la maîtrise en Environnement et développement durable à l'Université de Montréal à la Faculté des arts et des sciences. Mes directeurs de recherche sont Danielle Dagenais et Sylvain Paquette, deux professeurs titulaires à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage à l'Université de Montréal. Cette recherche profite du soutien d'une bourse d'excellence en Pratiques innovantes en planification et aménagement de la Firme de développement urbain et d'accompagnement stratégique BC2. L'étude est aussi financée en partie par le Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) du Gouvernement du Canada.

#### Décrivez-moi ce projet

Mon projet vise à comprendre quelles sont les valeurs accordées à la relation avec les jardins de rue de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie par les usagers de ces jardins. Je souhaite recruter de douze à quinze usagers. Vous êtes sollicité, car vous êtes un usager d'un de ces jardins.

#### Si je participe, qu'est-ce que j'aurai à faire ?

Votre participation au projet de recherche est entièrement volontaire et consiste à réaliser une entrevue d'une durée d'une heure à une heure et demie (maximum) avec moi à un moment et dans un lieu public qui vous conviendront. Je vous inviterai à partager vos perceptions, valeurs et habitudes en lien avec votre jardin de rue. Avec votre permission, je vais vous enregistrer sur support audio afin de pouvoir retranscrire ce que vous m'avez dit. Je prendrai aussi des photos et dessinerai des cartes de votre jardin et de votre rue, mais ces supports visuels ne permettront pas de vous identifier.

#### Y a-t-il des risques ou des avantages à participer à cette recherche ?

Il n'y a pas de risque particulier associé à votre participation à ce projet. Cependant, vous pourrez à tout moment refuser de répondre à une question ou même mettre fin à l'entrevue. Une boisson de votre choix

vous sera offerte lors de l'entretien. Il n'y a pas d'avantage particulier à participer à ce projet. Vous nous aiderez toutefois à mieux comprendre pourquoi les jardins de rue sont importants pour les usagers et leur contribution au bien-être, ainsi qu'améliorer leur mise en œuvre.

### **Que ferez-vous avec mes réponses ?**

J'analyserai les réponses de tous les participants afin de comprendre la valeur des jardins de rue pour les usagers, les raisons derrière cette appréciation, puis les habitudes en lien avec les jardins. Les résultats de la recherche seront publiés dans un mémoire de maîtrise et dans un article scientifique.

### **Est-ce que mes données personnelles seront protégées ?**

Oui ! Je recueillerai et conserverai vos renseignements dans un dossier de recherche. Tous les renseignements personnels que vous nous donnerez demeurent confidentiels. En aucun cas, votre

---

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités de l'Université de Montréal.  
Projet no CERAH-2022-099-D en date du 14/10/2022. Page 1 sur 3



(Faculté des Arts et des sciences, Environnement et développement durable)

identité ne sera dévoilée. Je veillerai aussi à ne pas associer certaines idées sensibles à un participant en particulier. Vos renseignements, les enregistrements audios, les transcriptions, les photos et les cartes des jardins seront conservés sur mon ordinateur dans un dossier sécurisé. Les renseignements identificatoires seront gardés sous clef à la Chaire de recherche en paysage. Seuls mes directeurs de recherche et moi-même en prendrons connaissance.

Toute information permettant de vous identifier sera détruite 7 ans après la fin de mon projet. Seules les données ne permettant pas de vous identifier seront conservées après cette période. Les résultats généraux de mon projet pourraient être utilisés dans des publications ou des communications, mais sans jamais nommer ou identifier les participants. Les données de recherche ne seront utilisées qu'aux fins de la présente recherche. Aucune autre utilisation n'en sera faite.

### **Est-ce que je suis obligé de répondre à toutes les questions et d'aller jusqu'au bout ?**

Non ! Votre participation est volontaire et vous pouvez décider de ne pas répondre à une ou plusieurs questions. Vous pouvez aussi à tout moment vous retirer du projet, et me demander de détruire vos renseignements personnels et les données déjà collectées. Cependant, après le déclenchement du processus de publication, il me sera impossible de détruire les analyses et les résultats portant sur vos réponses, mais aucune information permettant de vous identifier ne sera publiée.

### **Responsabilité de la chercheuse étudiante**

Je m'engage à respecter mes devoirs de chercheuse étudiante, avant toute chose, et à agir dans votre meilleur intérêt tout au long de la recherche. Je m'engage à respecter la confidentialité des informations transmises dans le cadre de la recherche et à ne pas les dévoiler.

### À qui puis-je parler si j'ai des questions durant l'étude ?

Pour toutes questions ou pour vous retirer de la recherche, vous pouvez me contacter par courriel à [REDACTED] ou par téléphone au [REDACTED]. Vous pouvez aussi contacter mes directeurs de recherche : [danielle.dagenais@umontreal.ca](mailto:danielle.dagenais@umontreal.ca) et [sylvain.paquette@umontreal.ca](mailto:sylvain.paquette@umontreal.ca). Ce projet a été approuvé par le Comité plurifacultaire d'éthique de la recherche de l'Université de Montréal. Pour toute question sur vos droits à titre de participant à la recherche, ou sur les responsabilités des chercheurs concernant votre participation à ce projet, vous pouvez contacter le Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités par courriel à l'adresse [cerah@umontreal.ca](mailto:cerah@umontreal.ca) ou la conseillère du comité par téléphone au 514 343-6111 poste 39051 ou encore consulter le site Web <https://crr.umontreal.ca/ethique-humaine/participants/> Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal en appelant au numéro de téléphone 514 343-2100 ou en communiquant par courriel à l'adresse [ombudsman@umontreal.ca](mailto:ombudsman@umontreal.ca) (**l'ombudsman accepte les appels à frais virés**).

### Comment puis-je donner mon accord pour participer à l'étude ?

En signant ce formulaire de consentement et en me le remettant, vous donnez votre consentement pour participer à cette étude. Une copie de ce formulaire vous sera laissée afin de vous y référer au besoin.

### Est-ce que je pourrai être informé des résultats de la recherche ?

Oui ! Les résultats de la recherche obtenus grâce à votre participation vous seront envoyés par courriel. Votre adresse courriel sera consignée dans un document indépendant des données de recherche.

---

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités de l'Université de Montréal.  
Projet no CERAH-2022-099-D en date du 14/10/2022.

Page 2 sur 3



(Faculté des Arts et des sciences, Environnement et développement durable)

### CONSENTEMENT

- Je reconnais qu'on m'a expliqué clairement la nature de ma participation à la recherche.
- Je comprends que je peux prendre mon temps pour réfléchir avant de donner mon consentement à participer à la recherche aux conditions énoncées dans le présent formulaire.
- Je peux poser des questions au chercheur et exiger des réponses satisfaisantes.
- Je comprends qu'en participant à ce projet de recherche, je ne renonce à aucun de mes droits ni ne dégage le chercheur de ses responsabilités.

Je consens à ce que l'entrevue soit enregistrée : Oui Non

Je consens à ce que mon jardin de rue soit photographié et cartographié : Oui Non

Je consens à être recontacté pour recevoir un résumé des résultats de la recherche : Oui Non

Si oui, je souhaite être joint par le chercheur à l'adresse courriel suivante : \_\_\_\_\_

Signature du participant : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

**ENGAGEMENT DE LA CHERCHEUSE ÉTUDIANTE**

- J'ai expliqué au participant les conditions de sa participation au projet de recherche.
- J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et je me suis assuré de la compréhension du participant.
- Je m'engage avec mes directeurs de recherche à respecter ce qui a été convenu au présent formulaire d'information et de consentement.
- Je certifie que je remettrai au participant une copie signée et datée du présent formulaire.

Signature de la chercheuse : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

---

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités de l'Université de Montréal.  
Projet no CERAH-2022-099-D en date du 14/10/2022.

Page 3 sur 3

## Annexe 4 Formulaire d'information et de consentement (Nature-Action Québec)



(Faculté des Arts et des sciences, Environnement et développement durable)

### FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

Ce formulaire s'adresse à un chargé de projets de l'organisme Nature-Action Québec et en charge de la réalisation de projets de jardins de rue

« Les valeurs immatérielles relationnelles des usagers envers les jardins de rue de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie par les usagers »

Vous êtes invité à participer à un projet de recherche. Votre participation est volontaire. Avant d'accepter, veuillez prendre le temps de lire ce document présentant les conditions de participation au projet. N'hésitez pas à me poser toutes les questions que vous jugerez utiles.

#### Qui dirige ce projet ?

Moi, Eva Doan-Lavoie. Je suis étudiante à la maîtrise en Environnement et développement durable à l'Université de Montréal à la Faculté des arts et des sciences. Mes directeurs de recherche sont Danielle Dagenais et Sylvain Paquette, deux professeurs titulaires à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage à l'Université de Montréal. Cette recherche profite du soutien d'une bourse d'excellence en Pratiques innovantes en planification et aménagement de la Firme de développement urbain et d'accompagnement stratégique BC2. L'étude est aussi financée en partie par le Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) du Gouvernement du Canada.

#### Décrivez-moi ce projet

Mon projet vise à comprendre quelles sont les valeurs accordées à la relation avec les jardins de rue de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie par les usagers de ces jardins. Puisque l'organisme Nature-Action Québec encadre la campagne *Faites comme chez vous !*, nous cherchons à réaliser une entrevue avec un chargé de projets travaillant sur cette campagne et plus particulièrement sur des projets de jardins de rue.

#### Si je participe, qu'est-ce que j'aurai à faire ?

Votre participation au projet de recherche est entièrement volontaire. Votre participation consiste à une entrevue d'une durée d'une heure avec moi à un moment et dans un lieu qui vous conviendront. Lors de cette entrevue, je vous inviterai à partager les valeurs et objectifs de votre organisme en lien avec les jardins de rue, ainsi que votre processus de réalisation de tels projets. Avec votre permission, je vais enregistrer l'entrevue sur support audio afin de pouvoir la retranscrire.

#### Y a-t-il des risques ou des avantages à participer à cette recherche ?



Il n'y a pas de risque particulier associé à votre participation à ce projet. Cependant, vous pourrez à tout moment vous retirer du projet. Lors de l'entrevue, vous pourrez refuser de répondre à une question ou même mettre fin à l'entrevue. Aucune compensation n'est prévue pour votre participation. Il n'y a pas d'avantage particulier à participer à ce projet, mais vous nous aiderez à mieux comprendre les facteurs influençant les valeurs relationnelles des usagers envers les jardins de rue.

### **Que ferez-vous avec les réponses fournies lors de l'entrevue ?**

J'analyserai les réponses afin de voir quelles sont les valeurs promues par l'organisme Nature-Action Québec en lien aux jardins de rue ainsi que le fonctionnement de la campagne, afin de comprendre de quelle manière l'organisme influence les valeurs que les usagers accordent à leur relation aux jardins de rue. Les résultats de la recherche seront publiés dans un mémoire de maîtrise et dans un article scientifique.

---

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités de l'Université de Montréal.  
Projet no CERAH-2022-099-D en date du 14/10/2022. Page 1 sur 3



(Faculté des Arts et des sciences, Environnement et développement durable)

### **Est-ce que les données personnelles du chargé de projet passé en entrevue seront protégées ?**

Oui ! Je recueillerai et conserverai vos renseignements dans un dossier de recherche. Tous les renseignements personnels que vous nous donnerez demeurent confidentiels. En aucun cas, votre identité ne sera dévoilée. Vos renseignements, les enregistrements audios et les transcriptions seront conservés sur mon ordinateur dans un dossier sécurisé. Les renseignements identificatoires seront gardés sous clef à la Chaire de recherche en paysage. Seuls mes directeurs de recherche et moi-même en prendrons connaissance. Toute information permettant de vous identifier sera détruite 7 ans après la fin de mon projet. Seules les données ne permettant pas de vous identifier seront conservées après cette période. Les résultats généraux de mon projet pourraient être utilisés dans des publications ou des communications, mais sans jamais nommer ou identifier les participants. Les données de recherche ne seront utilisées qu'aux fins de la présente recherche. Aucune autre utilisation n'en sera faite.

### **Est-ce que le participant est obligé de répondre à toutes les questions et d'aller jusqu'au bout ?**

Non ! La participation est volontaire et vous pourrez décider de ne pas répondre à une ou plusieurs questions. Vous pouvez aussi à tout moment vous retirer du projet, et me demander de détruire les renseignements personnels et les données déjà collectées. Cependant, après le déclenchement du processus de publication, il me sera impossible de détruire les analyses et les résultats portant sur les réponses fournies, mais aucune information permettant d'identifier le participant ne sera publiée.

### **Responsabilité de la chercheuse étudiante**

Je m'engage à respecter mes devoirs de chercheuse étudiante, avant toute chose, et à agir dans votre meilleur intérêt tout au long de la recherche. Je m'engage à respecter la confidentialité des informations transmises dans le cadre de la recherche et à ne pas les dévoiler.

### À qui puis-je parler si j'ai des questions durant l'étude ?

Pour toutes questions ou pour vous retirer de la recherche, vous pouvez me contacter par courriel à [REDACTED] ou par téléphone au [REDACTED]. Vous pouvez aussi contacter mes directeurs de recherche : [danielle.dagenais@umontreal.ca](mailto:danielle.dagenais@umontreal.ca) et [sylvain.paquette@umontreal.ca](mailto:sylvain.paquette@umontreal.ca). Ce projet a été approuvé par le Comité plurifacultaire d'éthique de la recherche de l'Université de Montréal. Pour toute question sur vos droits à titre de participant à la recherche, ou sur les responsabilités des chercheurs concernant votre participation à ce projet, vous pouvez contacter le Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités par courriel à l'adresse [cerah@umontreal.ca](mailto:cerah@umontreal.ca) ou la conseillère du comité par téléphone au 514 343-6111 poste 39051 ou encore consulter le site Web <https://crr.umontreal.ca/ethique-humaine/participants/> Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal en appelant au numéro de téléphone 514 343-2100 ou en communiquant par courriel à l'adresse [ombudsman@umontreal.ca](mailto:ombudsman@umontreal.ca) (**l'ombudsman accepte les appels à frais virés**).

### Comment puis-je donner mon accord pour participer à l'étude ?

En signant ce formulaire de consentement et en me le remettant, vous donnez votre consentement pour participer à cette étude. Une copie de ce formulaire vous sera laissée afin de vous y référer au besoin.

### Est-ce que je pourrai être informé des résultats de la recherche ?

Oui ! Les résultats de la recherche obtenus grâce à votre participation vous seront envoyés par courriel. Votre adresse courriel sera consignée dans un document indépendant des données de recherche.

---

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités de l'Université de Montréal.  
Projet no CERAH-2022-099-D en date du 14/10/2022.

Page 2 sur 3



(Faculté des Arts et des sciences, Environnement et développement durable)

### CONSENTEMENT

- Je reconnais qu'on m'a expliqué clairement la nature de ma participation à la recherche.
- Je comprends que je peux prendre mon temps pour réfléchir avant de donner mon consentement à participer à la recherche aux conditions énoncées dans le présent formulaire.
- Je peux poser des questions au chercheur et exiger des réponses satisfaisantes.
- Je comprends qu'en participant à ce projet de recherche, je ne renonce à aucun de mes droits ni ne dégage le chercheur de ses responsabilités.

Je consens à ce que l'entrevue soit enregistrée : Oui Non

Je consens à être recontacté pour recevoir un résumé des résultats de la recherche : Oui Non

Si oui, je souhaite être joint par la chercheuse à l'adresse courriel suivante : \_\_\_\_\_

Signature du participant : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

**ENGAGEMENT DE LA CHERCHEUSE ÉTUDIANTE**

- J'ai expliqué au participant les conditions de sa participation au projet de recherche.
- J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et je me suis assuré de la compréhension du participant.
- Je m'engage avec mes directeurs de recherche à respecter ce qui a été convenu au présent formulaire d'information et de consentement.
- Je certifie que je remettrai au participant une copie signée et datée du présent formulaire.

Signature de la chercheuse : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

---

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche en arts et humanités de l'Université de Montréal.  
Projet no CERAH-2022-099-D en date du 14/10/2022.

Page 3 sur 3

# Annexe 5 Guides d'entretien

## Entretien semi-dirigé : usagers (entre 1h et 1h30 maximum)

### → Thème 1 : les valeurs relationnelles exprimées

- Parlez-moi du jardin.
  - Racontez-moi comment ce jardin a été créé. Vous avez amorcé le projet ? Quelqu'un vous a-t-il recruté ? Il y a combien de temps de cela ?
  - Pourquoi avez-vous décidé de vous impliquer dans ce jardin ? Est-ce toujours les mêmes raisons aujourd'hui ?
- Qu'est-ce que vous aimez dans ce jardin ?
  - Qu'est-ce qu'il vous apporte ?
  - Comment est-ce que le jardin vous fait vous sentir ?
- Qu'est-ce qui vous vient spontanément en tête lorsque vous pensez au jardin ?
  - Pouvez-vous décrire le jardin en utilisant 5 qualificatifs (descriptifs) ?
- Avez-vous des histoires particulières en lien avec le jardin ?
  - Y a-t-il une partie du jardin que vous préférez ? Pourquoi ?
  - Y a-t-il une partie du jardin que vous n'aimez pas du tout ? Pourquoi ?
- Comment est-ce que vous vous sentez par rapport à votre communauté et à votre quartier depuis que vous participez au jardin ?
  - De quelle manière vous impliquer dans ce jardin a-t-il affecté vos relations avec vos voisins ?
  - De quelle manière ce projet vous fait-il sentir responsable comme citoyen ?
  - Est-ce que vous êtes impliqué dans d'autres mouvements liés au verdissement et à la nature ?
- Est-ce que participer à cette initiative vous a permis d'apprendre de nouvelles choses ? Lesquelles ?

### → Thème 2 : les actions réalisées

- Comment vous impliquez-vous dans le jardin ?
  - Est-ce que vous participez à l'entretien des jardins ? De quelle manière ?
- Quelles sont vos habitudes en lien avec le jardin ?
  - Avez-vous des activités ou rituels en lien avec le jardin ?
  - À quel moment interagissez-vous avec le jardin (mois de l'année, jours de la semaine, moments précis dans la journée) et pourquoi ?
  - Est-ce qu'il y a des choses que vous aimeriez faire, mais ne faites pas ? Pourquoi ?
- Est-ce que vous voyez d'autres activités ou rituels pratiqués par les autres usagers en lien avec le jardin ?
  - Y a-t-il des traditions ou des événements en lien avec le jardin ?

### → Thème 3 : les facteurs d'influence

Facteurs environnementaux

- À part le jardin, quelle est votre appréciation des éléments de nature sur votre rue (animaux et végétaux)?
  - Comment est-ce qu'ils influencent votre vision du jardin de rue ou vos activités en lien avec le jardin ?
- Quelle est votre appréciation des infrastructures sur la rue (rue, trottoirs, mobilier urbain, installations, équipement, bâtiments) ?
  - Comment est-ce qu'ils influencent votre vision du jardin de rue ou vos activités en lien avec le jardin ?

#### Facteurs socioculturels

- Comment avez-vous entendu parler des jardins de rue ?
- Avez-vous déjà visité le site Web *Faites comme chez vous* ? De quelle manière vous a-t-il été utile ?
  - Comment avez-vous trouvé le processus de réalisation du projet encadré par Nature-Action Québec ? Qu'est-ce que cela vous a apporté ou appris ?
- De quelle manière sentez-vous l'implication de l'arrondissement dans le jardin ?
  - Avez-vous déjà pris connaissance des documents de planification de l'arrondissement en lien avec les jardins de rue ? Qu'en avez-vous retiré ?
  - Que pensez-vous des règlements d'arrondissement concernant l'aménagement des jardins ?

#### → Profil des participants

- Quel âge avez-vous?
- Quelle est votre origine ethnique?
- Quel est votre emploi actuel?
- Quel est votre type de formation?
- Êtes-vous propriétaire ou locataire ?
- À quel étage habitez-vous ?

### **Entretien semi-dirigé : Nature-Action Québec (1h maximum)**

Nom, âge, formation, poste actuel

#### → Thème 1 : le fonctionnement de la campagne et le processus de réalisation

- Pouvez-vous me parler du rôle de votre organisme dans cette campagne ?
- Quelles sont les étapes de réalisation d'un jardin de rue ?
- De quelle manière encadrez-vous les résidents ?
- Avez-vous des visées éducatives pendant le processus ?
  - Qu'essayez-vous de faire part aux participants ?
  - Y a-t-il des valeurs que vous cherchez à faire part aux participants lors de ce processus ?
- Avez-vous des contraintes à respecter lors du processus ?

- Est-ce qu'il y a des différences dans le processus de réalisation en fonction des caractéristiques des tronçons de rue ou des résidents ? Avez-vous des exemples par rapport aux jardins dans les tronçons à l'étude ?
- Est-ce que des usagers vous contactent à propos des jardins, soit pour se plaindre, soit parce qu'ils les apprécient ? Quels sont leurs commentaires ? Avez-vous des exemples de commentaires faits par des usagers des jardins dans les tronçons à l'étude ?

→ *Thème 2 : les valeurs relationnelles exprimées*

- Quels objectifs votre organisme cherche-t-il à remplir en chapeautant la réalisation de ces jardins ?
  - De quelle manière ces objectifs concordent-ils avec celles de l'arrondissement?
  - Y a-t-il des objectifs provenant de l'arrondissement que vous devez respecter?
- Pour quelles raisons est-il important de réaliser des jardins de rue ?
  - Quelle est la valeur des jardins de rue ?
- Qu'est-ce qui vous vient spontanément en tête lorsque vous pensez aux jardins de rue?

## Annexe 6 Procédure COVID-19

### Courriel à envoyer aux participants 24h avant l'entrevue

Bonjour (insérer le nom du participant),

Comme discuté lors de notre appel précédent, voici un formulaire d'autoévaluation concernant les symptômes s'apparentant à la COVID-19 à remplir au moins 2h avant l'entrevue : [cliquez ici pour remplir le formulaire](#). Si vous avez des symptômes, merci de m'en faire part afin que nous puissions reporter l'entrevue. En cas de symptômes, nous vous invitons à suivre les [directives](#) mises en place par le Gouvernement du Québec afin d'obtenir plus d'informations sur la démarche à entreprendre.

Voici également les mesures sanitaires à respecter lors de l'entrevue :

- Au début de notre rencontre, vous serez invité à remplir un formulaire de déclaration de santé;
- Vous serez invité à assurer l'hygiène des mains à votre arrivée et à votre départ (du gel hydroalcoolique vous sera fourni);
- Des masques seront disponibles lors de notre rencontre. Vous pourrez donc utiliser un masque de procédure, si vous le souhaitez. De plus, vous pourrez me demander d'en faire de même.
- Je respecterai les normes sanitaires en vigueur en fonction du risque potentiel de transmission (évaluation des symptômes avant de vous rencontrer, lavage des mains, respect, dans la mesure du possible, des mesures de distanciation physique, respect de l'étiquette respiratoire, etc.);

Merci d'avance et n'hésitez pas à m'écrire ou m'appeler pour toute information supplémentaire ou pour des précisions.

Bonne journée et au plaisir de notre rencontre,

Eva Doan-Lavoie

Étudiante : maîtrise en Environnement et développement durable, Université de Montréal

c. [REDACTED] / t. [REDACTED]

## Formulaire de déclaration de santé à faire signer au participant au début de l'entrevue

### Déclaration COVID-19 de santé pour les participants à des études

Ce formulaire vise à vous informer des symptômes les plus courants de la COVID-19 et à réduire le risque de transmission de la maladie. Soyez assuré que l'équipe de recherche remplit les mêmes conditions avant de vous rencontrer. En présence d'une réponse positive à l'une ou l'autre des sections suivantes, nous devons convenir avec vous de nouvelles modalités pour votre participation.

<b>Un seul des symptômes ou des conditions suivants justifie une non-participation à la recherche à la date prévue.</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Avez-vous une perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût?		
Avez-vous de la toux récente ou aggravation d'une toux chronique ?		
Avez-vous de la difficulté à respirer ou êtes-vous essoufflé même au repos?		
Avez-vous une fièvre de 38,1 °C (100,6 °F) et plus (température buccale)?		
Avez-vous un mal de gorge sans autre cause évidente?		
Avez-vous voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours ?		
Est-ce que vous avez été en contact avec des personnes infectées à la COVID-19 au cours des 14 derniers jours ?		
Avez-vous obtenu un résultat positif à un test de dépistage pour la COVID-19 dans les 14 derniers jours ?		

<b>Une réponse « Oui » à au moins deux des symptômes suivants justifie une non-participation à la recherche à la date prévue</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
Nez qui coule ou congestion nasale de cause inconnue (allergie exclue)		
Fatigue intense inhabituelle sans raison évidente		
Douleurs musculaires ou courbatures inhabituelles (non liées à un effort physique)		
Perte d'appétit importante		
Mal de tête inhabituel		



Nausées (maux de cœur), vomissements		
Diarrhée		
Maux de ventre		

Êtes-vous vacciné(e)

- Une dose
- Deux doses
- Trois doses
- Préfère ne pas répondre

Si malgré les mesures de protection mise en place, il advenait que vous avez été mis en contact avec une personne atteinte de la COVID-19, est-ce que vous nous autorisez à transmettre votre nom et numéro de téléphone à la santé publique afin qu'elle vous contacte ?

- Oui
- Non

Veillez compléter, signer et remettre ce formulaire à un membre de l'équipe de recherche qui en fera une copie avant de vous le redonner en format papier ou numérique, à votre convenance.

\_\_\_\_\_

Noms, prénom

\_\_\_\_\_

Numéro de téléphone

\_\_\_\_\_

Signature du participant à la recherche

\_\_\_\_\_

Date (J-M-A)

Ce document sera conservé durant les 14 jours suivant votre participation et il sera détruit par la suite.

# Annexe 7 Analyse des secteurs d'étude potentiels et résultats de pointage obtenus

Création de grandes catégories pour chaque indicateur après la caractérisation des tronçons et leur comparaison sommaire initiale

Indicateurs	Catégories				
1. Superficie des espace verts privés	Jusqu'à 4 mètres de largeur	Jusqu'à 5 mètres de largeur	Jusqu'à 7 mètres de largeur	Jusqu'à 12 mètres de largeur	
2. Superficie des espace verts publics	Moins de 2 mètres de largeur	Entre 2 et 2,5 mètres de largeur	Verdure dans un rond-point		
3. Nombre et hauteur des arbres	Moins de 10 arbres matures	Entre 28 et 38 arbres matures	Entre 40 et 48 arbres matures	Entre 50 et 57 arbres matures	70 arbres matures
4. Nombre d'arbres abattus	0	1	4		
5. La diversité de l'équipement et du mobilier	Entre 1 et 2 type	Entre 3 et 4 types	Entre 5 et 6 type		
6. Largeur de la voie	9 mètres de largeur	Entre 12 et 15 mètres de largeur			
7. Longueur de l'îlot	Moins de 100 mètres	Entre 150 et 165 mètres	Entre 190 et 205 mètres	285 mètres	Entre 305 et 320 mètres
8. Type de voie	Circulations locale, 2 direction, cul de sac	Voie secondaire, 1 voie, 1 direction	Artère, 2 voies, 2 directions		
9. Stationnement	Sur rue	Sur rue, garage, marge avant	Stationnements privés en marge avant		
10. Les trottoirs	1,5 m	Aucun			
11. Usages	Résidentiel	Résidentiel et commercial	Résidentiel et institutionnel	Résidentiel, institutionnel et commercial	
12. Implantation	Isolé	Majoritairement en rangé	Majoritairement en rangé, mais une proportion significative de bâtiments jumelés et isolés		
13. Nombre d'étages	Maximum de 2 étages	Maximum de 3 étages	Maximum de 4 étages	Maximum de 5 étages	
14. Matériaux et couleurs	Mixité des matériaux (brique, pierre, béton et vinyle), mixité de couleurs (rouge, brun, beige, gris, blanc)				

## Catégorisation des tronçons par indicateur pour comparaison

Indicateurs	Tronçons															
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P
1. Superficie des espace verts privés																
2. Superficie des espace verts publics																
3. Nombre et hauteur des arbres																
4. Nombre d'arbres abattus																
5. La diversité de l'équipement et du mobilier																
6. Largeur de la voie																
7. Longueur de l'îlot																
8. Type de voie																
9. Stationnement																
10. Les trottoirs																
11. Usages																
12. Implantation																
13. Nombre d'étages																
14. Matériaux et couleurs																

## Résultats de pointage : identification de 4 tronçons à la forme urbaine similaire

Tronçons	Score : similarité entre les tronçons															
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P
<b>A.</b> Saint-Vallier/Beaubien		7/14	6/14	6/14	7/14	9/14	8/14	6/14	7/14	5/14	7/14	6/14	8/14	2/14	5/14	3/14
<b>B.</b> Garnier Bélanger/St-Zotique			6/14	8/14	9/14	9/14	10/14	10/14	7/14	7/14	5/14	8/14	3/14	3/14	3/14	
<b>C.</b> Garnier Jean-Talon/Bélanger				5/14	9/14	10/14	10/14	8/14	9/14	7/14	8/14	8/14	8/14	2/14	5/14	2/14
<b>D.</b> Saint-Zotique/de Lorimier					4/14	7/14	5/14	6/14	6/14	6/14	5/14	5/14	4/14	3/14	3/14	1/14
<b>E.</b> Des érables						10/14	11/14	8/14	10/14	11/14	7/14	5/14	11/14	2/14	5/14	4/14
<b>F.</b> Des écores entre beaubien et bellechasse							12/14	8/14	11/14	7/14	9/14	4/14	10/14	2/14	4/14	2/14
<b>G.</b> Des écores entre beaubien et saint-zotique								9/14	13/14	8/14	9/14	6/14	11/14	2/14	4/14	2/14
<b>H.</b> Louis-Hébert/parc Molson									9/14	8/14	8/14	8/14	7/14	4/14	6/14	4/14
<b>I.</b> Molson/Beaubien										9/14	8/14	6/14	10/14	2/14	4/14	2/14
<b>J.</b> Molson/Rosemont											5/14	6/14	8/14	2/14	6/14	4/14
<b>K.</b> 1ere av./Beaubien												9/14	7/14	3/14	4/14	1/14
<b>L.</b> 1ere av./Rosemont													4/14	4/14	7/14	2/14
<b>M.</b> 12e av. entre Rosemont et Dandurand														1/14	3/14	3/14
<b>N.</b> Av des Plaines															8/14	11/14
<b>O.</b> Av des Marronniers																8/14
<b>P.</b> Av des mélèzes																

## Annexe 8 Indicateurs discursifs employés dans le codage

Valeurs relationnelles	Source	Indicateurs discursifs
<i>Formation de l'identité</i>		
Relation sociale	Speak et al. (2021), Buchel et Frantzeskaki (2015), Kubalíková (2020), Hanson et al. (2021), Johnson et al. (2019), Giacchè et al. (2021), Kong et Sarmiento (2022), Robert et Yengué (2017)	Référence à des interactions sociales / des rencontres / passer du temps avec (amis, familles, voisins, autres) / être ensemble
	Buchel et Frantzeskaki (2015), Kong et Sarmiento (2022)	Mention d'activités sociales telles qu'un pique-nique, un barbecue, etc.
	Robert et Yengué (2017)	Partage
	Robert et Yengué (2017)	Échanges
	Robert et Yengué (2017)	Entraide
	Robert et Yengué (2017)	Création d'amitié
	Dade et al. (2020)	Superviser les enfants
Sentiment d'appartenance	Speak et al. (2021), Kong et Sarmiento (2022)	Référence à la particularité des lieux / son caractère unique
	Speak et al. (2021)	Comparaison avec un autre paysage célèbre
	Speak et al. (2021)	Évocation d'un attachement / d'amour
	Buchel et Frantzeskaki (2015), (Fletcher et al. (2014)	Évocation de la connexion à l'espace ou à une communauté;
	Kubalíková (2020), Wartmann et Purves (2018)	Évocation de l'identité, l'espace fait partie de qui est la personne
	Johnson et al. (2019)	Référence à l'espace comme lui appartenant, comme étant son foyer, sa maison, son endroit privé
	Hanson et al. (2021), Chen, Parkins, et Sherren (2018)	Référence à des souvenirs (d'enfance ou autres) ou à la nostalgie
	Johnson et al. (2019)	Référence à un mode de vie, la vie de la personne est liée au contexte environnemental
	Chen, Parkins, et Sherren (2018)	Faire partie d'une communauté
	Wartmann et Purves (2018)	Référence à la maison / être à la maison
Spirituel et religieux	Wartmann et Purves (2018)	La personne appartient à l'espace
	Wartmann et Purves (2018)	Connaître l'espace depuis longtemps
	Wartmann et Purves (2018)	Patriotisme / fierté de vivre ici / d'avoir grandi ici
	Speak et al. (2021), Kong et Sarmiento (2022)	Évocation à la magie

	Fletcher et al. (2014), Kong et Sarmiento (2022)	Connexion spirituelle informelle avec le contexte environnemental p. ex. "je ne peux vivre sans la mer" ; "La mer m'évoque la paix éternelle" ; "je connecte avec la nature"
	Speak et al. (2021)	Évocation au mystère
	Speak et al. (2021)	Référence à une cérémonie ou une tradition religieuse ou spirituelle
	Buchel et Frantzeskaki (2015)	Prière ou méditation
	Stålhammar et Pedersen (2017)	Faire partie de quelque chose de plus grand
	Wartmann et Purves (2018)	La nature a une âme ou une personnalité
	Wartmann et Purves (2018)	Puissance de la nature
	Wartmann et Purves (2018)	Évocation de l'éternité
	Wartmann et Purves (2018)	L'interaction est bonne pour l'âme
Patrimoine/héritage culturel	Wartmann et Purves (2018)	Enraciné / racines
	Speak et al. (2021)	Évocation du temps
	Rudl et al. (2019)	En commémoration de / en l'honneur de / en mémoire de / à l'occasion de
	Speak et al. (2021)	Évocation de l'âge des végétaux ou des autres éléments matériels du contexte environnemental
	Speak et al. (2021), Kati et Jari (2016)	Évocation de l'importance des éléments biotique et abiotique du paysage pour le contexte culturel
	Speak et al. (2021)	Évocation d'un sens de continuité
	Speak et al. (2021)	Évocation de la mémoire collective
	Speak et al. (2021), Stålhammar et Pedersen (2017)	Référence au folklore
	Johnson et al. (2019), Kong et Sarmiento (2022)	Évocation de l'histoire
	Johnson et al. (2019)	Évocation d'une expérience culturelle partagée
	Dai et al. (2019)	Référence à des reliques, des antiquités, des monuments
	Kong et Sarmiento (2022)	L'espace est précieux / un trésor pour la communauté
	Wartmann et Purves (2018)	Référence à quelque chose de "typique"
	Wartmann et Purves (2018)	Référence à quelque chose de "traditionnel" ou à la tradition
Diversité culturelle	Speak et al. (2021)	Référence à une tradition culturelle/à une manière de faire spécifique à une culture
	Johnson et al. (2019)	Référence à un événement culturel (ex. concert, festival, performance)

<b>Expériences valorisées</b>		
Loisir	Speak et al. (2021), Hanson et al. (2021), Johnson et al. (2019), Giacchè et al. (2021)	Référence à des activités ludiques et récréatives
	Fletcher et al. (2014)	Le contexte environnemental est considéré comme un espace pour les vacances
	Kati et Jari (2016)	Référence à un parcours récréatif local ou régional
	Dai et al. (2019)	Utilisation de vocabulaire appréciatif tel que "amusant", "excitant", "divertissant"
Inspiration	Speak et al. (2021)	Le langage utilisé est de la poésie / poétique
	Buchel et Frantzeskaki (2015)	Référence à une activité créative (dessin, chant, peinture, écriture, photographie, etc.)
	Kubalíková (2020), Johnson et al. (2019), Dai et al. (2019)	Stimulation de l'imagination, des idées et des expressions créatives suite à l'interaction avec l'espace/ses éléments
Appréciation esthétique	Johnson et al. (2019)	Référence positive à tout aspect visuel du contexte environnemental
	Fletcher et al. (2014)	Articulation visuelle et non visuelle de la beauté
	Speak et al. (2021), Dai et al. (2019), Kong et Sarmiento (2022), Wartmann et Purves (2018)	Utilisation de vocabulaire descriptif et appréciatif (ex. : beau, coloré, panoramique, beau, frappant, spectaculaire, impressionnant)
	Speak et al. (2021), Wartmann et Purves (2018)	Référence à l'émerveillement
	Speak et al. (2021)	Référence à l'irréel
	<u>Thiele, von Haaren, et Albert (2019)</u>	Référence à la diversité du paysage (relief, structure, couverture terrestre)
	Thiele, von Haaren, et Albert (2019)	Référence au caractère naturel du paysage
	Thiele, von Haaren, et Albert (2019), Wartmann et Purves (2018)	Référence au caractère unique, inhabituel et rare du paysage
	Wartmann et Purves (2018)	Puissance
	Wartmann et Purves (2018)	Fascination
Relaxation	Speak et al. (2021)	Référence à la détente et la relaxation
	Speak et al. (2021)	Référence à la diminution du stress, anxiété, etc.
	Thiele, von Haaren, et Albert (2019), Kati et Jari (2016), Buchel et Frantzeskaki (2015), Wartmann et Purves (2018)	Référence à l'absence de bruit et d'éléments perturbateurs, au silence
	Buchel et Frantzeskaki (2015), Wartmann et Purves (2018)	L'interaction permet de se sentir calme / d'être au calme
	Buchel et Frantzeskaki (2015), Hanson et al. (2021), Robert et Yengué (2017)	L'interaction permet de se vider l'esprit
	Wartmann et Purves (2018)	Tranquillité

	Wartmann et Purves (2018)	Se sentir ancré
	Wartmann et Purves (2018)	Sérénité
	Wartmann et Purves (2018)	Bonnes énergies
	Wartmann et Purves (2018)	Référence à la solitude / se sentir seul / être avec soi-même
	Buchel et Frantzeskaki (2015), Wartmann et Purves (2018)	Référence à l'espace comme étant un refuge ou une oasis
	Dade et al. (2020)	Référence au repos
	Robert et Yengué (2017)	Passer du bon temps
	Wartmann et Purves (2018)	S'échapper de la réalité
	Wartmann et Purves (2018)	Ralentissement du rythme de la vie quotidienne ou du stress de la vie quotidienne
Expérience de la nature	Kati et Jari (2016), Dade et al. (2020)	Référence à l'appréciation de l'expérience sensorielle d'être dans la nature / d'interagir avec des éléments de la nature (voir, entendre, sentir, toucher, être dans)
	Kati et Jari (2016)	Référence à l'appréciation de la propreté (eau, air, sol)
	Hanson et al. (2021), Wartmann et Purves (2018)	Sentiment de liberté
	Stålhammar et Pedersen (2017)	Opposition à la civilisation
<b>Capacités et connaissances</b>		
Éducation	Speak et al. (2021)	Nom, description ou caractéristiques de l'espèce animale ou végétale
	Speak et al. (2021), Buchel et Frantzeskaki (2015), Hanson et al. (2018), Johnson et al. (2019), Giacchè et al. (2021), Kong et Sarmiento (2022)	Référence à l'éducation, l'apprentissage, le partage de connaissance, la compréhension, l'acquisition d'expertise ou de compétences
	Kubalíková (2020)	Référence aux activités de recherche ou d'études
	Dai et al. (2019)	Référence à des expositions
Expérience politique	Giacchè et al. (2021)	Toute référence à la dimension politique ou une révolution dans les manières de faire
Santé	Buchel et Frantzeskaki (2015)	Sentiment d'être dans un environnement sain
	Fletcher et al. (2014)	Mention de tous bénéfices liés à la santé physique et mentale
	Buchel et Frantzeskaki (2015)	Sentiment d'être insufflé d'énergie
	Buchel et Frantzeskaki (2015), Hanson et al. (2018), Dade et al. (2020)	Mention d'activités physiques ou sportives
	Dade et al. (2020)	Utilisation d'équipements pour l'exercice

	Stålhammar et Pedersen (2017), Wartmann et Purves (2018)	Propriétés thérapeutiques/de guérison/de restauration
	Stålhammar et Pedersen (2017)	Propriétés de purification
<b>Responsabilités</b>		
Sensibilisation à la nature	Speak et al. (2021), Stålhammar et Pedersen (2017), Jax (2018)	Évocation de notre place dans et de notre dépendance à la nature
	Kati et Jari (2016)	Importance de la nature pour bénéficier les humains actuels
	Kati et Jari (2016)	Importance de la nature pour les générations futures
	Fletcher et al. (2014)	Expression de l'inquiétude quant au contexte environnemental, sentiment protecteur et inquiétude quant à la destruction de la nature
	Hsu (2019), Jax et al. (2018)	Prendre soin de la nature
	Hsu (2019) ; Jax (2018)	Intendance d'un espace vert
	Jax (2018)	Action de conserver la nature ou devoir envers la conservation/protection
	Jax (2018)	Empathie envers la nature
Valeur de la biodiversité	Kati et Jari (2016)	Importance des animaux et végétaux pour leur rôle dans l'écosystème
	Kati et Jari (2016)	Importance des écosystèmes/habitats pour le bien de la biodiversité
	Kong et Sarmiento (2022)	Mention de la faune et la flore endémique
	Kati et Jari (2016)	Importance de la connectivité des écosystèmes/habitats pour le bien de la biodiversité
	Wartmann et Purves (2018)	Immaculé, inchangé, sauvage
<b>Bien-être global</b>		
	Stålhammar et Pedersen (2017)	Nature ou partie de la nature comme besoin essentiel
	Wartmann et Purves (2018)	L'interaction apporte de la joie
	Wartmann et Purves (2018)	L'interaction apporte du bonheur
	Wartmann et Purves (2018)	L'interaction apporte du plaisir / de la jouissance
	Wartmann et Purves (2018)	L'interaction apporte du contentement
	Wartmann et Purves (2018)	Bien-être / se sentir bien